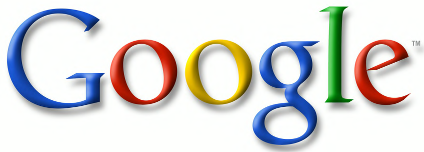
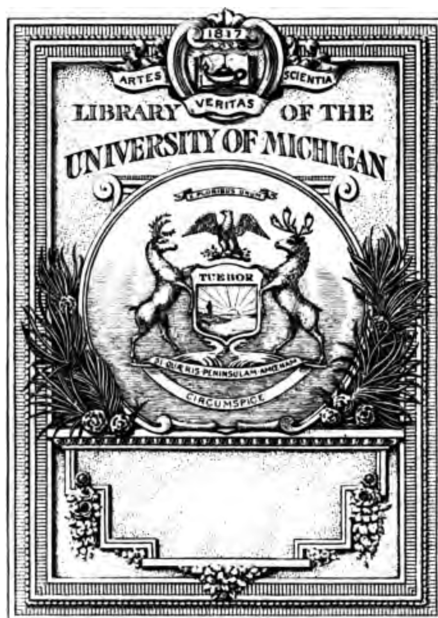



A 473334


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE

DE

LA POLITIQUE

DES PUISSANCES DE L'EUROPE,

TOME IV.

HISTOIRE

DE

LA POLITIQUE

DES PUISSANCES DE L'EUROPE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

JUSQU'AU CONGRÈS DE VIENNE;

PAR M. LE COMTE DE PAOLI-CHAGNY.

Adeò occæcat animos Fortuna, ubi vim suam ingruentem refringi non vult. TIT. LIV.

Tant la Fortune aveugle les hommes, lorsqu'elle ne veut pas qu'ils détournent de dessus leurs têtes les désastres qu'elle leur prépare.

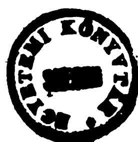
TOME QUATRIÈME.



A PARIS,

Chez DETERVILLE, Libraire, rue Hautefeuille.

M. DCCC. XVII.



HISTOIRE

DE

LA POLITIQUE

DES PUISSANCES DE L'EUROPE.

CHAPITRE XCIII.

La France pousse à la guerre en multipliant les difficultés, et l'Autriche y pousse aussi en cherchant à les diminuer.

Si les puissances contendantes eussent été animées d'un même esprit, vingt-quatre jours eussent suffi pour les mettre d'accord, puisqu'il n'était question que de régler des bases devant servir de préliminaires à une pacification générale. Mais les Français s'étaient appliqués, dès le commencement de la négociation, à enchevêtrer tellement sa marche, qu'on ne pouvait faire un pas sans rencontrer un ob-

stacle, sans être arrêté par un nouvel incident.

Il était nécessaire de simplifier les formes de la négociation pour regagner le temps qu'avaient fait perdre les Français par leurs tracasseries, leurs temporisations et leurs lenteurs; et pour regagner ce temps précieux, dès le 29 juillet, surlendemain de l'arrivée du duc de Vicence à Prague, le comte de Metternich, en sa qualité de plénipotentiaire de la puissance médiatrice, invita les plénipotentiaires français à se concerter avec lui sur le mode à adopter pour les négociations.

Selon le ministre médiateur, il n'existait que deux manières de négocier, celle des conférences et celle des transactions par écrit.

Le premier mode, où les négociateurs s'assemblent en séances réglées, ne lui semblait pas convenable, à cause des embarras d'étiquettes, à cause des longueurs inséparables des discussions verbales, à cause de la rédaction et de la confrontation des procès-verbaux et autres difficultés, qui auraient retardé la conclusion bien au-delà du temps nécessaire.

L'autre, qui avait été suivi au congrès de Teschen, d'après lequel chacune des cours belligérantes adresse ses projets et propositions, en forme de notes, au plénipotentiaire de la

puissance médiatrice, qui les communique à la partie adverse, et transmet de même et dans la même forme, la réponse à ces projets et propositions, évitait tous ces inconvéniens.

D'après ces idées, le ministre autrichien proposait à toutes les parties d'adopter ce mode; mais les plénipotentiaires français ne jugèrent point à propos de condescendre à cette proposition, parce qu'ils avaient pour instruction d'adopter le mode qui serait le plus propre à allonger la négociation et à embrouiller les affaires.

Ils alléguèrent que l'exemple du congrès de Teschen n'était point applicable à la circonstance; car à Teschen il y avait eu des conférences, et on n'y avait jamais élevé, non plus qu'à tout autre congrès, la prétention de négocier sans se voir et sans se parler.

Ils convenaient que les bases avaient été posées par écrit, mode alors obligé, puisque les médiateurs étaient, les uns à Vienne, les autres à Berlin; mais ils prétendaient que cela même prouvait l'impossibilité de suivre un mode semblable à Prague, attendu que non-seulement aucune base n'avait été posée ni adoptée, mais qu'on n'avait même eu aucune explication préliminaire sur le fond de la négociation.

sinué qu'il en serait tenu un protocole, et que ce protocole serait l'effet des notes employées dans le mode par écrit; mais ce mode était susceptible de beaucoup d'inconvéniens, parce qu'il fallait que le protocole contînt exactement tous les discours des orateurs; parce qu'il fallait le constater, le vérifier, le collationner; parce qu'il pouvait faire naître des contestations interminables avant qu'il fût réglé, et que, n'eût-il entraîné qu'une perte de temps, c'eût été un malheur pour la chose publique, puisqu'on n'avait qu'un très-court intervalle pour travailler à la pacification.

D'ailleurs ces conférences devant être constatées par un protocole, elles se transformaient en notes, et elles devenaient ce qu'on avait voulu qu'elles fussent en proposant le mode de la négociation par écrit, et il ne fallait pas tant de raisons pour s'opposer à une forme simple, qui devait se réaliser par une forme double.

Cette conduite du gouvernement français prouvait qu'il ne cherchait qu'à gagner du temps, qu'à éloigner la paix et à se mettre en mesure, pour obtenir, par de nouveaux triomphes, des avantages qu'il n'eût pas espérés d'une négociation.

Pendant que tout ceci se passait à Prague, on faisait à Dresde et sur toute la ligne de l'armée française d'immenses préparatifs pour recommencer les hostilités. On fortifiait tous les points de l'Elbe pour empêcher l'ennemi de franchir ce fleuve; on mettait la capitale de la Saxe en état de soutenir un siége; les renforts arrivaient en foule; on formait des armées de réserve, on augmentait les magasins, enfin tout annonçait une campagne nouvelle; et ces dispositions guerrières se trouvant en rapport avec le système de tracasseries adopté par les plénipotentiaires français, le ministre médiateur ne vit plus d'autre parti pour mettre fin à ce jeu politique, que de se désister de sa qualité; ce que firent pareillement les plénipotentiaires de Russie et de Prusse.

L'Autriche avait depuis long-temps prévu que les conseils de la sagesse ne seraient pas capables de porter Bonaparte à la modération, surtout dans le moment où il venait d'obtenir trois victoires sur les alliés; et elle avait pris ses mesures pour exiger par la force des armes, ce qu'elle ne pouvait même pas espérer de la raison et de la justice. Elle s'était en conséquence assurée des subsides de l'Angleterre, de la défection de la Bavière, de celle de l'ar-

mée saxonne; elle avait rassemblé dans le voisinage du théâtre de la guerre une armée de 150,000 hommes, et elle se vit en état de prendre un rôle principal dans la guerre, que toutes les puisances étaient obligées de faire, pour ne pas succomber sous le poids d'une ambition qui ne connaissait plus de bornes.

La guerre fut déclarée formellement de la part de l'Autriche, le 10 août 1813. Ainsi cette puissance était déjà placée dans la position où la Russie avait désiré de la mettre. On lui déféra le commandement en chef des armées alliées; et cette déférence, qui flattait son orgueil et ses espérances, empêchait de penser qu'il lui fût possible de changer de sentiment et de retourner à l'alliance de la France.

Cette conduite avait été très-politique de la part de la Russie, parce qu'elle réalisait ce système d'union de toutes les puissances qu'elle avait tant désirée, qui avait été le but unique de toutes ses démarches. Les princes alliés avec Bonaparte, au moyen de la déclaration de guerre de l'Autriche, ne tenaient plus à son alliance que par un lien très-fragile; ils se voyaient forcés de rompre avec lui, et ces conjectures étaient fondées sur deux motifs très-bien combinés, puisqu'il entrait dans

cette combinaison les deux cas des succès et des revers, et que, dans l'un et l'autre cas, les alliés de Bonaparte étaient obligés de l'abandonner.

Comme il s'agissait, dans cette conjoncture, du salut de tous, tous étaient intéressés aux succès du parti qui combattait pour sauver l'Europe, tous étaient intéressés aux revers de celui qui voulait tout envahir et tout enchaîner; mais il ne fallait rien précipiter, et attendre une circonstance convenable pour se déclarer. C'est ce que fit la Bavière. Elle se déclara après une victoire de Bonaparte, c'est-à-dire, dans le moment où il s'y attendait le moins; et par sa défection, elle procura aux alliés le triple avantage, 1°. de les mettre en possession de Dresde, devant laquelle leurs forces avaient fait de vains efforts; 2°. de séparer l'armée française d'Allemagne de son armée d'Italie; et 3°. de changer totalement la situation de Bonaparte, en lui donnant tout à coup pour ennemies des forces qui étaient entrées dans le calcul de ses opérations comme amies, et en plaçant ces mêmes forces sur son flanc droit et sur ses derrières.

CHAPITRE XCIV.

Défection de la Bavière. Effets qu'elle produit.

Le ministre comte de Mongelas a prouvé, dans la circonstance où il a séparé les intérêts de la Bavière des intérêts de Bonaparte, qu'il était habile politique, qu'il était digne de toute la confiance de son roi et du poste éminent qu'il occupe. Tout autre que lui peut-être se fût fourvoyé en voulant trop précipiter les choses; il se fût laissé emporter par le mouvement de l'Autriche, et établissant ses espérances sur les forces réunies des trois plus grandes puissances alliées, il eût donné tête baissée dans leur alliance; et par cette conduite il eût tout perdu, puisqu'il eût donné le temps à Bonaparte de réparer le manque de forces que lui eût occasionné la défection, puisqu'il lui eût laissé les moyens de punir à l'instant l'infidélité de son allié et de le mettre dans l'impossibilité de lui nuire.

Mais le ministre bavarois a eu l'art de dissimuler la haine que sa cour portait à Bonaparte, par les témoignages multipliés de la reconnaissance de son roi, par la manifesta-

tion de l'ineffable désir de voir triompher sa cause, qui devenait la sienne propre, en raison des vengeances qu'il devait attendre de la part de l'Autriche; et pour donner à ses protestations un caractère de vérité, il prit ce temps pour recruter, pour rendre son armée plus formidable, et presque journellement il adressait aux Tyroliens des proclamations pour les retenir dans le devoir, et leur faire perdre l'espérance qu'ils nourrissaient de pouvoir retourner à l'Autriche.

Cet habile ministre, à force de feintise et de ruse, parvint à persuader Bonaparte de la sincérité des sentimens de sa cour, à lui donner de la confiance dans ses forces, et à le détourner des mesures qu'il aurait pu prendre pour enchaîner une alliée qu'il aurait pu redouter d'avoir pour ennemie; et Bonaparte s'étant cru assez fort pour poursuivre les avantages qu'il avait obtenus devant Dresde, fit ses dispositions pour se maintenir en Silésie et pour envahir la Bohême.

Le premier résultat de ces dispositions fut des plus heureux, et en ajoutant à la confiance qu'il avait dans ses forces, dans son génie et dans son bonheur, il le confirma dans l'opinion qu'il avait déjà qu'aucun de ses alliés ne

serait capable de l'abandonner, encore que, par la suite, il pût éprouver quelques revers.

En Silésie, après des batailles longues et sanglantes, il avait repoussé les Russes et les Prussiens au-delà du Bober.

En Bohême, les Autrichiens avaient repassé les montagnes qui séparent ce royaume de la Saxe.

Mais la fortune se lassa de favoriser Bonaparte dans les deux endroits où il venait de triompher. En Silésie, les eaux du Bober étant venu subitement à quitter leur lit, occasionnèrent une inondation si considérable et si violente, qu'elles entraînèrent tous les ponts placés sur cette rivière; et le corps du maréchal de Tarente, qui se trouvait posté au-delà, dans le temps de cet événement, ayant été attaqué, fut en grande partie détruit. En Bohême, le général Vandamme, qui avait été envoyé avec un corps de 18,000 hommes à la poursuite de l'ennemi, prit mal sa position, fut attaqué, cerné et presque anéanti.

Tandis que ceci se passait en Silésie et en Bohême, le maréchal Ney, avec trois corps d'armée, s'était mis en marche pour battre les corps prussiens et l'armée suédoise qui couvraient Berlin; mais ayant été attaqué dans

sa marche par le général prussien baron de Balow, à Interbrogh, ce général manœuvra si bien, qu'il parvint à le tourner, à mettre du désordre dans ses parcs d'artillerie, et à les lui enlever, après lui avoir fait éprouver une perte immense tant en hommes qu'en matériel de tout espèce.

Déjà Bonaparte avait éprouvé ces revers très-sensibles, lorsque les alliés, réunis au nombre de 80,000 hommes, composés de Russes, de Prussiens et d'Autrichiens, se portèrent de la Bohême sur le camp de Pirna.

Cette apparition en si grandes forces, sur un point voisin des pays où les ennemis tenaient en réserve toutes leurs ressources, engagea Bonaparte à changer son plan, pour forcer les ennemis à étendre la ligne de leurs opérations, et pour les affaiblir sur le point où ils semblaient mettre de l'importance à se tenir concentrés. Il fit manœuvrer son armée tout le long de l'Elbe, dans l'intention d'en occuper tous les ponts, et de s'établir solidement sur la rive droite de ce fleuve.

Par cette opération, il concentrait davantage ses forces; il couvrait toute la partie de l'Allemagne qui composait la fédération du Rhin; ses flancs et ses derrières étaient assurés,

et aucun des princes qui faisaient partie de cette fédération n'osait se soustraire à son autorité.

Par cette opération, il obligeait les alliés de s'étendre, de prolonger leur ligne de défense, et de faire passer des forces considérables dans les états prussiens, qui devaient devenir le principal théâtre de la guerre, attendu que le plus grand intérêt de Bonaparte était de se mettre en communication avec les garnisons des forteresses de l'Elbe et de l'Oder, qui toutes étaient nombreuses et pourvues de munitions.

D'après ce plan, le projet de Bonaparte était de passer l'Elbe, de manœuvrer sur la rive droite, depuis Hambourg jusqu'à Dresde, de menacer Potsdam et Berlin, et de prendre pour centre d'opération Magdebourg, qui, dans ce dessein, avait été approvisionné en munitions de guerre et de bouche; mais le 15 octobre, Bonaparte, qui se trouvait à Deyben, y reçut la nouvelle que l'armée bavaroise était réunie à l'armée autrichienne et menaçait le Haut-Rhin.

Cette défection opérée dans le moment propice, c'est-à-dire lorsque les armées étaient en présence, était décisive, parce qu'elle ren-

versait tout le plan de Bonaparte. Elle faisait prévoir la défection d'autres princes, et elle ravissait tout d'un coup à Bonaparte le protectorat dont il s'était montré si fier, dont il avait si indignement abusé.

Le grand art, en politique, est de savoir saisir l'à-propos; c'est le ni trop tôt et le ni trop tard qui fait tout, et quand le moment est bien choisi, tout va bien. Par l'effet de cet à-propos, Bonaparte dut prendre le parti de retourner sur le Rhin; et il dut faire par nécessité ce qu'il aurait dû faire de bonne volonté, lorsque ce retour eût été la seule condition que la Russie eût mise à la paix.

Ce changement était fâcheux, puisque tout avait été préparé pour opérer sur Magdebourg; mais il aurait fallu rester séparé et sans communication avec la France pendant un mois. Cela n'avait pas d'inconvénient au moment où Bonaparte avait arrêté ses projets; il n'en était plus de même lorsque l'Autriche allait se trouver avec deux nouvelles armées disponibles, l'armée bavaroise et l'armée opposée à la Bavière. Tout cela fut cause que Bonaparte changea son plan et porta son quartier-général à Leipsick.

On avait confié le commandement général

des armées alliées à M. le prince de Schwarzenberg; mais ce fut plutôt pour lui donner un titre qui flattât l'Autriche, et pour fixer cette puissance, que pour rendre ce chef maître des opérations de la campagne, puisque les armées russes et prussiennes, et même l'armée suédoise, opérèrent de la manière la plus indépendante sur les points éloignés de la grande armée.

Cette portion des forces alliées, désignée sous la dénomination de *grande armée*, était en apparence sous le commandement du général autrichien, quoique ce général dût se concerter avec les états généraux russe et prussien, pour les plans comme pour l'exécution des opérations.

Je ne chercherai pas à démêler jusqu'a quel point l'empereur de Russie et le roi de Prusse avaient jugé à propos de porter la complaisance pour flatter l'empereur d'Autriche; mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer que les Russes et les Prussiens ont le plus contribué à tous les succès obtenus dans cette campagne; qu'ils ont eu constamment à leur tête Alexandre et Frédéric-Guillaume, et après cela, on pensera ce que l'on voudra de l'influence qu'a dû avoir M. le prince de Schwarzenberg sur les succès

de ces deux monarques. La courtoisie est une bonne chose en politique.

Le projet du prince de Schwarsenberg avait été de porter de grandes forces sur sa droite, pour mettre entre deux feux l'armée du maréchal Ney, qui était opposée à l'armée de Silésie. Mais celui-ci eut connaissance de son mouvement, et il n'attendit pas qu'il s'exécutât pour se retirer, afin de ne pas perdre sa communication avec la grande armée de Bonaparte.

Au moyen du changement du plan de Bonaparte et des divers mouvemens qui en furent la conséquence, les deux armées se trouvèrent tellement rapprochées, qu'une bataille générale était inévitable.

Cette bataille eut lieu le 16 octobre. Elle fut livrée dans l'emplacement occupé par les territoires de Doelitz, Wachau et Liberwolkowitz. Elle fut des plus sanglantes; mais elle ne produisit point d'autre résultat que de procurer aux Français l'avantage de se dire maîtres du champ de bataille. Cette bataille doit être appelée la bataille de *Wachau*.

Il semble qu'on ne puisse pas contester aux Français les avantages qu'ils prétendent avoir obtenus dans la journée du 16, puisqu'ils sont en effet restés maîtres du champ de bataille;

mais que cette journée a dû être désastreuse pour les deux partis, puisqu'ils ont dû l'un et l'autre employer leurs réserves pour se disputer plus long-temps ce champ de bataille !

Mais les alliés, en cédant, s'étaient retirés dans une belle position à deux lieues en arrière de l'endroit où ils avaient combattu la veille. Ils avaient rappelé à eux les corps qu'ils avaient laissés sur la ligne d'opération et les divisions restées sur la Saale, et ils pressèrent la marche du général Benigsen, qui arrivait avec 40 mille hommes.

Bonaparte dut employer la journée du 17 à reconnaître cette position et à bien déterminer le point d'attaque. Cette journée était d'ailleurs nécessaire pour faire venir les parcs de réserve et remplacer les 80 mille coups de canon qui avaient été consommés pendant la bataille. Les alliés eurent donc le temps de rassembler leurs troupes qu'ils avaient disséminées, et de recevoir leurs renforts.

Bonaparte ayant eu avis de l'arrivée de ces renforts, et ayant reconnu que la position de l'ennemi était très-forte, résolut de l'attirer sur un autre terrain. Le 18, à deux heures du matin, il se rapprocha de Leipsick de deux lieues, et plaça son armée, la droite à Con-

newitz, le centre à Probstheyde, la gauche à Stoettevitz.

De son côté, le maréchal Ney avait placé ses troupes vis-à-vis l'armée de Silésie sur la Partha; le 6e corps à Schoenfeld, et le 8e et le 7e le long de la Partha, à Neutsch et à Teckla. Le duc de Padoue (Arrighi), avec le général Dombrowski, gardait la position et le faubourg de Leipsick, sur la route de Halle.

A trois heures du matin, Bonaparte était au village de Lindenau. Il ordonna au général Bertraud de se porter sur Lutzen et Weissenfels, de balayer la plaine et de s'assurer des débouchés sur la Saale et de la communication avec Erfurth, ce qui fut effectué dans la matinée.

Au moyen de ces dispositions, Bonaparte avait assuré ses communications avec ses différens corps d'armées; mais il avait perdu du terrain, et il avait donné aux alliés plus d'avantage qu'ils n'en eussent obtenu s'ils fussent restés, la surveille, maîtres du champ de bataille.

Dans cette journée mémorable, les combats les plus acharnés eurent lieu à l'armée de Silésie, opposée au maréchal Ney, et ce fut là que les efforts furent plus meurtriers, parce que des succès sur ce point devaient dépendre les

succès sur toute la ligne. Les attaques furent bien dirigées de la part des Prussiens, bien soutenues de la part des Français; les pertes furent immenses de part et d'autre, et les deux partis, à force d'opiniâtreté et de courage, n'ayant réussi qu'à répandre beaucoup de sang, n'auraient influé que bien faiblement sur le résultat de cette grande journée, où les deux armées principales avaient pris et repris des positions, sans avoir opéré rien de décisif; si, dans le temps le plus terrible de l'action, l'armée saxonnne et la cavalerie wurtembourgeoise n'eussent passé aux alliés.

Cette défection inattendue, en livrant aux alliés le débouché confié à l'armée saxonne, mit du vide dans les lignes de l'armée française; il s'ensuivit du désordre, les alliés passèrent la Partha et s'emparèrent de Reidnitz; en sorte qu'ils ne se trouvèrent plus qu'à une demi-lieue de Leipsick.

Cet événement dut mettre l'armée française dans une situation très-critique, et son flanc gauche se trouvant engagé déjà par les mouvemens des alliés, il ne lui restait plus d'autre parti à prendre que de faire des dispositions pour assurer sa retraite. Mais les Français cherchèrent à s'attribuer encore toute la gloire de

cette journée ; ils prétendirent avoir remédié au malheur de cette défection et avoir maintenu le champ de bataille. Cependant, comme leur retraite commença dès le lendemain, il la faut attribuer au danger de leur position, et non à la disette de munitions de guerre, comme ils l'ont insinué dans leur rapport.

Je ne rappellerai pas les difficultés que cette armée française éprouva dans sa retraite, ces détails tiennent spécialement à la partie militaire, et cet ouvrage doit être entièrement consacré à ce qui a rapport à la partie politique.

Si j'ai parlé des deux affaires du 16 et du 18 octobre, c'est que ces deux affaires sont trop célèbres pour qu'on n'en fasse pas mention, et c'est qu'elles sont devenues aussi la première cause des désastres qu'a éprouvés depuis la puissance de Bonaparte.

CHAPITRE XCV.

Le génie politique des puissances combat le génie militaire de Bonaparte.

Bonaparte a prouvé pendant la durée de son existence politique qu'il était un grand guerrier, mais qu'il était peu au fait des machinations des cours. Trop confiant dans ses talens, dans ses succès et dans ses forces, il a toujours porté son génie à la guerre, et il n'a envisagé la politique que comme la science destinée à ajuster ses intérêts d'une façon concordante avec ses victoires et ses conquêtes.

Cette conduite avait été fort bonne pendant le temps de ses prospérités, parce qu'alors il avait imposé silence à la politique, parce qu'alors les puissances n'étaient pas libres de former un projet qui pût lui être contraire, qui fût même susceptible de lui déplaire, et étaient par conséquent encore moins en état de conspirer contre sa fortune et contre sa gloire. Mais il aurait dû songer que l'Autriche n'était occupée que de ses intérêts, et qu'elle ferait jouer toutes sortes de ressorts pour remettre sa monarchie dans une situation respectable.

Il eût dû se bien persuader que l'Autriche, en lui proposant son alliance en 1812, avait été portée à faire cette démarche par l'espoir qu'elle avait conçu de ses triomphes, à la vue des forces innombrables qu'il conduisait contre l'empereur de Russie, et aussi par l'idée qu'en lui offrant sa coopération dans cette guerre, elle pourrait avoir une part des conquêtes, et récupérer une partie de ses pertes aux dépens de l'empereur Alexandre.

Cet espoir de l'Autriche devint singulièrement manifeste lorsque l'armée française eut obtenu ses premiers succès en Russie, puisqu'elle renforça le corps auxiliaire, puisqu'elle chercha à obtenir des triomphes, et qu'elle fit publier avec beaucoup d'emphase les petits avantages qu'elle eut vis-à-vis de faibles corps qui avaient reçu ordre de ne point lui résister.

Mais par la raison que l'Autriche avait offert son alliance et sa coopération lorsqu'il lui avait paru vraisemblable que la Russie ne serait pas en état de résister aux forces immenses qui étaient dirigées contre elle, il était plus que probable, il était évident que cette même Autriche changerait de système en voyant le changement de fortune de celui sur les forces et sur le bonheur duquel elle avait compté; il

était, dis-je, évident qu'après les terribles désastres qu'avait éprouvés l'armée française, qui était presque détruite, son intérêt particulier la détacherait de son alliance, et la porterait à reformer des liaisons avec la Russie.

Mais Bonaparte, aveuglé par sa fortune et par sa puissance, s'était fait un système de conduite qui reposait entièrement sur l'opinion qu'il s'était formée de la supériorité de ses forces et de l'infaillibilité de ses succès, et il ne s'occupa de la politique que comme d'un ressort pour populariser la guerre, et rejeter sur ses adversaires les malheurs de cette guerre, qui ne pouvait se terminer que par leur défaite, que par la réalisation de son système de domination générale.

Cette conduite était naturelle, parce qu'elle était motivée par les ressources qu'il trouvait pour faire la guerre dans sa puissance absolue, qu'il avait eu l'adresse de subordonner à la décision de son sénat, lequel avait en apparence le droit de défendre les intérêts du peuple; et n'était réellement qu'un vil instrument de la puissance et de la tyrannie de celui qui l'avait créé.

Assuré des décisions de son sénat et du dévouement de 20,000 gendarmes, il demanda

au premier que 350,000 hommes fussent mis à la disposition du ministre de la guerre; savoir : 1°. 100,000 hommes formant les cent cohortes du premier ban de la garde nationale; 2°. 100,000 hommes des conscriptions de 1809, 1810, 1811 et 1812, pris parmi ceux qui n'auraient point été appelés à faire partie de l'armée active; 3°. 150,000 hommes de la conscription de 1814. Cette demande lui fut accordée, et devait passer sans obstacle; car elle eût été la première qui aurait été refusée. Quant à l'exécution de cette mesure, elle était confiée aux gendarmes; et certes, elle était en bonnes mains.

En raison de cette faculté qu'avait Bonaparte de disposer ainsi de ceux qu'il appelait ses sujets, et en raison aussi du droit qu'il s'était arrogé de disposer à son gré des forces des princes de la fédération du Rhin, qu'il appelait ses alliés, et qu'il traitait en sujets, il avait réparé, et au-delà, les pertes qu'il avait éprouvées en Russie.

Si quelque chose avait pu affaiblir sa confiance dans ses forces, c'eût été la faiblesse de sa cavalerie, qu'il n'était pas aussi facile de rétablir, parce qu'il n'est pas aussi aisé de trouver des chevaux que des hommes propres

à la guerre. Mais il restait encore de grandes ressources en ce genre, tant en France qu'en Italie et en Allemagne ; et un patriotisme artificiel, dirigé par les autorités, devait pourvoir à ces nécessités.

On voit, par ce que je viens d'exposer, que l'attention de Bonaparte avait été fixée exclusivement sur les moyens de continuer la guerre, et qu'il ne s'était occupé que d'augmenter ses forces pour maintenir sa puissance, son opinion ayant toujours été que, par le concours de ces deux moyens, il entretiendrait la même terreur chez tous les princes ses alliés, et qu'il continuerait de les assujettir à ses besoins.

Mais tandis qu'il faisait consister sa politique dans la supériorité de ses forces, la Russie faisait consister ses forces dans la supériorité de sa politique. Elle minait sourdement les appuis de sa puissance, en détachant de son alliance l'Autriche, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, et les autres princes de la fédération du Rhin. Elle travaillait, sans qu'il s'en doutât, à mettre du vide dans ses lignes par la défection de la Saxe, à presser vigoureusement son flanc droit, à le séparer de l'armée d'Italie, et à tourmenter ses derrières, par les défections de l'Autriche, de la Bavière, du

Wurtemberg et de Bade. Elle lui fermait ses communications avec la France, et elle réduisait son armée à la situation d'une armée vaincue, tournée et réduite à la nécessité de mettre bas les armes.

Au moyen de cette habile politique de la Russie, Bonaparte éprouvait les plus graves inconvéniens, parce qu'il avait à se défendre à son front des forces réunies russes et prussiennes, et parce qu'à son flanc et à ses derrières il avait à combattre des forces sur lesquelles il avait compté, et qui étaient devenues ses ennemies.

Il y avait long-temps déjà que le roi de Bavière et les autres princes de l'Empire sentaient le besoin de se dégager du joug de la France, qui devenait de jour en jour plus humiliant, plus onéreux et plus insupportable; mais ces états, tout en appréciant les avantages qu'ils retireraient en se prêtant aux insinuations de la Russie, craignaient de se commettre, et même de se perdre, en précipitant trop les choses, surtout après la connaissance qu'ils avaient acquise que Bonaparte avait obtenu de la soumission de son sénat 350,000 hommes pour renforcer ses armées en Empire. La prudence leur avait conseillé de dissimuler et

d'attendre que l'Autriche eût pris une attitude redoutable, et que Bonaparte se fût affaibli par plusieurs batailles heureuses ou malheureuses pour ses armes.

Cette conduite fut très-sage et très-politique de la part de toutes ces puissances, et l'affaire de Lutzen a prouvé qu'une conduite moins bien mesurée pouvait les exposer à être anéanties, et à entraîner dans leur perte les plus chers intérêts de l'Europe.

Et en effet, la moitié de l'armée française n'avait point donné dans cette affaire; et cette moitié, qui était restée en arrière, eût peut-être été employée à faire disparaître les états qui auraient eu l'indiscrétion de se prononcer trop tôt en faveur d'une cause contraire à celle que voulait faire triompher Bonaparte.

Au fait, selon le rapport des Français, l'infanterie de la vieille garde n'avait pas tiré un coup de fusil; les trois divisions du corps du général Lauriston n'avaient fait qu'occuper Leipsick; les trois divisions du duc de Reggio (Oudinot) étaient encore à deux journées du champ de bataille; le comte Bertrand n'avait donné qu'avec une de ses divisions; la seconde division de la jeune garde, commandée par le général Barrois, était encore à cinq journées :

il en était de même de la moitié de la vieille garde, commandée par le général Decouz, qui n'était encore qu'à Erfurth; des batteries de réserve, formant plus de cent bouches à feu, n'avaient point rejoint, et elles étaient encore en marche depuis Mayence jusqu'à Erfurth; le corps du duc de Bellune (Victor) était aussi à trois jours du champ de bataille; le corps de cavalerie du général Sébastiani, avec les trois divisions du prince d'Eckmühl (Davoust), étaient du côté du Bas-Elbe.

D'après cet état de choses, la moindre démarche hasardée de la part de la Bavière eût été funeste à la cause commune, et eût renversé toutes les espérances des alliés; mais il n'y avait point eu à craindre la plus petite entreprise de la Bavière dans la situation où étaient les affaires à cette époque, et le ministre bavarois était trop habile pour faire faire à son roi une démarche dangereuse, ou seulement hasardée.

CHAPITRE XCVI.

Le ministre comte de Mongelas sauve l'Empire par l'habileté de sa politique.

Ce ministre, enveloppé du voile mystérieux de la politique, se présentait toujours aux Français avec les dehors de l'amitié; il multipliait ses protestations de dévouement à leur cause, et il s'appliquait à faire naître des soupçons contre l'Autriche, pour donner le change sur le projet déjà arrêté de se joindre à elle, lorsque le moment serait venu de frapper les grands coups. Il affectait des inquiétudes sur les démonstrations guerrières de l'Autriche. Il lui paraissait, à la vérité, comme l'Autriche voulait le faire croire, qu'elle n'armait qu'en faveur de la paix; mais ses armemens devenaient de jour en jour plus formidables, et en conséquence très-inquiétans pour la Bavière, qui, se trouvant plus voisine de ses états, était aussi plus exposée aux premiers effets de ses transports.

Ce qui ajoutait encore aux inquiétudes du ministre bavarois, c'était que ces redoutables armemens de l'Autriche se faisaient pendant

le temps que les deux partis s'affaiblissaient journellement et réciproquement par des batailles extrêmement sanglantes, et que cette Autriche, toujours ambitieuse, finirait par acquérir les moyens de dicter une paix à son avantage et de faire la loi à tous.

De telles insinuations étaient bien propres à affermir la confiance de Bonaparte dans la Bavière, qui n'avait cessé de lui donner des marques de son affection, et des preuves de sa reconnaissance pour les innombrables bienfaits qu'elle en avait reçus. Il eût été impossible à Bonaparte de suspecter de mauvaise foi une cour à laquelle il tenait par le double lien de la reconnaissance et d'une alliance de parenté, et qui violentait en quelque façon sa confiance, par les peines qu'elle prenait de l'éclairer sur la conduite de l'Autriche, en la représentant comme capable d'être infidèle, et de tourner contre lui ses forces, s'il se refusait à accepter les conditions de paix qu'il conviendrait à ses intérêts de lui dicter.

Par ces ingénieux artifices, le ministre comte de Mongelas avait déjà réussi dans une chose très-essentielle, celle d'avoir changé absolument la situation de la Bavière vis-à-vis de la France, puisqu'il lui avait fait faire un grand

pas vers l'indépendance, dans le temps même où il eût semblé impossible de la soulager du poids de ses chaînes, à plus forte raison de la dégager du joug de la soumission.

Par ces ingénieux artifices, le ministre bavarois avait pénétré Bonaparte de la nécessité où se trouvait sa cour de prendre des mesures vigoureuses pour pourvoir à son propre salut. Il devenait indispensable de tenir des forces respectables sur l'Inn et dans le Tyrol, pour observer les desseins de l'Autriche et pour entretenir les communications avec l'armée d'Italie, commandée en chef par le gendre du roi; et ces forces se trouvaient placées pour se joindre à l'Autriche aussitôt que cette puissance se serait déclarée contre la France, et serait en mesure pour agir hostilement. Il devenait également indispensable de conserver dans le Palatinat et dans le duché de Bavière les autres forces du roi, à cause du danger qu'il y aurait eu à dégarnir ces pays voisins de la résidence royale avant qu'on eût su à quoi étaient destinées les armées organisées par l'Autriche, et de quelle manière cette puissance entendait faire la paix, et en faveur de quel parti elle se déclarerait.

Au moyen de ces convenances et de ces pré-

cautions qu'exigeait la tranquillité, même la sûreté des états bavarois, l'armée de Bavière, que Bonaparte avait déjà destinée à faire partie de l'armée de réserve, que le maréchal Augereau devait organiser en Franconie, se trouvait retenue en Bavière pour le service personnel du roi; et l'armée de réserve, sous les ordres d'Augereau, devenait elle-même incertaine du parti qu'elle aurait à prendre, puisque les affaires de la paix pouvaient tourner de telle sorte, que l'Autriche vînt à se déclarer contre Bonaparte, et qu'il fût dans l'obligation de donner des secours à la Bavière.

Je crois qu'il serait difficile de trouver dans l'histoire de la politique, même vénitienne, même romaine, une conduite plus ingénieuse et plus habile que celle du ministre comte de Mongelas, lorsque ce ministre trouve en même temps tous les moyens d'échapper à la surveillance des agens de Bonaparte pour se mettre en rapport avec ses ennemis, pour établir des liaisons avec eux, pour concerter avec eux un plan d'opérations contraires aux intérêts de la France; les moyens de mettre dans les mains du roi toutes ses forces; les moyens de les mettre en position pour pouvoir les joindre à celles de l'Autriche, et cela par les motifs les

plus naturels et les plus plausibles ; enfin, les moyens de neutraliser une armée de réserve, et de la mettre dans l'incertitude de savoir si elle doit se porter en avant pour seconder Bonaparte, ou si elle doit demeurer à portée de la Bavière pour pouvoir voler à son secours.

J'ai fait remarquer, dans cet ouvrage, une multitude d'événemens produits par le génie politique de la Russie, par les conceptions ingénieuses des souverains de ce grand empire et de leurs ministres; je me suis plu à faire remarquer l'habileté de la conduite du comte de Metternich, et l'excellence des moyens qu'il a mis en œuvre pour sauver la monarchie autrichienne d'abord, et pour la replacer ensuite dans la situation brillante où elle se trouve aujourd'hui : mais je crois n'avoir rien raconté encore des travaux de la politique, qui surpasse la conduite qu'a tenue le ministre comte de Mongelas dans les circonstances délicates et difficiles où il s'est trouvé pour opérer la délivrance de l'empire d'Allemagne, et pour en bannir la puissance de Bonaparte.

Si l'on doit apprécier les succès de la politique en raison de la situation difficile où se trouve un état, quel état se trouvait dans une situation plus difficile que la Bavière, dans le

moment où Bonaparte, rassemblant toutes ses forces et toutes ses fureurs, ne connaissait d'amis que ceux qui manifestaient le désir de le servir, la volonté de le suivre, de seconder ses vengeances ? Et quel ministre a obtenu jamais de succès plus éclatant que celui qui, sous le joug de la tyrannie la plus absolue, au milieu des angoisses de la terreur la plus accablante, a réussi à affranchir son roi de la dépendance, à le rendre maître de disposer de ses forces, et de s'en servir pour sauver son pays, pour délivrer l'Empire, pour diminuer la puissance de l'ennemi commun, et pour préparer sa chute ?

Un empire vaste et puissant comme l'Autriche avait d'immenses moyens pour diriger à son gré sa politique, 1°. parce que cet empire était parfaitement indépendant et libre de former ses liaisons selon son intérêt ; 2°. parce que sa puissance obligeait Bonaparte à beaucoup de réserve et de ménagement envers lui, pour ne pas multiplier le nombre de ses ennemis ; 3°. parce qu'il n'était point cerné par les forces françaises, parce qu'il n'avait rien à redouter de dangereux de la part de la France, lorsqu'elle avait besoin de toutes ses forces pour faire tête à des ennemis formidables, et

parce qu'au contraire il menaçait le flanc droit de l'armée française sur une étendue de plus de soixante lieues; 4°. enfin, parce qu'un tel empire, craint et redouté, plus impératif que subordonné, est maître de ses actions comme de ses idées, est libre de se tourner en tout sens, et de diriger sa politique et ses démarches selon ses vœux, même selon ses caprices. Alors on n'a qu'à vouloir pour pouvoir, et on peut beaucoup quand on ne craint ni les obstacles, ni les ressentimens, ni les vengeances. Il résulte de tout ce que je viens de dire, qu'un grand empire fait consister sa politique dans ses forces, et que, s'il a de grandes forces, sa politique est coercitive, et peut se passer des ressources qui constituent le génie dans ce sens.

Mais il faut considérer la Bavière dans la situation où elle se trouvait à l'époque qui a précédé l'armistice d'abord, et ensuite à l'époque où les hostilités ont recommencé à la suite de cet armistice.

La Bavière était devenue grande et puissante par la faveur de Bonaparte; elle était devenue grande et puissante aux dépens de l'Autriche; elle avait sacrifié son indépendance pour devenir grande; elle avait sacrifié son indépen-

dance pour se soustraire aux ressentimens de l'Autriche ; elle devait faire les plus grands efforts pour regagner son indépendance, et pour faire cesser une soumission qui ne s'accordait point avec l'éclat de sa nouvelle puissance ; mais la France triomphante lui interdisait de faire aucune démarche qui pût la faire soupçonner d'avoir un tel désir, et la France malheureuse augmentait ses inquiétudes du côté de l'Autriche ; les foudres autrichiennes étaient près de tomber sur elle, et cette puissance en état d'exercer contre elle les vengeances les plus terribles. Quelle situation difficile ! et qu'il fallait user de réserve, de circonspection et d'adresse, pour ne pas se commettre d'une part, pour se séparer d'autre part des intérêts de ces deux rivales, et pour régler enfin sa conduite de manière à triompher de toutes deux ! C'est ce qu'a fait l'habile ministre.

Le comte de Mongelas n'avait jamais perdu de vue les deux rivales. Il s'était aperçu que toutes deux étaient dévorées d'une égale ambition ; que Bonaparte, tout occupé de sa gloire, cherchait à maintenir sa puissance, et que l'empereur d'Autriche, tout occupé de ses pertes, cherchait à les réparer.

Il savait que ni l'un ni l'autre ne faisait des vœux pour la paix, et qu'attachés spécialement à leur intérêt particulier, ils n'avaient mis en avant des projets de paix que pour avoir le temps d'organiser de grandes forces, l'un pour tenir dans la sujétion tous les princes de l'Empire, et l'autre pour procurer de puissans secours aux souverains alliés.

Il savait que la prétendue médiation de l'Autriche était un acheminement à une alliance formelle avec les ennemis de la France, et il regardait même cette alliance comme arrêtée. Il ne se dissimulait pas les dangers auxquels se trouvait exposée la Bavière par l'effet de cette alliance ; il se persuadait que son roi serait forcé, pour sa conservation, d'aider la France de tout son pouvoir, et qu'il retomberait dans l'état de dépendance et de soumission dont il avait eu tant à souffrir, si la France triomphait, ou qu'il subirait la loi la plus rigoureuse de la part de l'Autriche, si la fortune venait à se déclarer pour les alliés.

Dans cette position, aussi alarmante que difficile, le ministre envoya secrètement un agent fidèle au quartier-général de l'empereur Alexandre. Il fit proposer à ce monarque de s'unir à ses intérêts et à sa cause, qui lui sem-

blait être aussi celle de toute l'Europe; et pour engager l'empereur de Russie à cette union, il lui fit représenter adroitement l'avantage de sa position, la Bavière se trouvant placée sur les derrières de l'armée française, et pouvant opérer par l'effet de sa défection, non-seulement la défection de plusieurs autres princes de l'Empire, mais des embarras, même des dangers pour l'armée française, qui avait compté sur son assistance, et qui se trouverait l'avoir pour ennemie. On a vu précédemment que l'empereur de Russie avait prévu cette démarche de la part de la Bavière, et qu'il l'avait considérée comme une conséquence naturelle de sa situation topographique et politique.

Le rusé ministre s'était bien attendu qu'une telle proposition ne serait point rejetée; et en effet, elle fut acceptée avec tant d'empressement, qu'on lui en adressa les témoignages de la plus vive reconnaissance. Mais le ministre avait aussi chargé son agent d'observer aux alliés que le danger de la position de la Bavière empêchait de décider l'époque de sa défection, qu'elle ne pourrait être produite que par les événemens de la guerre; mais

qu'elle aurait lieu dans le moment propice, et de manière à favoriser les intérêts des alliés sans compromettre ses propres intérêts.

Par cette conduite prudente et adroite, le comte de Mongelas s'etait procuré, 1°. le moyen d'étudier les projets de l'Autriche, et de connaître si l'on pouvait compter sur la sincérité de son alliance avec les ennemis de la France; 2°. l'assurance de s'affranchir des ressentimens et des vengeances de cette puissance et de la dépendance de la France en cas de succès de la part des alliés; et 3°. dans le cas où la fortune se serait déclarée pour les Français, la Bavière augmentait encore sa puissance aux dépens de l'Autriche, et elle ne courait d'autre risque que celui de devoir attendre d'autres événemens pour obtenir son indépendance.

Cela doit prouver qu'un ministre habile fait consister la puissance de son souverain dans le génie de sa politique, et on a vu précédemment avec quelle ruse, quelle adresse et quels artifices ce serviteur fidèle, dévoué et attaché à son souverain, en faisant les affaires de son roi, a fait aussi celles de l'Empire, celles des alliés, celles de toute l'Europe; car, sans la défection de la Bavière, sans cette défection produite par

les manœuvres de la plus habile et de la plus déliée politique, sans cette défection qui changea en un moment toute la situation militaire de Bonaparte, qui, de brillante qu'elle était, la rendit extrêmement alarmante, il eût été difficile de prévoir ce que serait devenu l'Empire d'Allemagne, et même l'Europe, surtout après les succès que ce conquérant avait déjà obtenus, depuis l'alliance de l'Autriche, à Dresde et dans la Lusace. Mais cette défection eut lieu au moment où Bonaparte avait conçu le fameux plan de campagne dont j'ai déjà parlé, celui d'opérer sur la droite de l'Elbe, depuis Dresde jusqu'à Hambourg, de menacer Postdam et Berlin, et de prendre, pour centre d'opération, Magdebourg, qui, dans ce dessein, avait été approvisionné en munitions de guerre et de bouche; et cette défection obligea ce conquérant à abandonner ce plan, à le changer totalement, et à reporter son quartier-général à Leipsick, pour opposer des masses aux forces concentrées de l'ennemi, et pour pouvoir se défendre des entreprises de la Bavière, qui se trouvait déjà réunie à l'Autriche, et qui ne pouvait manquer d'entraîner d'autres princes dans son parti.

Je ne crains pas de le dire, l'homme qui,

par la conduite que je viens d'exposer, a été la cause efficiente des succès des alliés et des grands événemens qui en ont été la conséquence, est digne de l'admiration et de la reconnaissance de toute l'Europe, et mérite d'être placé parmi les hommes qui se sont le plus illustrés dans la carrière de la politique.

CHAPITRE XCVII.

La Providence retire à Bonaparte les lumières de la sagesse et précipite sa chute.

Tant que Bonaparte avait cru pouvoir compter sur ses forces, il avait cru aussi pouvoir compter sur ses alliés, et ce qui dut encore fortifier sa confiance dans la fidélité de ses alliés, ce furent principalement les derniers événemens de la guerre, qui tous avaient été glorieux pour ses armes. Mais la fortune l'avait trompé, et les nouveaux lauriers qu'elle lui avait fait cueillir dans les champs de Lutzen, de Bautzen, de Wurtzchen, de Dresde, de la Silésie et de Wachau, étaient un allèchement pour l'attirer dans les piéges que lui tendait sourdement la politique, parce qu'ils confir-

maient toutes les espérances qu'il avait fondées sur ses triomphes, parce qu'ils lui semblaient river les fers qu'il avait donnés à ses alliés et à ses amis, parce qu'ils le délivraient, dans son opinion, des inquiétudes, même des travaux de la politique, parce qu'enfin ils lui faisaient entrevoir le pouvoir et les moyens de soumettre la politique à la victoire, et de pénétrer, par ses conquêtes, dans tous les lieux où elle avait établi les théâtres de ses intrigues.

En effet, la politique était entrée pour presque rien dans le plan de conduite de Bonaparte, et elle lui avait paru mériter si peu son attention, qu'il en avait abandonné les détails à son ministre duc de Bassano, homme tout-à-fait neuf dans ces fortes d'affaires, et incapable de démêler les artifices de ses amis et de pénétrer les vues de ses ennemis ; mais cependant praticien, dialecticien, et capable de faire des rapports insidieux et tournés de manière à populariser la guerre.

Tout son système politique ayant été réglé dans ce sens, on ne dut point être étonné de voir dans les postes diplomatiques, près des cours, des hommes parfaitement étrangers à la politique, puisque la tâche de ces agens était bornée à rendre compte, non de la con-

duite et des projets apparens de ces cours, mais des discours de leurs ministres, qui, ne se trouvant point d'accord avec leur conduite et leurs projets, servaient de moyen pour constater leur duplicité, pour motiver les inquiétudes, pour justifier les mesures hostiles, et pour persuader que la guerre était un besoin, un devoir, une loi de l'honneur et de la nécessité.

Cependant, bien loin de populariser la guerre, bien loin de conquérir l'opinion du peuple et de s'en faire un parti, chaque succès qu'obtenait Bonaparte était considéré comme une calamité, parce que toujours ses guerres avaient été meurtrières, ses triomphes tyranniques, et ses conquêtes désastreuses; les gémissemens, les cris de douleur des opprimés, avaient trop souvent étouffé les chants de victoire; et ses lauriers avaient été arrosés de trop de larmes pour qu'on pût souhaiter de lui en voir cueillir encore. Comme on n'avait obtenu aucun bienfait, aucun avantage, même aucun soulagement de sa fortune; comme on ne sortait des horreurs de la guerre que pour tomber dans les fers de l'esclavage, tous les vœux étaient pour ses adversaires, et il se consumait inutilement en jongleries, pour donner le change

à une opinion qui ne pouvait plus varier sur son compte.

Dans sa position, Bonaparte n'aurait pas dû chercher à captiver l'opinion du public; car, en se rendant justice, et en repassant dans son esprit toutes les espèces d'actes d'autorité qu'il avait exercés dans tous les pays et chez tous les peuples où l'avait conduit la fortune de ses armes, il lui eût semblé impossible qu'aucun individu possédant une propriété et tenant à une famille ou à des amis, eût été disposé à applaudir à des mesures qui menaçaient de nouvelles infortunes, qui promettaient un surcroît de désespoir. Il eût dû se considérer comme étant en guerre avec tous les souverains et avec toutes les nations, puisque son ambition était de fonder une monarchie universelle. Son ambition étant dirigée contre tous, il devait les envisager tous comme ennemis, et n'employer les ressources de la politique que comme un moyen propre à donner des espérances de paix pour refroidir le zèle de ses ennemis, et se procurer le temps de rassembler de nouvelles forces.

Bonaparte avait été lui-même l'auteur de ses embarras, et son ambition ainsi que sa conduite l'avaient placé dans la position singulière

d'avoir autant à se défendre de la terreur de ses alliés que de la fureur de ses ennemis.

Dans cette position, il n'avait qu'un parti à prendre, celui de se tenir en garde contre tous, et de s'armer en même temps contre ses ennemis ouverts et cachés; alors la politique aurait eu peu à faire, puisque la force aurait été au-devant d'elle, et que, si elle eût été en état de concevoir, elle n'aurait point été en état d'exécuter.

La défection de la Bavière était un événement qu'il aurait dû prévoir, s'il se fût bien pénétré lui-même de la situation de cette puissance; s'il eût pu concevoir ce qu'il pouvait entrer de reconnaissance pour tous ses bienfaits dans le cœur d'un prince qu'il avait fait grand, mais auquel il avait fait trop payer le prix de sa grandeur; s'il eût aperçu dans ce prince ces sentimens d'orgueil et d'indépendance qu'il éprouvait lui-même, et que doit éprouver tout prince qui a de la puissance et qui sent le besoin de donner de l'éclat à sa dignité. Mais il n'a pas prévu cette défection, il n'a pas prévu qu'elle en entraînerait plusieurs autres, et il n'a pris aucune précaution, ni pour l'empêcher, ni pour prévenir les embarras qu'elle devait lui occasionner.

Quand on considère la conduite de cet homme dans tous les détails de l'art de gouverner, on est forcé de l'admirer. Tous ses actes prouvent un génie vaste, une connaissance profonde des hommes et des choses. Toutes ses lois, toutes ses actions, toutes ses pensées même, sont en rapport avec les désirs de son ambition, avec les besoins de sa puissance. Ses regards sont fixés sur toutes les branches d'administration : rien n'échappe à sa perspicacité ; sa prévoyance trace toutes les routes à ses agens, et tout marche vers le but qu'il a fixé, son ambition ; parce qu'il a eu l'art de faire de sa propre ambition, l'élément de toutes les ambitions ; parce qu'il a eu l'art de faire dépendre de sa puissance l'espérance, les richesses, les honneurs, ces liens qui sont des chaînes pour les ambitieux, et qui en font des esclaves.

La conduite de cet homme, pendant toute la durée de son gouvernement, a été un enchaînement de conceptions hardies, ingénieuses et sublimes ; il a adapté toutes les ressources de la politique aux circonstances variées et difficiles dans lesquelles il s'est trouvé, avec une habileté merveilleuse, et il a montré dans toutes ces circonstances qu'il possédait à un degré

éminent, la science royale, c'est-à-dire, la science du gouvernement.

Il doit paraître bien extraordinaire que cet homme, qui s'est montré si supérieur dans la politique intérieure ait montré si peu de talent dans la politique extérieure ou diplomatique. Je puis dire que son ignorance dans cette science a été telle, que les succès qu'il y a obtenus ont été des fautes graves et d'une grande conséquence, puisqu'ils ont été plus nuisibles qu'utiles à la marche de son ambition.

On a pu remarquer que ses succès dans la politique extérieure ont toujours été le résultat de ses succès dans la guerre, et que, dégagé de l'obligation de manœuvrer pour tromper ses adversaires, pour les circonvenir, pour les leurrer, pour les duper, il n'a eu que des volontés à exprimer, et point de transactions à faire.

Cette conduite avait été convenable, et même parfaite, tant que ses victoires lui avaient procuré des conquêtes; mais dès qu'il s'aperçut que ses victoires ne produisaient plus de conquêtes, et que tout le sang qu'il faisait répandre ne lui procurait d'autre avantage que celui de se dire maître d'un champ de

bataille, il ne pouvait plus mettre sa volonté à la place des transactions, et il devait porter un œil attentif sur les manœuvres politiques de ses adversaires. Mais, trop confiant dans ses forces et dans son génie militaire, trop confiant dans l'opinion qu'il avait de la fidélité de ses alliés, il suivit toujours cette marche politique, qui n'était en rapport qu'avec ses succès; et il ne crut pas que la politique fût capable de lui occasionner, par ses manœuvres, plus d'embarras, plus de revers, que n'aurait pu le faire une défaite.

Aussitôt que Bonaparte eut appris la défection de la Bavière, de la puissance qui semblait devoir tenir à son alliance par les liens les plus forts, il n'aurait plus dû compter sur la fidélité des autres princes de l'Empire; il aurait dû penser que tous ces princes étaient las de lui obéir, et qu'ils étaient tous disposés à s'unir au parti contraire, qui se présentait comme sauveur, et qui leur faisait espérer leur indépendance.

Dès ce moment, au lieu de resserrer sa ligne, et de prendre des mesures pour combattre sur un terrain qui était entouré d'ennemis, il eût dû évacuer l'Empire entière-



ment, et remettre ses armées de l'autre côté du Rhin.

Par cette conduite, il eût agi d'une manière conséquente, parce qu'il eût continué de subordonner la politique à ses succès, au lieu qu'il faisait dépendre les événemens de la guerre des succès de la politique.

Il était de sa sagesse comme de son intérêt de mettre ses ennemis devant lui, pour se soustraire à leurs intrigues, à leur malveillance, et de se mettre derrière le Rhin pour observer leurs mouvemens, pour les regarder en face, pour les combattre et pour les vaincre.

En abandonnant l'Empire, et en se retirant derrière le Rhin, il acquérait sur les alliés un avantage bien supérieur à celui qu'il aurait eu en s'y maintenant, même avec les secours des princes de l'Empire.

En adoptant cette conduite, il avait son flanc et ses derrières libres; il n'éprouvait ni embarras ni inquiétudes pour l'arrivée de ses renforts, pour la sûreté de ses convois; il était à portée de toutes ses ressources, et il se procurait une situation formidable.

Sa situation devenait formidable sous le rapport de ses forces, parce qu'il ajoutait à celles qui avaient combattu à Lutzen, Bautzen, etc.,

350,000 hommes qui lui avaient été accordés par le sénat dès le mois de janvier 1813, et 280,000 hommes qui venaient de lui être accordés dans le moment même qu'il combattait à Wachau.

Elle devenait encore formidable sous le rapport des embarras qu'il causait à l'ennemi, parce qu'il tenait de fortes garnisons sur l'Oder et sur l'Elbe, conséquemment à ses derrières; parce qu'il gardait des forteresses en Saxe, en Franconie et dans le pays d'Hanovre, conséquemment au centre de ses opérations; et parce qu'il l'obligeait ainsi de diviser ses forces, ou pour faire les siéges de ces places, ou pour les tenir en respect par des armées d'observation. Et elle devenait encore formidable, parce qu'il avait en son pouvoir le Vieux-Brisach, Kehl, Philipsbourg, Cassel et Wesel, forteresses situées sur la rive droite du Rhin, bien approvisionnées, fournies de nombreuses garnisons, et pouvant servir à entretenir une libre communication entre les deux rives de ce fleuve.

Sa situation étant dans cet état en Empire, et ayant dans l'intérieur de la France et sur la rive gauche du Rhin des forteresses du premier ordre, et plus d'un million d'hommes à sa

disposition, il n'avait rien à redouter des efforts de ses ennemis du côté du Rhin ; et toute son attention devait se porter sur la Hollande et sur la Suisse, qui étaient les deux points destinés à lui servir d'appuis.

En Hollande, il avait déjà des forces respectables, et, avec 60,000 hommes de plus, il complétait son système de défense de ce côté. Il plaçait 440,000 hommes sur le Rhin, pour défendre le cours de ce fleuve depuis Bâle jusqu'au Wahl ; il occupait la Suisse avec 100,000 hommes : il lui en restait encore 400,000 destinés à se joindre à l'armée d'Italie, et, avec ces forces redoutables, il faisait une invasion dans les provinces autrichiennes ; il y établissait le théâtre principal de la guerre ; il faisait de nouveau la conquête de cette monarchie, parce que les Russes et les Prussiens, obligés de se tenir en Empire, ne pouvaient point voler à son secours ; et cette monarchie détruite, il devenait maître de tout l'Empire, qu'il pouvait attaquer en tous sens, et il forçait les Russes à se retirer et à abandonner tous leurs alliés aux terribles effets de sa vengeance.

Mais Bonaparte, ayant dans ses mains les moyens que je viens de détailler pour opérer

toutes ces choses, n'en a rien fait : il s'est aussi mal conduit militairement que politiquement dans cette circonstance. Il faut en conclure qu'il n'a pas été maître d'agir autrement ; que la Providence lui avait retiré les lumières de la sagesse ; qu'elle avait décidé de mettre un terme à son ambition impitoyable, et de faire triompher des princes qu'elle avait réunis à force de revers, à force de malheurs, à force d'humiliations et d'amertumes, et qu'elle avait décidés à combattre en faveur du bien général, en les armant tous en faveur de la plus sainte des causes, en faveur de la cause des Bourbons, à laquelle elle avait attaché la tranquillité de toutes les nations et la sûreté de tous les trônes.

CHAPITRE XCVIII.

Bonaparte attribue ses succès à son génie. Il se roidit contre la Providence. La Providence se venge.

Tant que la Providence eut besoin du secours de l'ambition de Bonaparte pour convaincre les princes de la nécessité de s'unir et d'agir en harmonie, elle favorisa son ambition de toutes les manières, et elle ne se lassa point de la favoriser, malgré l'abus cruel qu'il faisait de ses faveurs. Mais l'union de toutes les puissances devait être le terme de cette ambition; et tout ce qu'elle devait entreprendre après cette réunion, si long-temps désirée, et enfin effectuée, ne pouvait tourner qu'à son préjudice, parce que toute entreprise nouvelle était une révolte, une désobéissance à ses décrets.

Les heureux de ce monde ne croient point à une Providence. Placés en naissant au milieu des biens de la fortune, ils croient que leur sort ne peut point changer, et leur bonheur, prolongé jusqu'à l'âge mûr, leur inspire une espèce de scepticisme que fortifie leur orgueil,

et qui leur fait dédaigner cette Providence divine qui les a fait naître, qui les a placés où ils se trouvent. Mais ces sceptiques doivent savoir que la Providence dirige tout dans cet univers, que c'est elle qui accorde de la fortune, que c'est elle qui dispense le génie; ils doivent savoir que le génie des uns est bien souvent le résultat de l'imbécillité des autres, et que le génie, en ce sens, est peu de chose, qu'il n'est qu'une qualité relative aussi frivole que fragile.

Bonaparte, né et élevé dans la classe mitoyenne de la société, et porté subitement au faîte des grandeurs humaines, s'est mis, plus qu'aucun autre homme, en révolte contre la Providence. Il a semblé, pendant toute la durée de son existence politique, avoir accusé cette divine Providence de s'être méprise à son égard, en le faisant naître dans une condition si différente de celle à laquelle il était parvenu. Il a attribué son bonheur à son seul génie, et il n'a pas compris que son génie n'eût été rien sans le secours de cette même Providence, qui avait excité les souverains à s'abandonner à leurs ministres, qui avait retiré à ceux-ci jusqu'aux simples lumières du bon sens, pour l'aider à accélérer sa fortune; et il n'a pas

pensé que cette même Providence, en forçant tous ces souverains à s'unir de bonne foi et à remettre leurs intérêts en de meilleures mains, les rendrait capables de détruire en un instant tous les monumens élevés par son génie, et que ce génie serait remplacé par la sottise.

Il a dû pourtant se convaincre que la Providence est supérieure aux hommes; qu'elle tient dans ses mains leur destinée; qu'elle les élève et les abaisse à son gré; qu'elle les rend heureux ou malheureux, selon ses besoins, selon ses vues; qu'elle ôte la raison, ou la donne; qu'elle agrandit ou rétrécit le génie, et que tout est subordonné à sa volonté suprême.

L'empereur de Russie avait mis sa confiance dans la Providence; il s'était abandonné à ses desseins; il avait annoncé dans tous ses actes, dans toutes ses proclamations, la résolution de n'agir que par ses inspirations; il avait religieusement rapporté à l'influence de ses conseils, à la sagesse de ses directions, tous ses succès; et il ne fit point une fausse démarche, et il ne prit point une fausse mesure.

Le but avait été fixé par la Providence. Son doigt l'avait montré à toutes les puissances. On y lisait ces mots : *Union de tous*. A ces mots

elle avait attaché le rétablissement de la maison de Bourbon, et à ce rétablissement, l'indépendance des souverains, le salut des trônes, la tranquillité de l'Europe.

L'empereur Alexandre ne perdit jamais de vue ce but; jamais d'autre ambition n'entra dans son cœur que celle d'accomplir fidèlement les vœux de la Providence, et son génie dut paraître s'agrandir, si l'on doit faire consister le génie d'un prince dans la rapidité de ses succès.

Bonaparte avait adopté une marche contraire; il avait mis toute sa confiace dans son génie; il lui avait attribué tous ses succès. Ses proclamations, ses ordres du jour, le représentaient comme un être infiniment supérieur à toute puissance humaine; son génie était l'idole à laquelle il sacrifiait, et si les temples retentissaient quelquefois des actions de grâces qu'il faisait rendre à Dieu de ses victoires, il cachoit sous le voile d'une hypocrisie mondaine et politique un orgueil qui contestait ses succès à la Divinité.

Tant que la Providence eut à combattre les souverains pour les forcer à s'unir, elle se servit de Bonaparte pour les vaincre et les assujettir. Ce fut elle qui lui procura ses victoires

et qui lui donna des alliés. Alors elle voulut que ses victoires produisissent des conquêtes ; elle voulut que ses conquêtes servissent à lui attacher ses alliés, à se les assujettir, et que ceux-ci, en recevant leur part des conquêtes, pussent s'écrier : Ah, l'aimable conquérant! ah, les agréables chaînes ! ah, l'adorable esclavage !

Mais lorsque l'union fut opérée par la sagesse de ses mesures, par l'exécution de ses décrets, confiée à l'empereur Alexandre, il ne fut plus question de conquêtes, il ne fut question que de combats propres à dégoûter les plus téméraires et les plus acharnés, et on n'entendit plus chez les alliés que ces cris précurseurs de la trahison : Ah, l'abominable tyran ! ah, les insupportables chaînes ! ah, le révoltant esclavage !

Dès ce moment Bonaparte dut apprécier la puissance de son génie ; il dut être convaincu que le génie est subordonné aux événemens, et que les événemens ne dépendent point des hommes ; mais sont préparés, produits et conduits par une Providence qui fait tout dans ce monde, et de qui tout dépend. Il n'avait point été maître d'arrêter le cours de son ambition lorsque les ennemis se multipliaient devant lui

et à ses côtés, et par là il avait manqué de génie. Il n'avait pas prévu la défection des alliés qu'il avait derrière lui, et par là il avait encore manqué de génie. Il n'avait pas eu la précaution de mettre tous ses ennemis devant lui, en se plaçant dans une position à pouvoir les combattre et les vaincre, et il a montré en cela qu'il avait perdu la tête, et que tout son génie s'était évanoui.

Bonaparte avait cru maintenir sa puissance en Empire par ses forces et par son génie; mais son génie et ses forces dûrent céder aux forces de ses ennemis et à la trahison de ses alliés. Il eût pu triompher des forces et de la trahison, si la Providence lui eût permis de prendre les mesures dont j'ai parlé dans le Chapitre précédent; mais la Providence lui avait retiré ce génie qui avait encouragé son orgueil et son ambition, et sur lequel il semblait encore fonder ses espérances; elle avait décidé de lui prouver qu'il n'était qu'un homme, et qu'il devait, comme tout autre, s'incliner respectueusement devant l'autorité immuable de ses décrets.

Trompé, trahi par tous les princes qu'il avait cru ses amis, abandonné de la Providence qu'il avait méconnue, forcé d'abandonner sa puis-

sance en Empire, Bonaparte se plaça lui-même, et comme malgré lui, dans une situation plus embarrassante et plus dangereuse que celle où il s'était trouvé avant qu'il commençât sa retraite et qu'il transportât ses forces de l'autre côté du Rhin, parce qu'il se mit dans la nécessité d'exercer contre les Français un genre de tyrannie, que jusque-là il n'avait fait peser que sur l'étranger, et qui ne pouvait manquer de leur être insupportable.

CHAPITRE XCIX.

La Providence poursuit ses vengeances. Elle porte Bonaparte à adopter de fausses mesures.

La gloire est le dernier symptôme de la maladie appelée ambition; c'est une humeur qui s'attache au cœur, c'est un poison qui tue.

Bonaparte avait combattu en Empire pour maintenir sa puissance, et se ménager les moyens de poursuivre son grand projet, son projet favori de domination universelle; il va combattre désormais pour sauver sa gloire et pour défendre son trône, pour ramener la

victoire sous ses drapeaux, et réaliser ce même projet de domination universelle.

Pour réussir dans ce vaste dessein, il n'avait qu'à faire un bon usage des forces qui avaient été mises à sa disposition, en les faisant agir dans des pays étrangers à la France; mais une main invisible le poussait sans cesse vers l'abîme, et chaque démarche qu'il faisait pour s'en éloigner semblait l'en rapprocher davantage. Ce n'était plus la prudence qui dirigeait sa conduite; ce n'était plus ce génie vaste et éclairé qui présidait à ses entreprises; il ne concevait plus que des projets insensés, et chaque mesure qu'il adoptait affaiblissait sa puissance au lieu de l'affermir : tant il est vrai que la fortune aveugle les hommes, lorsqu'elle ne veut pas qu'ils détournent de dessus leurs têtes les désastres qu'elle leur prépare.

Il avait plus de forces qu'il ne lui en fallait pour triompher de la coalition, en quelque lieu qu'il la combattît; mais il était déjà lui-même dominé par la terreur : les forces de ses ennemis s'agrandissaient tellement à ses yeux, qu'il crut ne pouvoir les surmonter qu'en armant tout le peuple en masse. C'était le moyen le plus prompt et le plus infaillible de précipiter sa chute; mais cette pensée ne lui

vint pas dans l'esprit, et il fut loin de concevoir que, dans la nouvelle situation où il se trouvait, toute augmentation de force populaire diminuait sa force militaire et ruinait ses affaires, cette augmentation ne pouvant s'opérer que par des lois tyranniques et des violences.

Entraîné par sa malheureuse étoile, il se voit réduit à défendre son trône et sa gloire sur le territoire français, parce qu'il n'a pas pris les précautions convenables pour empêcher ses ennemis d'y pénétrer. Il avait été trahi par l'Autriche, par la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg et tous les princes de l'Empire, et lui, qui n'avait jamais tenu parole, qui n'avait jamais rempli ses engagemens, qui n'avait jamais exécuté aucune de ses promesses, il eut la folie de croire qu'il les fixerait sur la rive droite du Rhin, en reconnaissant la neutralité de la Suisse, et que le territoire français serait affranchi des calamités de la guerre.

Les puissances alliées avaient en effet reconnu la neutralité de la Suisse, et elles avaient cru que cet acte de modération et de justice engagerait Bonaparte à adopter des sentimens conformes à sa nouvelle position

et au besoin qu'avait l'Europe de se reposer après tant d'années de souffrances; mais Bonaparte se crut dégagé de toute obligation envers les puissances en se soumettant aux mêmes égards à l'égard des Suisses, et en reconnaissant formellement la neutralité de leur république; et, persuadé qu'il avait assuré le côté faible de la France par son accession à cette neutralité, il ne s'occupa plus que des moyens d'accroître de nouveau ses forces pour repasser en Allemagne, afin d'y combattre ses ennemis avec avantage.

Son intention n'était pas douteuse; et, à juger de son intention par les exemples du passé et par la connaissance qu'on avait acquise de son caractère bouillant, impétueux et irascible, on dut s'attendre à le voir faire les plus grands efforts pour se mettre en état d'exercer ses vengeances : mais on dut surtout être convaincu de cette intention lorsqu'on apprit qu'il signala son arrivée à Paris par la demande d'une nouvelle levée de 300,000 conscrits, qui lui furent accordés par le sénat.

Cette démarche était inconséquente, et elle ne pouvait être que le résultat d'un orgueil irrité, et incapable de se prêter à aucune composition : on eût pu même la traiter d'insen-

sée, puisqu'elle semblait en quelque façon défier un ennemi vainqueur, et l'exciter à mettre tout en usage pour profiter de ses avantages.

Cependant les puissances alliées, persistant dans leur système de modération et de justice, jugèrent convenable de faire connaître leurs vues et leurs sentimens, dans l'espérance que la voix de la sagesse adoucirait cette âme dévorée de la passion de la gloire et des conquêtes; elles firent publier la proclamation suivante, datée de Francfort, le 1er décembre 1813 :

« Le gouvernement français a récemment décrété une nouvelle levée de 300,000 conscrits. Les expressions du sénatus-consulte sont une sommation aux puissances alliées de déclarer à la face du monde, encore une fois, les vues qui les portent à faire la présente guerre, et sur lesquelles reposent leurs vœux et leurs résolutions. Les puissances ne sont point armées contre la France, mais contre cette excessive puissance que l'empereur Napoléon a exercée si long-temps au-delà des frontières de son empire, pour le malheur de l'Europe et celui de la France.

» La victoire a conduit sur le Rhin les puis-

sances alliées. Le premier usage que Leurs Majestés Impériales et Royales ont fait de la victoire, a été d'offrir la paix à S. M. l'empereur de France. Les nouveaux accroissemens qu'ont reçus leurs forces, par la réunion de tous les souverains et princes de l'Allemagne, n'ont point eu la moindre influence sur les conditions de la paix. Ces conditions ont pour fondement l'indépendance de l'empire français et celle des autres états de l'Europe. Les vues des puissances alliées sont droites dans leur but, magnanimes et généreuses dans leurs dispositions, tranquillisantes pour tous, honorables pour chaque parti.

» Les vœux des puissances alliées sont que la France soit grande, forte et heureuse, parce que la puissance française, grande et forte, est une des bases de l'édifice des états de l'Europe. Elles souhaitent que la France soit heureuse; que le commerce français reprenne une nouvelle vie; que les arts et les sciences, ces bienfaits de la paix, refleurissent chez elle, parce qu'un grand peuple ne peut être tranquille lorsqu'il n'est point heureux. Les puissances alliées assurent à l'empire français un agrandissement de territoire tel qu'il n'en a

jamais possédé un semblable sous le règne des rois.

» Mais les puissances veulent aussi être libres, heureuses et tranquilles; elles veulent un état de paix qui, par une sage distribution des forces, par une balance convenable, puisse à l'avenir garantir les peuples des souffrances sans nombre qui ont pesé sur l'Europe depuis vingt ans.

» Les puissance alliées ne déposeront point les armes qu'elles n'aient atteint ce grand et bienfaisant but, ce noble objet de leurs efforts; elles ne déposeront point les armes que la situation politique de l'Europe ne soit de nouveau affermie, que la paix de l'Europe ne soit assurée par des traités sacrés. »

Cette proclamation déposait hautement en faveur de la justice et de la modération des puissances, et il fallait que l'orgueil de Bonaparte fût irrité à un point excessif, puisqu'il n'y aperçut pas de moyens d'apaisement : il fallait même que ce malheureux orgueil eût singulièrement aliéné son esprit, puisqu'il ne sut pas se faire une raison de sa position, puisqu'il s'entêta à vouloir corriger sa mauvaise fortune par des moyens qui devaient nécessairement l'empirer. Ayant été trompé,

trahi par ses alliés, les ayant vus réunis à son ennemi principal, ayant à les combattre tous avec les seuls moyens que lui offrait la France, et n'ayant plus rien à espérer de leurs divisions, puisque leur union avait été pour eux un moyen de salut, puisqu'ils n'avaient trouvé que ce moyen pour se soustraire aux rigueurs de sa tyrannie, pour regagner leur indépendance, il était de sa prudence et de son intérêt de se prêter à des arrangemens qui semblaient devoir lui garantir la possession du trône de France et décider du sort de sa famille.

Il est vrai que de tels arrangemens auraient fait évanouir son système de domination générale; mais ce système ne pouvant se réaliser que par la faiblesse des puissances, et leur faiblesse ne pouvant être que l'effet de leurs divisions, il ne pouvait fonder ses espérances sur des moyens qui n'existaient déjà plus, et qui ne pouvaient plus renaître, puisque sa tyrannie les avait détruits.

Bonaparte avait méconnu la Providence, et il était destiné à devenir victime de sa résistance à ses décrets. Ce n'était plus lui qui agissait, c'était cette même Providence qui le faisait agir; c'était elle qui fortifiait en lui ce funeste orgueil qui le portait à repousser toutes

propositions de paix, qui l'excitait à prendre des mesures qui devaient finir par soulever ses sujets, et les porter à le trahir.

Indépendamment des 300,000 conscrits qu'il avait demandés pour renforcer ses armées, il demanda encore une augmentation d'impôt sur les biens-fonds, pour subvenir aux nouvelles dépenses qu'allait occasionner une guerre qu'il était obligé de faire à ses propres dépens. Cet impôt, dont il avait fait espérer la diminution lorsqu'il établit son monopole sur le tabac et sur le sel, devait produire une augmentation de charges de 49 millions, et porter ce genre d'impôt à 150 millions, lorsque le peuple, privé de commerce avec l'étranger, était aux abois.

Il décréta la formation de deux armées nouvelles de 100,000 hommes chacune, pour être placées, l'une près de Turin, et l'autre près de Bordeaux.

Enfin on vit son orgueil combattre jusqu'à son intérêt personnel, et adopter les mesures les plus opposées à son salut et au salut de la France.

Ce fut conduit par ce sentiment qu'il se transporta, le 19 décembre 1813, au corps-législatif. Ce fut dans cette séance solennelle

qu'il chercha à émouvoir les cœurs des membres de cette assemblée, et à les enchaîner à ses idées de gloire, pour obtenir de ces représentans de la nation les sacrifices qu'exigeaient son orgueil, son ambition et sa vengeance.

Après avoir fait un détail pompeux de ce qu'il avait effectué par ses victoires, comme d'avoir généreusement accordé la paix à des nations qu'il avait vaincues et subjuguées, qu'il avait eu le pouvoir de dépouiller et de réduire à l'esclavage; d'avoir érigé des trônes pour des rois qui l'avaient abandonné, il ajouta qu'il avait conçu et exécuté un grand plan pour le bien et le bonheur du monde, parce que, comme monarque et comme père, il sentait que la paix assurait la sécurité des trônes et des familles.

Le système de Bonaparte avait quelque chose d'astronomique dans ses formes. Il avait imaginé de se faire ressembler au soleil, et, comme ce grand astre, de subordonner tous les autres corps aux influences de sa puissance.

Après avoir créé des planètes sous les noms de *royaume*, il avait créé des satellites sous les noms de *grands-duchés* et de *principautés*.

Les royaumes, comme les planètes, étaient destinés à décrire des ellipses autour de son

trône impérial, et les grands-duchés et principautés devaient aussi tourner autour du trône impérial, par l'effet du mouvement de ces royaumes, ou de ces planètes politiques, qui les entraînaient irrésistiblement.

Encore que les royaumes fussent très-lumineux aux yeux de la multitude, envisagés à une grande distance du trône impérial, ils devaient être opaques à l'égard de l'empire français, et ils devaient s'éclipser vis-à-vis du grand astre, qui ne souffrait point d'objets de comparaison.

Il faut convenir que cette combinaison politique, calquée sur le grand œuvre de l'Eternel, avait quelque chose de séduisant pour une nation qui a, plus qu'aucune autre, un goût décidé pour les nouveautés. Mais cette nouveauté qui aurait pu lui plaire lorsque Bonaparte établissait sa combinaison politique aux dépens des Allemands et des Italiens, ne pouvait être de son goût lorsqu'il s'agissait de la réaliser à ses propres dépens; aussi Bonaparte prit-il un détour pour convaincre ses représentans de la nécessité de venir à son secours. Il chercha à dissimuler les désirs de son propre orgueil; et à faire envisager les nouveaux sacri-

fices qu'il exigeait comme une offrande à la gloire de la nation tout entière.

Pour parvenir à ce but, il exposa qu'il avait proposé aux puissances alliées d'ouvrir des conférences à Manheim ; mais que des prétentions auxquelles il n'avait pu souscrire, avaient fait évanouir les espérances de paix.

Ces prétentions étaient les mêmes que celles dont il avait été fait mention dans la proclamation de Francfort, elles devaient convenir à la nation française ; mais elles n'étaient pas compatibles avec l'ambition de Bonaparte, et comme Bonaparte voulait que ses idées de gloire fussent aussi celles de la nation, il prétendit qu'aucun Français ne pourrait lui reprocher d'avoir retardé le bienfait de la paix, parce qu'aucun ne pouvait désirer une paix qui serait la paix du déshonneur d'un peuple de héros.

Mettant donc son opinion et ses désirs à la place de l'opinion et des désirs de la nation française, Bonaparte ne vit qu'une guerre à outrance qui fût capable de le remettre dans la situation où il était avant la défection des souverains ses alliés, et pour obtenir cette situation, il s'appliqua à démontrer qu'il ne voulait qu'obtenir une paix digne du peuple français ; et comme pour l'obtenir il se voyait dans la

nécessité de la conquérir, il était aussi dans la nécessité d'augmenter ses forces de même que les impôts. Il espérait ce sacrifice de ses peuples, parce qu'il était persuadé qu'ils resteraient toujours dignes d'eux-mêmes et de lui.

CHAPITRE C.

Les conseils de la sagesse, les leçons de l'histoire, l'intérêt de Bonaparte, l'intérêt de sa famille, lui faisaient un devoir de renoncer à son projet de monarchie universelle.

Cette paix, digne de Bonaparte et du peuple français, était évidemment établie sur la base mentionnée dans l'ultimatum dont je parlerai aux chapitres suivans, et elle avait pour objet de le remettre dans une situation à pouvoir poursuivre un peu plus tard son projet favori de domination universelle; mais cette base était trop différente de celle établie par les puissances alliées dans la proclamation de Francfort pour que les deux partis pussent s'accorder, puisque l'un avait dans l'idée de fonder la paix sur sa puissance, et l'autre sur un système de balance.

Dans cette situation des choses, un ami vrai de Bonaparte aurait dû lui dire : Il est incontestable que le système de la balance, et les guerres qui en ont été le résultat, n'ont pas cessé d'ensanglanter l'Europe depuis son établissement ; et il semblerait, au premier coup-d'œil, qu'au moyen du système d'unité et de supériorité vers lequel se portent vos vœux, chaque prince pourrait être assuré de sa possession, et n'avoir rien à redouter de l'ambition et des prétentions de ses voisins, puisqu'il ne s'agirait que d'une simple injonction ou admonition du grand régulateur pour contenir ou remettre chacun dans le devoir.

Mais vous devez rencontrer de grandes difficultés pour réaliser un tel système, lorsque vous n'êtes pas maître d'imposer des lois à la Russie et à l'Angleterre, lorsque vous n'avez pas même l'espérance de le devenir ; lorsque vous avez encore la Turquie, l'Espagne, la Suède, le Danemarck à soumettre ; lorsque toutes ces puissances réunies peuvent vous opposer des forces égales et même supérieures à celles que vous pouvez lancer sur les champs de bataille. Vous ne devez pas ignorer que ces puissances pourraient encore remuer tout le continent, et y produire des effets terribles.

Vous ne pouvez ignorer aussi que les hommes, en général, sont d'humeur inconstante, et que des ambitions contraintes, des prétentions contrariées, des animosités contenues, des vengeances et des passions enchaînées, et tous autres motifs susceptibles de faire envisager comme tyrannique la puissance protectrice, pourraient détacher de la sujétion une multitude de princes, et les donner pour auxiliaires à ceux qu'ils auraient été destinés à combattre comme ennemis.

Qui peut prévoir, en effet, si les princes ou les successeurs des princes que vous avez ceints du bandeau royal; si vos frères, si vos favoris, que vous avez placés sur des trônes que vous avez érigés exprès pour leur témoigner votre attachement le plus marqué, votre faveur la plus particulière, seront animés des mêmes sentimens de reconnaissance pour votre successeur, et si cette harmonie supposée, fondée autant sur la reconnaissance due au bienfaiteur tout-puissant que sur la soumission et le respect que sa puissance et ses succès inspirent, que sur la terreur que cette même puissance imprime, ne cessera pas tout à coup, lorsqu'un autre individu, qui n'aurait hérité que des états, mais non du caractère, du gé-

nie; de l'énergie et de l'audace de son auteur; aura en tête des hommes qu'il n'aura pas élevés lui-même, et qui, ne se croyant point enchaînés par les mêmes sentimens que leurs pères, entreprendront de se soustraire à une autorité qui aura été regardée comme protectrice, et qu'ils envisageront comme un joug humiliant et tyrannique?

Un tel événement est probable, il est même certain; et quelque précaution que puisse prendre le génie le plus inquiet et le plus soupçonneux pour assujettir toutes les puissances de l'Europe à un tel système, quelque combinaison qu'il fasse pour empêcher de déranger cette espèce d'hiérarchie, il n'y parviendra jamais; car l'amour-propre, l'orgueil, l'ambition et toutes les passions humaines l'emportent sur toutes les lois, sur toutes les institutions, et les hommes ne sont jamais retenus que par la crainte de perdre et de passer d'une condition tranquille et heureuse dans une situation alarmante, et souvent dangereuse.

La plupart des princes, même des princes redevables de l'éclat et du bonheur dont ils jouissent, et qu'ils ont obtenus à la faveur de votre fortune, n'ont jamais cessé de regarder

comme un joug votre autorité protectrice, et ils s'en fussent dégagés bien plus tôt, si vos victoires, si vos conquêtes, si votre puissance n'eussent offert sans cesse à leur esprit des sujets de terreur bien propres à les maintenir dans le respect et la soumission nécessaires à l'existence de votre système. Et en effet, les princes de l'Empire, qui étaient autrefois vassaux, mais souverains, mais indépendans, mais capables de contracter des alliances, ne seraient plus, dans votre système, que des souverains de l'espèce des pachas, des beys, des ayans, et tellement subordonnés, qu'ils seraient, comme ces gouverneurs, obligés d'assembler le nombre de troupes qu'il vous plairait d'en exiger, et de les faire marcher aux lieux qui leur seraient indiqués. Je crois qu'il valait mieux être électeur et simple prince en Empire, avec les prérogatives et la puissance réelle dont on jouissait sous les empereurs, que d'être roi ou grand-duc, comme le sont ces souverains, sous la protection, ou, pour parler plus exactement, sous les lois du grand régulateur de la malheureuse Europe.

Tous ces princes ont senti la dépendance dans laquelle les mettait votre système, tous

n'ont soupiré qu'après le moment de s'en affranchir. L'occasion s'en est offerte, ils en ont profité, ils sont affranchis, et il n'est aucun d'eux qui ne soit disposé à tout sacrifier pour se maintenir dans son indépendance.

Comment pourriez-vous compter sur les liens de la reconnaissance, puisqu'on ne peut pas compter en politique sur les liens de la parenté! La parenté, l'honneur et tous les devoirs de la société civile sont de faibles liens pour les princes; car ils n'ont, pour la plupart, d'autre règle de leur conduite que leur intérêt, et la possession présente de tout ce qui est à leur bienséance.

Les empires sont fondés par des grands hommes; les belles institutions sont l'ouvrage de leur génie: mais malheureusement ce qu'ils ont fait de grand, ce qu'ils ont fait de beau, éprouve le sort commun et inévitable de tous les ouvrages des hommes, qui est de finir et de laisser de tristes souvenirs. Que sont devenus les fameux empires d'Assyrie, de Babylone, de Perse, et même cet empire romain? On a de la peine à retrouver la moindre trace des premiers, et le dernier ne vit encore dans la mémoire des hommes que par le soin qu'on a pris de conserver à sa capitale le nom que

la république et les Césars avaient rendu glorieux.

Pourquoi les hommes capables de fonder des empires, de créer des institutions brillantes et salutaires, ne sont-ils pas immortels? ou pourquoi ne sont-ils pas capables de se créer des successeurs doués des mêmes vertus et des mêmes talens qu'ils ont possédés, dignes de les remplacer et de maintenir leur ouvrage? Pourquoi faut-il que ces génies extraordinaires ne puissent travailler que pour le bonheur de leurs contemporains, et que le souvenir de leur gloire et de leurs travaux n'arrive à la postérité que par les récits de l'histoire, et non par les avantages et les jouissances des des merveilles qu'ils ont opérées?

Mais une fatalité malheureuse se joint aux passions des hommes pour s'opposer à ce que l'avenir devienne héritier du présent. Tous les talens des grands hommes finissent avec eux, et presque toujours leurs successeurs ne servent qu'à donner plus d'éclat à leur renommée qu'à accroître les regrets de leur perte.

Si tel est l'ordre de la nature, si tels sont les volontés d'une Providence divine qui règle tout dans cet univers, à quoi bon occuper votre génie d'établissemens qui n'auront qu'une du-

rée très-courte, et que vous ne réaliserez qu'en y sacrifiant une partie de la génération présente, qu'en forçant tous les hommes à renoncer aux travaux du commerce et de l'industrie, qu'en appauvrissant toutes les nations, qu'en mettant tous les peuples au désespoir?

N'oubliez pas que l'Angleterre est votre ennemie, et votre ennemie la plus terrible, parce qu'elle a les moyens de soulever le globe. C'est une folie que de prétendre la réduire. L'Angleterre étant maîtresse absolue du commerce maritime, toutes les entraves que les gouvernemens peuvent mettre à l'introduction de ses marchandises ne peuvent nuire qu'à la plus faible partie de son commerce, c'est-à-dire, à ses manufactures, parce que ce sont des objets de luxe, de goût et de fantaisie, dont on peut à la rigueur se passer; mais on ne peut se passer des productions des îles, de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Asie et des Indes, qui sont d'une nécessité indispensable pour les besoins de la vie, depuis que, par deux siècles d'usage de ces objets, les peuples du continent de l'Europe y sont habitués, les uns pour leur économie domestique, les autres pour satisfaire leur friandise; depuis que ces objets sont devenus nécessaires aux arts, aux manufac-

tures, et surtout à la pharmacie; et l'Angleterre, non-seulement sera recherchée pour ces objets d'un commerce immense et très-lucratif, mais, en les vendant au poids de l'or, elle pourrait encore les refuser aux puissances qui s'opposeraient à l'introduction dans leurs états des marchandises produites par son territoire et façonnées par son industrie.

Les deux puissances française et anglaise remuent en ce moment des chaînes. Celles que prépare l'Angleterre sont destinées à enchaîner le commerce, et celles que prépare la France à réduire tous les peuples du malheureux continent au plus douloureux esclavage. Tous ces peuples sont condamnés à devenir tributaires de ces deux grandes puissances; mais le tribut que doit leur imposer l'Angleterre n'est pourtant qu'unt ribut volontaire, et forcé seulement par les besoins de la classe nombreuse, et par les fantaisies des riches; au lieu que le tribut que doit leur imposer la France, est un tribut que nécessitent ses besoins et que légitime sa violence.

Mais si la rivalité de la France a anéanti son commerce maritime et occasionné la misère qui l'accable, quel espoir peut-elle fonder sur des mesures qui exposent tout le continent à

éprouver un sort semblable, et comment lui sera-t-il possible de remplacer par des tributs les sommes dont la prive la nullité de son commerce maritime? Il me semble qu'en bonne politique, la France aurait bien plus d'avantages et tirerait un bien plus grand parti de l'esclavage où elle a réduit le continent, si elle facilitait à tous les peuples les moyens de se procurer par le commerce et par les jouissances, une richesse capable de fournir à l'acquittement de ses tributs, si enfin elle tolérait leurs liaisons commerciales avec l'Angleterre, et si elle tenait ouverts tous les canaux de leur ancienne prospérité.

Le gouvernement français est emporté par sa passion haineuse contre l'Angleterre, et ses transports le portent sans cesse au-delà des mesures que lui conseille son intérêt. Il ne songe pas qu'un seul peuple dominant un jour dans tous les comptoirs, dans tous les marchés de l'univers, l'indépendance commerciale est enchaînée, la concurrence détruite, le niveau du commerce rompu, la balance entre les mains de celui qui a la force; il ne voit pas l'arbitraire dicter des règlemens et des lois à l'industrie dans les fers; un code de tarifs et de douanes ouvrir et fermer les ports, les côtes et les frontières

au gré du maître des mers; il ne voit pas, par suite de cette situation affreuse, l'agriculture et l'industrie manufacturière découragées et tomber; il ne voit pas arriver, dans cette ruine commune, l'impossibilité pour les peuples de payer l'impôt, pour les gouvernemens l'impuissance de le percevoir; l'administration généralement entravée, des mécontentemens publics provoquer des révolutions, et de nouvelles révolutions ensanglanter encore le continent; enfin, le gouvernement et les négocians anglais triompher et s'enrichir au milieu de cette détresse générale.

Il en serait autrement, si le gouvernement français avait la possibilité de remettre l'Europe sur le pied où elle était avant la découverte du Nouveau-Monde, et si les peuples du continent pouvaient se renfermer, à son ordre, dans le cercle étroit de spéculations, d'échanges et de transactions qui composaient le commerce continental dans les temps qui ont précédé les règnes d'Isabelle et de Charles-Quint; mais depuis que l'avidité des richesses a fait franchir au commerce l'espace immense des mers, depuis que ce genre de commerce a familiarisé les nations avec des jouissances dont elles se sont fait une habitude, depuis que le commerce

a rédigé des contrats obligatoires qui menacent toutes les fortunes, il serait dangereux, peut-être impossible à la France et aux puissances qu'elle a entraînées dans son parti, d'empêcher l'arrivée sur le continent de marchandises, qui sont des remises ou le prix de mardises livrées par le continent, et dont le recouvrement est nécessaire pour empêcher les faillites des grandes maisons de négoce, auxquelles sont attachées une multitude d'autres maisons pour lesquelles les contre-coups seraient funestes.

Dans la situation où se trouve aujourd'hui le commerce général de l'Europe, il est impossible à la France de rien changer à la nature de ses transactions sans exposer toutes les fortunes à un renversement total, et il est incontestable qu'un tel renversement mettant la classe ouvrière du peuple sans ouvrage et sans moyens, il en résulterait des brigandages, des révoltes partielles contre les gouvernemens, et enfin des révolutions déplorables.

En rejetant les propositions de paix que vous offrent les puissances alliées, vous tournez toutes leurs forces contre vous, et vous les faites combattre pour la cause de l'Angleterre. En les acceptant, au contraire, vous leur faites

abandonner la cause de l'Angleterre, votre cause devient la leur; il faut que l'Angleterre contribue comme toutes les autres puissances à l'établissement d'une balance, qu'elle restitue une partie de ses conquêtes, qu'elle souscrive les conditions qu'exigent la liberté du commerce et l'indépendance des pavillons; vous régnez en France d'une façon brillante, d'une façon avantageuse à la nation; vous assurez votre sort, celui de votre famille, celui de vos amis; et si vous n'avez pas un jour la gloire éphémère d'avoir régné sur l'Europe en en tyrannisant toutes les nations, vous aurez la gloire immortelle d'avoir employé votre génie et vos talens à faire le bonheur d'une nation qui a tout fait pour vous, et qui mérite que vous fassiez aussi tout pour elle.

Voilà les discours que les sénateurs, que les ministres, que les conseillers d'état, auraient dû tenir à Bonaparte; mais dominé par la passion de faire parler de lui et de paraître extraordinaire; il aurait dédaigné les conseils de ses frères, il aurait repoussé les prières de son épouse et de son fils.

CHAPITRE CI.

Bonaparte se confie à la puissance de son génie pour triompher de ses ennemis.

Le bonheur qui avait constamment accompagné Bonaparte dans toutes ses guerres, ses victoires innombrables, ses immenses conquêtes, la soumission de tant de souverains, la terreur de tant de nations, lui avaient fait concevoir l'idée d'une monarchie universelle. Il avait attribué tant d'événemens à l'habileté de son génie, et il se persuada qu'un génie qui avait conçu et exécuté tant de merveilles, n'aurait pas de peine à triompher d'ennemis qu'il n'avait jamais combattus sans les vaincre, et qu'il les désunirait de nouveau aussitôt qu'il les aurait battus.

Affermi dans cette idée, qu'une seule victoire suffirait pour lui faire regagner tous ses avantages et pour le replacer dans la même situation où il s'était trouvé avant ses derniers revers, il s'était principalement appliqué à organiser de grandes forces; mais il n'avait pas réfléchi que, dans la nouvelle position où il se trouvait, ce qu'il exigeait du peuple pour se

rendre redoutable à l'ennemi minait insensiblement sa puissance intérieure, excitait le mécontentement dans toutes les classes du peuple, et animait chaque individu à le trahir.

Emporté par le désir de satisfaire sa gloire et son ambition, ne considérant ni le peuple, ni ses besoins, ni sa misère, enivré d'une autorité tyrannique qu'il exerçait depuis si longtemps et qui l'autorisait à tout se permettre, il rendit, le 26 décembre, un décret par lequel il renouvela les mesures du comité de salut public de la convention nationale.

Par ce décret, il chargeait des sénateurs et des conseillers d'état d'aller dans les départemens, en qualité de commissaires, pour y organiser des forces, en accélérant la levée des conscrits, en mettant en activité les gardes nationales, en faisant lever le peuple en masse. Ces commissaires étaient chargés de compléter les garnisons des forteresses et d'approvisionner ces forteresses de tout le nécessaire pour soutenir un long siége. Ils étaient chargés de faire des réquisitions en tous genres, tant pour les approvisionnemens des places de guerre que pour l'équipement des troupes, tant cavalerie qu'infanterie. Ces commissaires étaient revêtus de l'autorité la plus étendue; ils étaient

même autorisés à déployer partout, et contre tous, l'autorité suprême, à établir des commissions militaires, et à exiger de force ce qu'on ne voudrait pas leur accorder de bonne volonté.

Quoique ce décret parût être autorisé par le danger pressant de la patrie, il ne laissa pas d'exciter de vives clameurs parmi le peuple, parce qu'il fallait employer les plus extrêmes violences pour le mettre à exécution.

Ce décret était encore très-impolitique sous ce rapport, qu'il portait le peuple à remonter à la source des causes qui l'avaient produit, et qu'en examinant ces causes, il ne pouvait manquer de se convaincre qu'il était inhumainement sacrifié à des idées de gloire et d'ambition qui lui étaient étrangères, auxquelles il n'aimait point concourir à un si haut prix, et qu'il tendrait volontiers les bras à ceux qui se présenteraient pour le délivrer d'une tyrannie si révoltante.

Au reste, qu'un tel décret ait été rendu par un homme qui cherchait à sauver sa gloire à quelque prix que ce fût, c'est une chose qu'on peut aisément concevoir, car la gloire a un langage si impérieux, elle agit si puissamment sur un cœur qui en a si long-temps savouré les délices, qu'un tel homme hasarde tout pour pou-

voir la satisfaire. Mais que des sénateurs, des hommes chargés des plus chers intérêts du peuple, destinés à mettre des bornes à l'autorité, en aient encore étendu les limites en sanctionnant un tel décret, c'est ce qu'on ne voudra pas croire.

Cependant le sénat, après avoir entendu un rapport très-détaillé et très-étendu, rédigé par M. de Fontanes, l'un des membres de la commission qu'il avait nommée pour examiner les raisons qui avaient donné lieu à une telle mesure, l'a sanctionné unanimement, et a décrété qu'il serait nommé une députation pour aller porter au pied du trône l'expression des respects du sénat et les témoignages de sa reconnaissance pour une mesure qui, en tortionnant le peuple, pouvait lui faire espérer de conserver encore ses dignités et ses traitemens.

Mais ce sénat bénévole, en agissant de cette manière, avait produit un effet contraire à celui qu'il avait espéré, puisque ce fut pour empêcher l'exécution de ce monstrueux décret que les puissances alliées se déterminèrent à entrer en France pour voler au secours d'un peuple si cruellement opprimé.

Les puissances alliées avaient pris l'engagement de respecter la neutralité de la Suisse,

et elles eussent tenu fidèlement cet engagement, si les choses eussent été maintenues en France dans l'état où elles étaient lorsqu'elles le souscrivirent. Elles se fussent bornées à forcer le Rhin et à pénétrer en France à la face de l'ennemi; mais elles ne purent supporter de voir un peuple brave et innocent devenir victime de quelques barbares qui avaient résolu d'en faire un vil instrument de leur ambition et de leur tyrannie. Le moment était pressant, il fallait non marcher, mais voler au secours de ce peuple, et pour l'atteindre plus tôt et l'atteindre en grande force, il fallait de toute nécessité franchir le territoire, qui rendait l'accès plus facile, et qui procurait aux armées les moyens de s'étendre davantage, de se loger et de s'approvisionner. La résolution fut aussitôt prise de traverser la Suisse et de pénétrer en France de ce côté.

La Suisse n'eut point à souffrir de cette résolution, à laquelle il lui eût été impossible de s'opposer. On eut pour elle tous les égards qui étaient dus à une puissance amie et indépendante. La discipline la plus exacte fut maintenue parmi les troupes, et tout ce qui fut requis pour les besoins indispensables de l'armée fut payé.

Au moyen de cette mesure, exécutée avec rapidité, les puissances alliées furent en peu de jours en possession de l'Alsace, de la Lorraine, de la Franche-Comté et de la Champagne; la rive gauche du Rhin se trouva dégarnie de troupes, et les corps prussiens, russes et bavarois purent effectuer leurs passages sur plusieurs points de cette rive.

Aussitôt que les armées alliées furent solidement établies sur le territoire français, le premier soin de tous les chefs fut de répandre des proclamations, pour instruire le peuple qu'elles n'étaient point venues pour lui faire la guerre, mais pour le protéger, mais pour le défendre contre ses tyrans, et pour lui procurer une paix juste, honorable et durable.

Aussitôt que Bonaparte eut connaissance de ces proclamations; il en sentit toute l'importance; il prévit que le peuple, encouragé par la présence de ses ennemis, pourrait être disposé à secouer le joug sous lequel il le tenait courbé; et comme il connaissait le caractère français, il adressa au peuple une proclamation qu'il crut pouvoir servir d'antidote à celles des puissances alliées. Cette proclamation était ainsi conçue :

« Français, les alliées ne font la guerre qu'à

votre empereur. Quelle infamie pour une nation généreuse, et en même temps quelle perfidie! Français, ils s'imaginent que vous êtes en état d'abandonner le chef que vous vous êtes choisi, dont la voix puissante a imposé silence aux passions et à la soif du sang, et qui a mis vos biens sous la protection des lois. Ils imaginent que vous n'êtes pas capables de pénétrer leurs vues. Séparez-vous de votre gouvernement, et vous serez pour eux une proie facile. Ils redoutent le moment où un monarque rassemble avec une nouvelle énergie et une nouvelle vigueur la nation qui doit de nouveau faire éclater sur eux les foudres d'Austerlitz et de Marengo. L'épée de votre empereur vous conduira de nouveau à la victoire; elle ne peut être douteuse, à moins que de misérables trahisons ne fassent échouer toutes les conceptions de son génie. Déjà notre brave jeunesse vole aux frontières. La voix de la patrie ne retentira point en vain. La sûreté générale se trouve dans le danger même chez les nations braves. Que nos efforts soient unis, et nous obtiendrons une paix glorieuse, la seule qui puisse être durable et rendre la France heureuse ».

Comme le peuple français n'était pas moins que son chef attaché à la gloire; comme l'armée

surtout tenait peut-être autant que lui à des conquêtes qu'elle avait acquises au prix de tant de sang, et qui lui donnaient le droit de contempler avec orgueil tant de peuples qu'elle avait vaincus, c'était une telle proclamation qu'il fallait lui adresser; car, dans sa nouvelle position, Bonaparte devait moins chercher à augmenter son armée par le peuple qu'à contenir le peuple par l'armée, attendu qu'il avait moins besoin de bras que de provisions pour ses troupes. C'était principalement pour se procurer le nécessaire qu'il invoquait le patriotisme du peuple et qu'il l'invitait à faire des sacrifices, et rien n'était plus propre à prouver l'extrême besoin qu'il avait de ce genre de secours que l'invitation qu'il fit au Sénat de faire lui-même le sacrifice du quart de son traitement.

Un tel sacrifice n'eût pas coûté aux sénateurs de l'ancienne Rome; mais les sénateurs de Paris n'étaient point des Romains; ils n'étaient même pas de vrais Français; ils n'étaient que des égoïstes, qui avaient consenti à tout ce que leur avait demandé Bonaparte, qui lui avaient permis tout ce qu'il avait voulu, et qui étaient mécontens sans oser le faire voir; mais qui se proposaient de se montrer ingrats avec la même

impudeur qu'ils s'étaient montrés flatteurs, comme on le verra bientôt.

Pendant que Bonaparte prenait ses précautions pour s'assurer de la fidélité du peuple et pour se procurer le nécessaire, les alliés continuaient de pénétrer dans l'intérieur. Avec quatre cent mille hommes, ils tenaient une ligne qui s'étendait depuis le Brabant jusqu'à Genève, et ils coupaient déjà les communications de l'Italie avec la France. Leur intention étant de se porter sur Paris et de s'emparer du siége du gouvernement, ils avaient réuni une force considérable dans la Champagne, et ils espéraient effectuer facilement cette conquête; mais Bonaparte avait, de son côté, fait ses dispositions pour faire échouer leurs projets.

CHAPITRE CII.

Bonaparte supplée à la force par l'habileté de son génie, et engage de nouvelles négociations de paix.

Bonaparte, autant pour sa sûreté particulière que pour embarrasser les alliés, ayant jugé convenable de fournir toutes les forteresses de garnisons suffisantes pour soutenir de longs siéges, vit son armée réduite à 80,000 hommes, lorsqu'il quitta Paris, pour aller à la rencontre des ennemis.

Confiant dans son génie qui l'avait si glorieusement servi pendant tout le temps de sa carrière militaire, qui l'avait fait triompher tant de fois, et d'une façon si éclatante, il partit de Paris, le 25 janvier, pour aller se mettre à la tête de son armée. Mais avant de quitter cette capitale, il remit entre les mains de l'impératrice Marie-Louise, son épouse, les rênes du gouvernement, après avoir reçu le serment qu'elle lui fit de lui être fidèle; et il confia à son frère Joseph le commandement en chef de toutes les troupes qui composaient la garnison de Paris, avec pouvoir de les faire agir

de manière à mettre cette ville à couvert de toutes les entreprises de la part de l'ennemi.

Il ne s'en tint pas là, voulant encore se mettre en sûreté du côté du peuple, il manifesta derechef le désir de faire la paix, espérant, par cette démarche, s'affranchir du reproche d'avoir été l'auteur des calamités qui pesaient sur la France, et en conséquence il avait envoyé le duc de Vicence, son ministre des affaires étrangères, au quartier-général des puissances alliées pour leur proposer d'entamer de nouvelles négociations; et il avait donné à ce ministre des pouvoirs pour se rendre à Châtillon, où les ministres des diverses puissances étaient assemblés en congrès.

Sa proposition fut acceptée par les puissances alliées; mais sous la condition que les négociations n'arrêteraient point la marche des opérations militaires, et qu'on continuerait de guerroyer pendant qu'on négocierait.

Cette réserve convenait trop bien à Bonaparte pour qu'il ne l'acceptât pas avec empressement, car il espérait obtenir de son génie militaire des succès qui pourraient favoriser ses prétentions et l'autoriser à les exiger avec hauteur.

Ayant mis ordre à tout de ce côté, et ayant

rejoint son armée, Bonaparte s'empara sur-le-champ de l'offensive, façon la plus commode de faire la guerre, et la plus avantageuse, lorsqu'on n'a que des forces de beaucoup inférieures à celles de l'ennemi.

L'armée des alliés était concentrée entre Brienne et Bar - sur - Aube. L'armée française qui, dès le 28 février, était déjà à Vassi, se porta le lendemain 29 de Montierender sur Brienne, où elle atteignit l'armée des alliés.

Le dessein de Bonaparte était de livrer dans cette position une bataille générale; et comme le général en chef de l'armée alliée se trouvait en état de l'accepter, elle eut lieu. Elle coûta beaucoup de monde de part et d'autre, en raison de l'acharnement que mit chaque parti à maintenir sa position. Cependant le champ de bataille resta aux alliés.

Cette victoire, quoique honorable pour les armes des alliés, ne leur procura néanmoins que fort peu d'avantage pour la suite de leurs opérations, parce que Bonaparte s'était retiré en bon ordre, et avait pris des positions où il pouvait reformer son armée, attendre de nouveaux renforts et reprendre l'offensive.

Bonaparte n'avait pas de forces assez considérables pour livrer aux alliés une nouvelle

bataille générale; il ne pouvait obtenir contre eux des succès qu'en manœuvrant sur leurs flancs et sur leurs derrières, et qu'en mettant du vide dans leurs lignes d'opérations. Il ne pouvait atteindre ce but que par des mouvemens rapides et par la célérité et la multiplicité de ses marches.

Ce plan d'opérations était fort bien imaginé de la part de Bonaparte, parce qu'il renfermait des vues très-politiques. 1°. Il se trouvait en rapport avec ses forces, qui n'étaient point comparables à celles de l'ennemi. 2°. Il était exécutable avec une armée composée en partie de conscrits, jeunes, alertes, actifs, pleins de zèle, et que des succès multipliés devaient encourager à combattre et à chercher les occasions de se distinguer. 3°. Il était favorable à la gloire de Bonaparte, qui avait besoin de nouveaux triomphes pour se soutenir. 4°. Il devait procurer et multiplier les succès si nécessaires pour imposer au peuple et le retenir dans la soumission. 5°. Enfin il devait fatiguer l'ennemi, le mettre sans cesse en alarme, déranger tous ses plans, et préparer le grand événement qu'il avait médité, et qu'il aurait réussi peut-être à réaliser, si la Provi-

dence qui avait déjà décidé de son sort, n'en eût ordonné autrement.

Ayant adopté ce plan d'opérations, il ne perd pas un moment pour le mettre à exécution. Après sa retraite de Brienne, il laisse un corps sur l'Aube, pour fixer sur ce point la force principale de l'ennemi, et, par une marche rapide, il se porte sur la Marne, où une division russe est établie dans les environs des Vertus, pour entretenir la communication entre l'armée de Silésie et la grande armée. Il attaque cette division, l'enfonce, l'oblige à se retirer, et par cet événement rompt la ligne qui liait toutes les forces de l'ennemi.

Cette affaire avait eu lieu le 10 février; mais la communication entre les deux armées fut rétablie dès le lendemain, parce que le maréchal Blucher, ayant reçu des renforts, se porta en avant pour déposter les Français de la position qu'ils avaient prise, mais qu'ils abandonnèrent à son approche pour aller opérer sur un autre point.

Cette retraite donna occasion au maréchal Blucher de marcher en avant; mais Bonaparte avait rassemblé de grandes forces, et il attaqua le maréchal prussien dans les environs de Montmirail. Il obtint sur ce maréchal un avantage

très-considérable, parce que ses forces étaient de beaucoup supérieures aux siennes, et l'armée de Silésie, après avoir éprouvé des pertes immenses en hommes, en artillerie et en bagages, ne put se remettre en ligne avec la grande armée qu'après une retraite longue et pénible.

Après avoir ainsi fatigué et épuisé l'armée de Silésie sur la Marne, dans des combats journaliers qu'il lui livra jusqu'à ce qu'elle eût établi sa communication avec la grande armée, Bonaparte se porta avec rapidité sur la Seine, pour déloger le corps du général Wittgenstein, qui avait pris position entre Provins et Nogent. Il l'atteignit le 18, l'attaqua, le battit, et le repoussa jusqu'à Troyes, où il se retira en combattant.

Pendant que ces événemens se passaient entre Provins et Nogent, le maréchal Macdonald combattait avec avantage les corps sous les ordres du prince royal de Wurtemberg, à la vue de Montereau; et ces corps, après des prodiges de valeur, ayant été obligés de céder, s'étaient retirés sur Troyes.

A la suite de tous ces malheureux événemens, produits par les seuls effets du génie militaire de Bonaparte, et par l'heureux em-

ploi qu'il fit de ses forces, il avait non-seulement regagné bien du terrain, mais il avait aussi déconcerté tous les plans des puissances alliées, et en redonnant un nouvel éclat à sa gloire, en faveur de laquelle seule il combattait, il se crut en droit d'élever ses prétentions beaucoup plus haut qu'il n'aurait dû le faire.

Dans cet état de choses, les puissances alliées crurent de leur prudence de ne rien donner au hasard vis-à-vis d'un homme qui avait jusque-là si habilement profité de toutes les fautes qui avaient été commises, par le trop d'ardeur qu'avaient mis quelques chefs de corps à s'avancer et à quitter la ligne générale d'opérations. En conséquence, les souverains se transportèrent à Bar-sur-Aube, où ils tinrent un grand conseil de guerre. Il y fut résolu que la grande armée prendrait position derrière cette rivière, que son aile droite s'étendrait vers Arcis, et que le quartier-général du maréchal prince de Schwarzenberg serait établi à Colombe.

Pendant que les souverains délibéraient à Bar-sur-Aube, le maréchal Blucher, profitant de l'éloignement des forces françaises qui étaient sur la Seine, et des nombeux renforts

qu'il avait reçus de l'armée du Nord, reprit l'offensive; il avait déjà rétabli les communications entre Châlons, Reims et Soissons, et il s'était même emparé du bourg de Merry, entre Troyes et Nogent, qui entretenait la communication entre l'Aube et la Seine.

Malgré ces nouveaux avantages obtenus par l'armée de Silésie, les monarques ne s'étaient point crus en sûreté à Bar-sur-Aube, et ils avaient transféré leur quartier-général le lendemain à Chaumont. L'inquiétude était même devenue si grande, qu'on avait envoyé les gros bagages à Langres, et qu'on avait fait partir le corps diplomatique pour Vésoul. Les choses avaient donc bien changé depuis la victoire de Brienne; et qui avait occasionné tous ces événemens? la guerre de partis imaginée par Bonaparte.

Cependant l'armée de Silésie s'était considérablement renforcée dans ses nouvelles positions avancées; elle se trouvait forte de plus de 130 mille hommes de bonnes troupes; et comme elle avait le chemin libre vers Paris, l'armée de Bonaparte qui avait fait un mouvement vers l'Aube, se vit dans la nécessité de se replier en toute hâte, pour n'être pas coupée par cette armée, qui menaçait déjà

ses flancs et ses derrières. Mais il fut si vivement poursuivi par l'armée du maréchal prince de Schwarzenberg, qu'il fut obligé d'accepter la bataille près de Bar-sur-Aube, qu'il perdit, ayant été obligé de céder à la trop grande supériorité du nombre.

On avait cru, après une victoire si signalée, que les alliés qui avaient le chemin ouvert, se seraient portés aussitôt sur Paris; mais ils balançaient encore sur le parti qu'ils prendraient; ils restèrent à Chaumont, et ils se prêtèrent à une suspension d'armes qu'avait demandée Bonaparte, mais qui ne put pas cependant être réglée, parce que les commissaires ne s'accordèrent point sur la démarcation qu'il s'était agi de fixer.

On a pu remarquer, dans le récit de tous ces événemens, que Bonaparte a toujours eu un avantage décidé dans tous les combats qu'il a livrés à des corps, ou détachés de la grande armée, ou placés pour entretenir ses communications avec l'armée de Silésie, et qu'il a eu l'art de manœuvrer de façon à pouvoir attaquer ces corps et en triompher, sans s'engager dans des affaires générales. Par cette conduite, il avait réussi non-seulement à affaiblir les armées russe et prussienne, mais à ravager

des contrées où l'ennemi avait espéré de faire subsister ses armées ; et il avait tellement accru les inquiétudes des alliés, qu'ils auraient volontiers mis un terme à la guerre, s'il eussent vu la possibilité de faire une paix équitable, et accompagnée des gages convenables pour en assurer la durée.

Ces gages, les puissances alliées avaient cherché à se les procurer, lorsque, après leur entrée en France, Bonaparte leur fit proposer d'entrer en négociation de paix.

Pour amener ces négociations, il avait aussi proposé qu'elles fussent précédées d'une suspension d'armes. Mais les puissances étaient sur le terrain de leur ennemi ; elles y étaient en très-grande force ; elle avaient l'espérance d'obtenir de leurs succès les avantages qu'elles se promettaient, et elles rejetèrent cette proposition, en alléguant qu'on ne pourrait l'admettre qu'après la signature des préliminaires. La base principale de ces préliminaires était que la France serait remise dans l'état où elle était avant la révolution. Cette base n'eût point déplu à Bonaparte, si on eût ajouté aux possessions de la France quelques possessions coloniales dans les deux Indes.

Comme ces conditions dépendaient de l'An-

gleterre seule, il fut expédié à Londres un courrier pour en faire part au gouvernement britannique; mais au lieu d'accéder à la proposition, le ministère anglais renvoya le courrier avec un *ultimatum* adressé à Bonaparte, qu'il devait accepter ou refuser dans un terme de dix jours. Cet *ultimatum* portait : Que la France serait remise dans l'état où elle était en 1789, et que Bonaparte engagerait pour l'espace de cinq années, ou jusqu'à l'entier remboursement des contributions qu'il avait imposées à l'Autriche et à la Prusse, les forteresses de Strasbourg, Mayence, Lille, Valenciennes et Luxembourg. . . . .

. . . Cet *ultimatum* ayant été rejeté, il était difficile d'espérer que les négociations de paix auraient une issue heureuse; cependant elles furent prolongées, parce qu'il avait été convenu qu'elles n'arrêteraient pas la marche des opérations militaires, et parce qu'on avait espéré que les succès pourraient aplanir bien des difficultés. . . . .

Cependant le plan d'opérations militaires de Bonaparte avait traversé toutes les vues des alliés; il avait fait évanouir leurs espérances, et ses succès l'avaient encouragé à maintenir ses prétentions.

CHAPITRE CIII.

Les négociations de paix sont rompues. Evénemens qui suivent cette rupture.

Depuis l'ouverture de la campagne, Bonaparte avait donné à l'Europe des preuves multipliées de son génie prodigieux pour la guerre, et il avait fait assez de sacrifices à sa gloire pour ne pas craindre qu'elle fût méconnue en se rendant aux accens plaintifs de l'humanité; mais une fatalité malheureuse l'entraînait sans cesse au-delà des mesures que lui conseillaient la justice et son intérêt, et la voix de son ambition l'empêchait d'entendre les cris de douleur de tout un peuple qu'il immolait.

Enorgueilli des succès qu'il avait obtenus sur les alliés, tant sur la Marne que sur la Seine; enivré des faveurs que semblait lui avoir accordées la fortune, lorsqu'il avait réussi à forcer l'armée principale à se retirer et à aller réunir ses forces au-delà de l'Aube; persuadé que les souverains qui s'étaient retirés jusqu'à Chaumont, étaient encore indécis sur le parti qu'ils avaient à prendre, il résolut de porter sa force principale vers Laon, pour en déloger

l'armée du maréchal Blucher, qui dans cette position se trouvait plus en avant que l'armée principale, qui avait le double avantage de menacer son flanc gauche, et même ses derrières, s'il agissait sur l'Aube contre la grande armée, et de pouvoir gagner sur lui plusieurs marches et s'approcher d'autant plus de Paris.

Sa première opération fut de s'emparer de la chaussée de Reims, pour rompre la communication entre l'armée de Silésie et la grande armée. Ce qui eut lieu le 4 mars.

Les jours suivans furent constamment à l'avantage des Français. Mais le 9, vers le milieu du jour, le maréchal Blucher ayant réuni toutes ses forces, et ayant manœuvré pour assurer ses communications, tant avec la grande armée qu'avec les Pays-Bas, se décida à accepter la bataille. Cette bataille fut acharnée, parce qu'elle devait être décisive; la victoire fut disputée pendant tout le jour; les deux partis y firent des prodiges de valeur; mais enfin les alliés restèrent maîtres du champ de bataille, et les Français furent obligés de se retirer.

Bonaparte s'était flatté de réussir dans cette entreprise, qui devait mettre les alliés dans une situation extrêmement dangereuse, et dans cette confiance, il avait déjà fait rédiger l'*ul-*

timatum qu'il devait notifier aux ministres du congrès assemblé à Châtillon. Les puissances alliées y avaient aussi envoyé le leur, et la différence des prétentions des deux partis fut cause que les négociations furent rompues.

Les conditions des alliés étaient que la France se remettrait dans les mêmes frontières qui lui avaient assuré sous le règne de ses rois des siècles de gloire et de bonheur, et qu'elle partagerait avec l'Europe les avantages de la liberté, de l'indépendance nationale et de la paix. Les puissances alliées disaient qu'il ne dépendait que de son gouvernement, par un seul mot, de mettre un terme aux souffrances de la nation; que la nation retrouverait avec la paix ses colonies, son commerce et le libre exercice de son industrie. Voulait-elle davantage? Les puissances alliées s'obligeaient de discuter, dans un esprit pacifique, les désirs de la France, sous le rapport de ses possessions, autant que ses désirs présenteraient un avantage réciproque, encore que ses possessions dussent même s'étendre de cette manière au-delà des frontières qu'avait la France avant la révolution.

Le contre-projet de Bonaparte était tout autre chose, 1°. Bonaparte exigeait l'Italie; Eugène Beauharnais devait en être roi et con-

server les états de Venise; 2°. il exigeait la ligne du Rhin, les Pays-Bas et la souveraineté d'Anvers et de l'Escaut; 3°. il consentait à se détacher de la Hollande, mais sous de telles conditions, que cet état n'aurait été indépendant que de nom, puisqu'il exigeait Nimègue et la ligne du Wahl; 4°. il exigeait des établissemens et des indemnités pour différens membres de sa famille qui avaient perdu leurs possessions ou leurs prétentions; une indemnité en faveur de Joseph Bonaparte, pour lui tenir lieu du royaume d'Espagne; une indemnité pour Jérôme Bonaparte, à cause de la perte du royaume de Westphalie; pour Louis Napoléon, à cause du grand duché de Clèves et de Berg; pour Eugène Beauharnais, à cause de l'annihilation de sa prétention sur le grand-duché de Francfort, après la mort de Charles de Dalberg, archevêque et grand-duc de Francfort.

Les ministres des puissances alliées n'ayant ni voulu ni pu se prêter à de telles propositions, Bonaparte rappela son ministre, et le congrès fut rompu.

Cet événement ayant trompé les espérances de toute l'Europe, les puissances alliées, qui n'avaient exigé qu'une situation conforme à la justice et convenable aux intérêts de tous les

peuples de l'Europe, ne voulurent pas s'exposer au soupçon qu'elles avaient abusé de leurs forces et de leur présence sur le territoire français pour exiger de Bonaparte des sacrifices offensans pour sa gloire, et que la rupture des négociations était un effet de son désespoir. En conséquence elles firent publier et répandre dans tous les lieux où pénétrèrent leurs armées la déclaration suivante :

« Les puissances alliées sont obligées de faire connaître à leurs peuples et à la France, dans le moment de la rupture des conférences de Châtillon, les motifs qui ont engagé à introduire une négociation avec le gouvernement français, et les causes de la rupture de cette négociation.

» Des événemens militaires, tels que dans aucun temps l'histoire n'en offre aux regards de semblables, avaient renversé dans le mois d'octobre l'édifice monstrueux, qu'on qualifiait d'empire français, un édifice politique, fondé sur les ruines d'états avant indépendans et heureux, agrandi de provinces arrachées à d'antiques monarchies, et élevé au prix du sang, du bonheur et du bien-être de toute une génération.

» Conduits sur le Rhin par la victoire, les souverains alliés se sont fait un devoir d'établir derechef en Europe des principes conformes à leur alliance, à leurs vœux et à leur détermination. Eloignés de tout objet d'ambition, de tout désir de conquête; animés du seul désir de voir rétabli l'édifice des états d'Europe, d'après les justes mesures des poids de la balance des puissances, décidés à ne point déposer les armes avant d'avoir atteint ce but de leurs efforts, ils ont prouvé par des actes publics la persévérance de leurs vues, et ils n'ont pas hésité à se prononcer vis-à-vis du gouvernement ennemi d'une manière conforme à leurs immuables sentimens.

» Le gouvernement français s'est appuyé sur la déclaration franche des puissances alliées pour prouver ses sentimens pacifiques. Sans doute il lui était nécessaire d'afficher des principes apparens, pour rendre justes aux yeux du peuple les nouveaux sacrifices qu'il en exigeait continuellement. Les puissances alliées ont eu, depuis, la preuve qu'il était seulement entré dans une négociation apparente pour captiver l'opinion publique, mais que la paix de l'Europe était bien loin de sa pensée.

» Les puissances, pénétrées de ces vues se-

crètes, ont pris la résolution d'aller conquérir sur le territoire français cette paix si ardemment souhaitée. A peine elles eurent franchi l'extrême frontière, que le ministre des affaires étrangères de France s'annonça aux avant-postes. Toutes les démarches du gouvernement français étaient dirigées vers l'unique but de donner à l'opinion publique une autre direction, de fasciner les yeux du peuple sur l'objet de ses véritables idées, et de rejeter sur les alliés l'odieux inévitable d'une attaque hostile.

» La marche des événemens, à cette époque, avait obtenu aux plus grandes puissances de l'Europe le concours de toutes les forces de la fédération européenne. Les principes qui avaient dominé dans les conseils des puissances alliées depuis leur réunion en faveur du bien commun commençaient à se développer entièrement. Rien n'empêchait les puissances d'annoncer les conditions nécessaires pour le rétablissement de l'édifice social. A la suite de si grandes victoires, ces conditions ne pouvaient opposer aucun obstacle à la paix. L'Angleterre, la seule puissance destinée à mettre dans la balance de la paix des indemnités pour la France, pouvait spécifier, d'une façon précise, les sacrifices qu'elle pouvait faire à la paix

générale. Les puissances alliées pouvaient enfin espérer que l'expérience du passé aurait quelque influence sur un conquérant qui s'exposait aux reproches d'une grande nation, et qui, pour la première fois était, dans la capitale, témoin de ses souffrances. Cette expérience pouvait faire naître en lui un sentiment tel, que la conservation des trônes eût été fondée sur la modération et la justice.

» Les puissances alliées, convaincues que la tentative qu'elles feraient n'empêcherait point la poursuite des opérations militaires, résolurent, dans tous les cas, de les continuer pendant la négociation.

» L'histoire du passé et de tristes souvenirs leur avaient démontré évidemment la nécessité de cette mesure.

» Leurs plénipotentiaires se réunirent à Châtillon avec celui du gouvernement français.

» Bientôt les armées victorieuses s'avancèrent jusque dans les environs de la capitale. Dès ce moment, le gouvernement français ne s'occupa que des moyens de se mettre en sûreté contre une occupation ennemie.

» Le plénipotentiaire français avait eu ordre de proposer une suspension d'armes, fondée sur des bases conformes à celles que les cours

alliées avaient jugées nécessaires pour l'établissement d'une paix générale. Il avait offert d'évacuer entièrement et immédiatement les places fortes des pays que la France céderait, mais sous la condition que les opérations de guerre seraient suspendues.

» Les cours alliées, instruites par une expérience de vingt années que, dans toutes les négociations, le cabinet français s'était appliqué à détourner des vues positives par des propositions incidentes, rejetèrent cette proposition d'une suspension d'armes, et offrirent, au lieu de cela, de signer des préliminaires de paix. Cette façon de traiter avait pour la France tous les avantages d'une suspension d'armes, sans produire pour les puissances alliées l'inconvénient d'une cessation des opérations de guerre.

» Cependant quelques avantages partiels signalèrent les premiers pas d'une armée qui avait été formée sous les murs de Paris, d'une armée composée de la fleur de la génération actuelle, sur laquelle le peuple avait fondé sa meilleure espérance, qui représentait les débris d'un million de braves qui étaient restés sur les champs de bataille, ou qui avaient péri sur les routes de Lisbonne à Moscou, et qui enfin

avaient été sacrifiés aux intérêts d'un homme étranger à la France.

» Dès ce moment, l'assemblée de Châtillon prit un autre caractère. Le plénipotentiaire français était sans aucune instruction, et il était hors d'état de répondre aux propositions des puissances alliées.

» Alors les vues du gouvernement français devinrent évidentes aux yeux des alliés, et ils résolurent de faire une démarche décisive, digne à la fois de leur puissance et de la pureté de leurs vues. Ils chargèrent leurs plénipotentiaires de présenter le projet d'un traité préliminaire qui renfermerait toutes les bases qui étaient jugées nécessaires pour le rétablissement de la balance politique, les mêmes qui avaient été offertes par le gouvernement français lui-même quelques jours avant, dans un moment sans doute où il croyait son existence en danger ».

Ces bases, dont il est ici question, sont celles que j'ai rapportées ci-dessus, comme ayant fait l'objet de l'*ultimatum* des puissances alliées.

Il fallait que les succès obtenus par Bonaparte sur les alliés eussent bien accru son orgueil, et qu'il en eût conçu de bien grandes espérances pour l'avenir, pour être revenu si

subitement sur ces bases dont parle la déclaration, et qu'elle dit avoir été offertes par lui-même. On a toujours tort de ne point remplir les engagemens qu'on a pris; mais la politique s'accorde si peu avec la justice, qu'on ne doit pas être étonné de voir ceux qui en pratiquent la science et qui en suivent les principes, commettre des actes qui exposeraient des particuliers au blâme de la société, et qui trop souvent deviennent des sujets d'éloges pour les gouvernemens; car les gouvernemens ne sont jamais censurés que quand leurs affaires vont mal, que quand on a sujet de s'en plaindre; mais si leurs affaires vont bien, et s'ils ont obtenu de l'avantage sur leurs ennemis ou sur leurs rivaux, on ne s'amuse guère à examiner la nature des moyens qu'ils ont employés pour réussir; car en politique le succès fait tout, et on rit des réclamations de la justice.

On verra dans le Chapitre suivant les motifs qui avaient engagé Bonaparte à revenir si précipitamment sur les engagemens qu'il avait cru devoir prendre au moment de l'invasion des puissances alliées. Je dois parler à présent de la vive impression que causa la rupture des négociations, et des sentimens qu'inspira à quelques-unes des puissances la conduite ex-

traordinaire de cet homme, non moins extraordinaire, qui semblait braver des puissances dont les forces étaient quadruples des siennes; qui semblait leur dire hautement que leurs forces ne tiendraient pas contre les efforts de son génie, et qui semblait se faire un amusement plutôt qu'un travail d'une guerre dont il se promettait un succès complet.

Jusque-là les puissances alliées avaient cherché à faire la paix avec Bonaparte; et tant qu'elles avaient conservé l'espérance de l'amener à des sentimens de modération et de justice, et de lui faire sacrifier ses idées de gloire et d'ambition à l'établissement d'une balance convenable à leurs intérêts particuliers et à la tranquillité générale, il ne fut jamais question de la maison de Bourbon. Cette auguste et malheureuse famille, malgré ses droits légitimes, malgré ses longues souffrances, n'avait inspiré aucun intérêt. Mais le ton tranchant, impérieux, et surtout insultant, qu'avait pris Bonaparte dans son *ultimatum*, et la manière indécente avec laquelle il s'était conduit pendant tout le cours de cette négociation, avaient soulevé tous les cœurs et révolté tous les esprits; il avait fermé toute voie à une paix convenable; et aucun moyen de conciliation,

même de rapprochement, n'étant compatible avec l'honneur et la dignité des puissances, si publiquement outragées, la résolution fut prise par la Russie, la Prusse et l'Angleterre de s'occuper sérieusement du rétablissement du roi légitime sur le trône de France, et d'offrir ce prince au peuple français, comme l'unique moyen de terminer ses infortunes et de le débarrasser de son tyran.

Ce moyen devait sans doute être d'un grand secours pour les alliés, parce qu'il semait la division parmi le peuple, parce qu'il enhardissait le parti contraire à Bonaparte à se montrer plus ouvertement; mais cette résolution fut traversée par l'empereur d'Autriche, qui avait des intérêts d'un autre genre à ménager.

Ce monarque trouvait de l'avantage à réprimer la tyrannie de l'ennemi commun et à abaisser son orgueil; il consentait à s'opposer à de nouvelles prétentions excessives de sa part, et à poser des limites insurmontables à son influence, à sa puissance et à l'étendue de son territoire; mais il ne pouvait se prêter à ce que son gendre cessât de régner; il ne pouvait se résoudre à voir sa fille et son petit-fils dépouillés de la pourpre, à les voir con-

fondus dans la foule des simples citoyens, à voir même ces derniers exposés aux violences que pouvait enfanter le désespoir. Les représentations et les prières de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre ne purent pas vaincre une résolution fondée sur de si importans motifs, et il fallut user de ménagement vis-à-vis d'une puissance qui, par le seul mouvement de 100,000 hommes, pouvait replonger l'Europe dans une situation plus funeste que celle où elle était avant les triomphes des alliés avant leur invasion sur le territoire français.

CHAPITRE CIV.

Les Bourbons prennent un rôle dans les affaires ; la Providence se manifeste en leur faveur.

Les souverains avaient été si long-temps ennemis d'eux-mêmes, ils avaient si long-temps favorisé le viol de la propriété en secondant les conquêtes de Bonaparte, que les Bourbons avaient peu compté sur leur retour à la justice envers eux : ils avaient même manifesté, à la suite de leurs succès, des sentimens si contraires aux espérances de cette auguste famille, puisqu'ils avaient cherché tous les moyens de régler leurs intérêts à Prague, à Manheim et à Châtillon, qu'il n'était resté aux Bourbons d'autre ressource que de s'en remettre à la volonté de la Providence, plus forte que les souverains.

Les desseins de la Providence étaient devenus si visibles en faveur des Bourbons, que c'était se révolter contre elle que de ne pas s'occuper de leur rétablissement. Elle avait inspiré aux souverains de s'unir pour triompher de l'ennemi commun, pour se remettre eux-mêmes

en possession d'états que leurs passions personnelles avaient livrés à son ambition. Elle les avait fait triompher; mais leurs triomphes n'avaient servi qu'à éloigner les espérances des Bourbons; mais ils avaient été toujours des moyens d'offrandes à la paix; mais ces souverains avaient été constamment disposés à affermir Bonaparte sur le trône de France; et il y eût été en effet affermi, s'il eût consenti à accepter leurs conditions, et à conclure une paix qui l'eût dépouillé de toutes ses conquêtes, qui eût avili sa gloire, qui eût anéanti une puissance qui servait de base à sa grandeur, et qui eût aboli tous ses titres à l'immortalité.

Heureusement pour les Bourbons, cette Providence, qui ne les avait jamais perdus de vue, qui n'avait fait triompher les souverains que pour favoriser leur rétablissement sur le trône de leurs illustres ancêtres, avait eu soin d'entretenir dans le cœur de Bonaparte cette passion déréglée qui le rendait incapable de céder aux plus grands revers, et ce génie vaste et hardi qui le rendait habile à les réparer, afin d'inspirer aux souverains d'autres vues pour les faire agir en faveur de la cause de cette famille.

La Providence n'avait point dit aux souve-

rains : Vous rétablirez les Bourbons; je le veux, je l'exige. La Providence ne s'explique pas de cette manière; elle ne se sert pas de la voix pour se faire entendre; mais ses impulsions sont sensibles, et malheur à ceux qui y résistent.

Elle avait manifesté assez hautement, depuis dix ans, sa prédilection en faveur des Bourbons; elle avait assez long-temps travaillé à unir les souverains pour les faire triompher de l'ennemi commun, et ses desseins avaient été trop clairement aperçus pour qu'il eût été possible de s'y méprendre. On avait vu distinctement qu'elle avait protégé les souverains dans l'idée de faire éclore la justice du sein de leurs triomphes, et que leurs triomphes ne deviendraient pas une occasion de transiger avec l'usurpateur du trône qu'elle avait résolu de restituer à son héritier légitime. Mais ses vues ayant été mal interprétées, elle accrut l'orgueil de Bonaparte, elle rendit son génie plus audacieux et plus entreprenant; elle permit que les alliés fussent battus, qu'ils fussent repoussés, et que la maison de Bourbon dût son rétablissement aux succès de son ennemi, et à l'animosité plutôt qu'à la justice.

Ce furent ces événemens, produits par la

Providence, qui occasionnèrent la rupture des conférences de Châtillon; et il ne faut pas douter que la paix n'eût établi solidement Bonaparte sur le trône de France, s'il eût consenti à se renfermer dans les limites que les puissances alliées lui avaient prescrites par leur *ultimatum*. Mais son orgueil, mais ses derniers succès, mais des succès plus grands encore qu'il s'était promis, lui inspirèrent d'autres sentimens; et cédant, malgré lui, aux impulsions de la Providence, qu'il avait méconnue pendant tout le temps de sa prospérité, il mit son orgueil aux prises avec son intérêt. Son orgueil l'emporta; mais très-malheureusement pour lui, puisque son orgueil avait été le principal agent de ses infortunes, et devait être la cause efficiente de sa chute.

La résolution des trois puissances fut à peine connue en Angleterre, qu'elle devint le sujet d'une joie excessive pour le peuple anglais, dont la haine nationale ne pouvait être plus prononcée contre la personne de Bonaparte. Cette joie fut vivement partagée par tous les Français que le gouvernement britannique avait si généreusement accueillis et protégés, et surtout par l'auguste famille que cette réso-

lution semblait devoir mettre bientôt en possession de l'héritage de ses pères.

Mais cette joie fut un peu diminuée lorsque la nouvelle parvint que l'empereur d'Autriche ne consentait point à une mesure qui faisait descendre du trône son gendre et sa fille.

Cependant Louis XVIII reçut cette nouvelle avec ce calme qui ne l'avait jamais abandonné au milieu des traverses d'une vie errante, incertaine et malheureuse. Il avait, pendant tout le temps de ses infortunes, confié sa destinée à la Providence, et s'était abandonné sans réserve à sa volonté suprême ; et comme elle n'avait jamais cessé de le protéger, il ne fut point arrêté par l'obstacle qu'opposait l'intérêt paternel de l'empereur d'Autriche ; il se persuada que la Providence ferait naître des événemens qui changeraient les sentimens de ce monarque, et qui, sans humilier son orgueil, sans exposer son gendre et sa fille à un sort indigne de son alliance, permettraient de concilier de si grands intérêts. Louis XVIII, sans perdre un moment, envoya en France S. A. R. Monsieur, comte d'Artois, son auguste frère, et S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême, son neveu.

Ces princes étaient munis des pouvoirs du

roi légitime pour exercer en France son autorité dans les provinces qui avaient déjà été conquises, et dans celles qui le seraient dans la suite par les armes des puissances alliées; mais ils ne purent point pénétrer, parce que l'obstacle élevé par l'empereur d'Autriche continuait de s'y opposer. Non-seulement MONSIEUR fut forcé de rester à Bâle, mais il n'eut pas le pouvoir de faire imprimer, publier et répandre une proclamation qui était destinée à instruire le peuple français des intentions paternelles du roi.

Les choses en étaient là, lorsque Bonaparte, enflé de ses succès, confiant dans son bonheur, et persuadé que les alliés étaient inquiets, indécis et sans plan, après les événemens qui avaient eu lieu, et qui les avaient rejetés au-delà de l'Aube, conçut le projet de les tourner, par une de ces manœuvres de guerre qui lui avaient réussi tant de fois, et qu'il était si habile à exécuter.

Il avait remarqué que l'armée principale, sous le commandement du maréchal prince de Schwarzenberg, après sa retraite au-delà de l'Aube, n'avait fait aucun mouvement, quoique l'armée du maréchal Blucher eût été engagée sur l'Aisne, aux environs de Laon,

dans une affaire longue et meurtrière. Il en avait tiré la conséquence que les alliés n'avaient aucun plan arrêté, et qu'ils agissaient sans aucune harmonie ; et cette conséquence était juste, puisque l'armée du maréchal Blucher ne tenait plus à la ligne d'opérations que par de faibles corps placés çà et là pour entretenir ses communications avec la grande armée. C'étaient ces motifs qui l'avaient engagé d'abord à porter de grandes forces sur l'Aisne ; et quoiqu'il eût été battu sous les murs de Laon, il ne perdit pas l'espérance d'affaiblir encore plus l'armée du général prussien, de l'attirer plus en avant, et de le mettre dans l'impossibilité de se porter au secours de la grande armée, sur laquelle il avait le dessein de frapper un grand coup.

Après la bataille de Laon, il marcha avec sa garde et le corps de Ney vers Arcis-sur-Aube, et laissa les corps de Marmont et de Mortier en face du maréchal Blucher, avec ordre de manœuvrer de manière à le fixer dans les environs de l'Aisne.

Dès le 19 mars il avait occupé Arcis-sur-Aube et Plancy, et près de ce dernier endroit, il avait fait passer 6000 hommes de cava-

lerie, et 30,000 d'infanterie de l'autre côté de cette rivière.

Le 20, vers midi, il rencontra les corps de Guilay, du prince royal de Wurtemberg et de Rajewsky, composant le corps d'armée sous les ordres de Wittgenstein. Il y eut à cette rencontre un petit engagement d'avant-garde, dont le résultat n'empêcha pas l'armée française de garder sa position.

Bonaparte employa la journée du 21 à attirer à lui ses renforts près d'Arcis, et il offrait déjà sur ce point, en face de l'armée de Wittgenstein, une force de 60,000 hommes.

Pour persuader fermement le général en chef des armées alliées que son dessein était de combattre sur ce point, il fit passer l'Aube à une partie de ses troupes; il les développa à la vue de l'ennemi, et ces mouvemens donnèrent lieu à une vive canonnade; mais ayant vu le général Wittgenstein faire ses dispositions pour une attaque, il ne l'attendit pas, parce qu'il devait conserver toutes ses forces pour l'exécution de la grande opération qu'il avait projetée contre l'armée principale, et il se retira avec promptitude sur Sommpuis, dans la direction de Vitry-le-Français, où l'armée bivouaqua.

Il avait imaginé que l'armée du prince de Schwarzenberg, qui n'avait fait aucun mouvement depuis sa retraite au-delà de l'Aube, n'était pas réunie, et qu'elle n'était pas prête à combattre. Dans cette idée, il donna ordre aux corps de Mortier et de Marmont de marcher sur l'Aube pour attaquer l'armée de Schwarzenberg en front. Lui, s'étant porté sur la Marne avec ses forces principales, devait pénétrer sur ses flancs et sur les derrières de la grande armée, lui couper sa retraite, s'emparer de ses magasins, fermer le passage à ses renforts, et donner la main aux nombreuses garnisons de ses forteresses de la Lorraine et de l'Alsace.

De telles manœuvres lui avaient réussi souvent, parce qu'il possédait des troupes en état d'exécuter des marches rapides, et capables de surmonter les obstacles qui pouvaient se rencontrer en chemin.

Ce plan, fruit de son génie audacieux et entreprenant, lui avait paru d'une exécution si certaine, que, pour encourager les Parisiens à tenir ferme, il en avait fait part à l'impératrice son épouse dans une lettre qu'il lui adressa, afin qu'elle la leur communiquât. Mais la Providence, toujours opposée au succès de

ses entreprises, depuis qu'elle s'était déclarée en faveur des Bourbons, avait inspiré à Blucher de profiter du départ des deux corps d'armée de Marmont et de Mortier pour s'avancer; et comme Bonaparte n'avait pas eu le temps d'être instruit qu'il occupait Reims et Châlons, son courrier fut pris avec ses dépêches; et tout son plan fut renversé.

Comme la Marne avait été choisie comme point central de ses opérations, les alliés dirigèrent aussitôt toutes leurs forces sur cette rivière, et Bonaparte ne se trouvant pas en état de résister à des forces si supérieures aux siennes, dut prendre le parti de se retirer vers la Seine, mais sans avoir renoncé à son projet favori, qui était toujours de pénétrer en face sur les derrières des armées ennemies.

Son plan eût peut-être réussi, et l'exécution n'en eût peut-être été que retardée; mais la Providence avait résolu sa perte; elle ne le quittait point de vue, et quelques efforts que fît son génie pour surmonter les obstacles qu'elle lui opposait, il devait inévitablement succomber.

Après l'avoir forcé à se retirer sur la Seine, l'armée principale des alliées le fit poursuivre

par la cavalerie des généraux de Winzengerode et de Pahlen, forte de 12 mille hommes, pour lui ôter l'envie de revenir sur ses pas, et elle dirigea sa marche vers Paris.

Elle joignit les corps de Marmont et de Mortier près de La Ferté champenoise, où ils avaient déjà été battus et repoussés par l'armée du maréchal Blucher, et qui, poursuivis par les corps d'Yorck et de Sacken, se retiraient vers Paris.

Quand la grande armée fut réunie, elle se mit à leur poursuite, et on en vint à une bataille sous les murs de cette grande capitale, où la Providence avait déjà tout disposé pour mettre un terme aux malheurs du peuple, et pour mettre fin à un règne qui ne pouvait plus être envisagé que comme un fléau.

CHAPITRE CV.

Les Bourbons entrent en France. Ils y sont accueillis avec des transports de joie.

Il n'avait pas fallu moins que la capture de la lettre de Bonaparte, qui développait tout son plan, pour décider l'empereur d'Autriche à changer de sentiment à son égard. Ce monarque fut convaincu par ce plan qu'il n'y avait point de transaction à faire avec un homme dont le génie ne rêvait que destruction, qui n'était arrêté par aucune considération, et qui paraissait décidé à ne pas plus épargner son beau-père que le dernier de ses ennemis. C'était encore là un des coups de la Providence.

Cette découverte fut cause que l'empereur d'Autriche prit sur-le-champ la résolution de ne le plus ménager, et d'exiger de la force des armes ce qu'on ne pouvait espérer d'obtenir de la raison et de la justice.

Sans doute ce prince n'était point sans inquiétude sur le sort de son auguste fille; mais la Providence veillait aussi sur elle, et elle avait disposé toutes les choses de façon qu'elle devait servir à sauver son époux sans nuire à la cause

des Bourbons, et qu'elle ne pouvait agir en sa faveur qu'en se jetant dans le parti qui lui était opposé.

Je parlerai dans son temps de cette conduite politique, et l'on verra avec quelle adresse le prince de Metternich a agi dans cette circonstance.

L'empereur, ayant été instruit d'une manière si évidente du projet de Bonaparte, n'eut pas le pouvoir de se dissimuler qu'il était le principal objet de sa vengeance; et autant pour mettre sa personne en sûreté que pour empêcher cet homme de se porter avec toutes ses forces du côté de l'Italie, il se rendit à Dijon, pour se trouver plus à portée de l'armée autrichienne sous les ordres du comte de Bubna, dont la communication avec la grande armée se trouvait rompue par l'effet du mouvement qu'avait fait le maréchal prince de Schwartzenberg pour se porter sur Paris.

Les choses se trouvant en cet état, et les puissances étant toutes d'accord de favoriser le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône, si son retour était agréable au peuple français, Monsieur, en quittant Bâle pour entrer en France, se fit précéder d'une proclamation ainsi conçue :

« Nous Charles-Philippe de France, fils de France, Monsieur, comte d'Artois, frère du roi, lieutenant-général du royaume, à tous les Français salut :

» Français, le jour de votre délivrance approche; le frère de votre roi est au milieu de vous; il est venu pour replanter dans le cœur de la France l'antique et vénérable étendard des lis; pour vous annoncer le retour du bonheur et de la paix sous l'autorité protectrice des lois et de la liberté publique.

» Plus de tyran, plus de guerre, plus de conscription, plus de droits réunis! A présent, à la voix de votre monarque, de votre père, de nouvelles espérances doivent succéder au souvenir de vos souffrances; vos précédens égaremens doivent être ensevelis dans un éternel oubli, et vos divisions être converties en cette union touchante dont lui-même veut être le gage.

» Il vous renouvelle aujourd'hui solennellement les promesses qu'il vous a faites déjà; il brûle du désir de les accomplir, et de signaler par son amour et par ses bienfaits le moment heureux qui lui a rendu ses sujets, et qui a rendu à ses sujets leur père. *Vive le roi* »!

Cette proclamation avait si bien disposé les esprits, que S. A. royale dut s'en apercevoir pendant toute sa route jusqu'à Nanci, où elle arriva le 19 mars.

A son arrivée dans cette capitale de la Lorraine, il fut reçu par les autorités provisoires qui y avaient été établies par les puissances alliées, avec les honneurs dus à son rang. M. d'Alopeus, qui en était gouverneur, avait envoyé à sa rencontre, aux frontières de son gouvernement, une division de cavalerie, pour lui servir de garde d'honneur. M. Miqué, à la tête d'une députation de la ville, fut chargé de le complimenter. Ce prince écouta son discours avec attention, et il y répondit : « Que le désir du roi, son auguste frère, était de voir la France guérie de ses souffrances, et surtout de voir tous les Français ne représenter qu'un peuple de frères, en ensevelissant dans l'oubli tout ce qui pourrait troubler cette union ». Le cri de *vive le Roi, vive le comte d'Artois,* retentit parmi toutes les classes du peuple, et accompagna le prince jusqu'à l'hôtel du gouverneur général, chez lequel il dîna avec le général comte de Wittgenstein, et plusieurs autres généraux russes et prussiens.

Pendant que Monsieur était occupé à con-

quérir les cœurs et les opinions des Français à l'orient de la France, le duc d'Angoulême, son fils, en faisait autant dans le midi. Avant de quitter Saint-Jean-de-Luz, ce prince avait adressé aux Français la proclamation que voici :

Proclamation du duc d'Angoulême à l'armée française.

» Soldats ! j'arrive. Je suis dans la France, dans cette France qui m'est si chère. Je viens pour briser vos fers, pour faire flotter le drapeau blanc, ce drapeau sans tache, que vos pères suivaient avec joie. Réunissez-vous autour de ce drapeau, braves Français, et marchons tous ensemble pour détruire la tyrannie.

» Généraux, officiers et soldats qui vous réunirez sous l'antique bannière des lis, je vous assure, au nom du Roi, mon oncle, qui m'a chargé de vous faire connaître ses sentimens paternels, vos rangs, vos appointemens, et les récompenses qui sont dus à vos services fidèles.

» Soldats français, le petit-fils d'Henri IV, l'époux d'une princesse dont le malheur est sans égal, mais dont les vœux ne sont dirigés que vers le bonheur de la France; un prince

qui, à l'exemple de votre roi, oublie ses souffrances, pour ne s'occuper que des vôtres, se jette avec une entière confiance dans vos bras.

» Soldats, mon espoir ne sera point trompé; je suis le fils de votre Roi, et vous êtes Français ».

Il n'était aucun vrai Français qui ne dût être touché d'un tel langage; aussi ce prince fut-il accueilli, partout où il passa, avec des cris de joie qui exprimaient le sentiment du bien qu'on éprouvait déjà de la part d'un membre d'une famille si long-temps regrettée, et sur le retour de laquelle la majorité du peuple avait fondé l'espérance de voir finir un gouvernement tyrannique et renaître un gouvernement paternel et tutélaire.

Mais tandis que des princes de la maison de France cherchaient à captiver le peuple et à le rappeller au respect et à l'amour qu'il devait à son roi, par des paroles pleines de paix, par des promesses attrayantes, par des expressions touchantes, par tous les moyens de séduire et de persuader, on vit paraître tout à coup au nord, un autre personnage qui adopta une manière toute militaire pour faire arriver le roi au cœur des Français.

Ce Monsieur, décoré d'un nom très-ancien, très-illustre et très-respectable, était fait pour être chargé d'une mission qui avait pour objet d'annoncer aux Français le retour de leur roi, et tout le bonheur qui devait l'accompagner; mais il ajouta aux promesses du roi des mesures qui faisaient entendre qu'il organiserait la guerre civile dans son royaume, si ses sujets ne se déclaraient point en sa faveur.

Je doute que le Roi ait chargé ce représentant de sa personne d'une semblable mission; cependant il s'est annoncé au peuple par une proclamation qui paraissait lui attribuer ces pouvoirs, et je crois devoir rapporter ici ces deux pièces, dont la dernière cadre si peu avec les intentions paternelles du Roi, exprimées dans les proclamations et les discours de son frère et son neveu.

Proclamation du marquis de Chabannes, premier aide-de-camp du roi, et fondé de ses pouvoirs pour les provinces du nord.

» Français, le moment de votre délivrance approche. Votre roi, accompagné de la fille de Louis XVI, du prince de Condé et du père du duc d'Enghien, est au moment de venir

parmi vous. Monsieur, frère de Louis XVIII, et ses illustres fils, sont déjà à l'orient, au midi et à l'occident de la France. Ils annoncent les vues paternelles de votre roi, et ils vous cautionnent, en son nom, le rétablissement du bonheur et de la paix, sous un gouvernement qui sera la sauvegarde des lois et de la liberté publique.

» Vous ne supporterez plus la guerre, la conscription, l'odieux abus des droits réunis. Tout ce qui a causé le malheur de la nation doit disparaître avec la tyrannie.

» Le Roi conservera à la garde impériale, aux généraux, officiers, bas-officiers et soldats qui se déclareront pour sa cause, leur rang, leur solde et leur traitement; à tous les employés dans les administrations et à toutes les autorités judiciaires qui se déclareront pour lui, les emplois dont ils sont revêtus. Il donnera des récompenses honorables à ceux qui les auront méritées. Le service divin reprendra son éclat, et la sûreté nécessaire sera donnée aux propriétés. Rien ne sera plus capable de troubler l'harmonie qui règnera entre les Français, et le Roi et sa famille sauront, par leur exemple, allier le mieux possible les sacrifices, les droits et les intérêts de tous.

« Français, voilà la contre-révolution qui présentement a lieu pour le salut et le repos du monde. L'Europe entière rivalise pour rétablir le chef légitime de l'état. Serez-vous les seuls qui voudrez demeurer dans le plus profond esclavage ! *Vive le Roi* »!

Cette proclamation était parfaite pour des Français, et il eût été à désirer que M. le marquis de Chabannes en fût demeuré là. Mais à la suite de cette proclamation, il a fait publier un ordre qui prouve qu'il était peu instruit des desseins de la Providence et de tout ce qu'elle avait fait déjà, et préparé encore pour le rétablissement du monarque, dont il était le représentant.

Voici le texte de cet ordre :

» Tout Français, et principalement les fonctionnaires publics, sont invités à répandre cette proclamation le plus promptement, et on fait une obligation aux derniers de se mettre à la tête des royalistes, de faire flotter le drapeau blanc dans son endroit, et d'arborer la cocarde blanche.

» Les autorités civiles et militaires qui n'auront point exécuté cet ordre vingt-quatre

heures après cet appel seront traitées comme ennemies de la patrie, arrêtées par les royalistes, et elles seront remplacées par des hommes qui seront capables et disposés à remplir les vues paternelles du Roi.

» Il sera érigé dans chaque commune une garde nationale, sous les ordres du maire. Il sera érigé aussi un corps de volontaires. Ces volontaires s'équiperont à leurs frais. Mais après avoir servi près de la personne du Roi, lors de son couronnement, comme garde d'honneur, ils seront libres de retourner chez eux, ou ils entreront dans les troupes de la maison du Roi.

» En outre, il sera érigé une gendarmerie d'élite, dont la fonction sera d'entourer la personne du Roi, et on admettra dans ce corps ceux qui se seront prononcés énergiquement pour la personne du Roi.

» Les communications avec le gouvernement de Bonaparte sont interdites; les dépêches seront enlevées aux courriers qui seront envoyés par lui ou par ceux à sa solde.

» On arrêtera les personnes qui ne pourront pas prouver qu'elles ne sont point en liaison avec le tyran, et toute correspondance avec son gouvernement sera arrêtée aux portes,

» Le Roi compte principalement sur le clergé, et ordonne définitivement à tout Français de recevoir les illustres libérateurs de la tyrannie d'une manière hospitalière et reconnaissante ».

Tout semblait se réunir en faveur des Bourbons. Tandis que les puissances alliées marchaient avec toutes leurs forces sur Paris pour en faire la conquête, Monsieur et le duc d'Angoulême cherchaient à conquérir les cœurs des Français, et partout ils les trouvaient disposés à secouer le joug du tyran, et à tendre les bras au roi légitime.

CHAPITRE CVI.

Bonaparte se débat encore contre la Providence; mais elle porte les autorités à le trahir et à se déclarer en faveur des Bourbons. — Soumission de Paris.

MALGRÉ ses derniers revers, Bonaparte n'avait point encore perdu l'espérance de triompher de ses ennemis. Il n'avait point abandonné son plan, et quoiqu'il se trouvât sur la Seine, il avait toute facilité pour s'établir solidement sur leurs derrières, en se reportant avec rapidité sur la Marne, et en se remettant en communication avec ses forteresses.

Les alliés, en réunissant leurs forces, et en se portant en masse sur Paris, avaient en quelque sorte favorisé l'exécution de son plan, et s'ils eussent été arrêtés quelques jours sous les murs de cette grande capitale, comme il s'y était attendu, par la résistance des corps de Marmont et de Mortier, et par celle de sa garnison très-nombreuse, la cavalerie des généraux de Winzengerode et de Pahlen, qu'on avait laissée en arrière pour l'observer, ne

l'eût point empêché d'exécuter son opération, et alors les alliés se fussent trouvés dans une situation d'autant plus critique, qu'ils auraient été non-seulement placés entre deux feux, mais exposés à l'effet des mesures qu'il avait prises long-temps d'avance pour faire lever le peuple en masse, et pour leur opposer des obstacles à chaque pas.

Ce qui prouve que Bonaparte n'avait pas perdu de vue son plan, et qu'il avait compté que Paris résisterait pendant quelques jours pour lui donner le temps de gagner le point qu'il avait le dessein d'atteindre, c'est que Joseph Bonaparte, ci-devant roi d'Espagne, son frère, qu'il avait établi gouverneur de Paris, fit publier le 29 mars, au moment où les alliés se présentèrent devant cette capitale, la proclamation que voici :

Le roi Joseph, lieutenant-général de l'empereur, commandant en chef de la garde nationale, aux citoyens de Paris.

« Citoyens de Paris! une colonne ennemie a pénétré vers Meaux. Elle s'avance par la route d'Allemagne; mais l'empereur la suit de près à la tête d'une armée victorieuse. Le conseil

de régence a pris les précautions convenables pour la sûreté de l'impératrice et du roi de Rome. Je reste au milieu de vous. Armons-nous pour la défense de cette ville, de ses monumens, de ses richesses, pour nos femmes, nos enfans, pour tout ce qui nous est cher. Transformons pour quelques instans cette immense capitale en un camp, et l'ennemi, qui espère la traverser en triomphe, trouvera la honte sous ses murs. L'empereur vient à notre secours; secondons-le par une courte mais vigoureuse résistance, et conservons l'honneur français ».

Paris, le 29 mars.

Lorsque le roi Joseph fit publier cette proclamation, il s'était flatté que les corps d'armée placés en avant de Paris pourraient protéger encore pendant quelques jours cette grande capitale, attendu que les dispositions les plus formidables avaient été faites pour en défendre les approches. Mais les forces des alliés étaient trop nombreuses pour que ces corps pussent tenir long-temps, malgré la faveur de leur position.

Les alliés s'approchèrent de Paris le 29 au soir par la route de Meaux. Les hauteurs de

Belleville, de Menil-Montant et de Montmartre, étaient garnies d'une prodigieuse quantité d'artillerie. Les corps de Marmont et de Mortier avaient été renforcés du corps du duc de Padoue (Arrighi), et d'une partie de la garde nationale.

Le 30, à six heures et demie du matin, les alliés attaquèrent; le feu dura jusqu'à trois heures et demie après midi, avec la plus grande vivacité; mais les Français furent enfin contraints de se retirer et d'abandonner leurs positions, qui furent prises par les alliés avec la plus grande partie de l'artillerie qui s'y trouvait.

Les corps qui avaient combattu se réfugièrent dans la capitale, dont les portes furent fermées, barricadées, et garnies d'artillerie, pour en défendre les approches.

Dans cette situation désespérée, le maréchal Mortier envoya aux alliés un officier pour conclure une capitulation qui contînt la convention que la sûreté des personnes et des propriétés serait accordée aux habitans de Paris.

Le sénat envoya au-devant des puissances alliées des députés pris dans son sein.

A la suite de ces démarches, il fut nommé des plénipotentiaires de part et d'autre, pour rédiger la capitulation en vertu de laquelle

Paris devait être livré aux puissances alliées.

Cette capitulation portait, 1°. les corps des maréchaux ducs de Raguse et de Trévise (Marmont et Mortier) évacueront la ville de Paris, le 31 mars, à sept heures du matin.

2°. Ils emmeneront avec eux tout ce qui appartient à leurs corps.

3°. Les hostilités pourront continuer deux heures après l'évacuation de la ville, c'est-à-dire, le 31 mars à neuf heures du matin.

4°. Les arsenaux, le ateliers, les magasins et autres établissemens militaires, seront laissés dans l'état où ils se seront trouvés au moment de la présente capitulation.

5°. La garde nationale, ou la garde de la ville, sera entièrement séparée de la troupe de ligne; elle sera conservée, désarmée ou licenciée, selon que les puissances alliées le jugeront à propos.

6°. Le corps de gendarmerie municipale sera taité comme la garde nationale.

7°. Les blessés ou les traîneurs qui seront restés à Paris après sept heures, seront prisonniers de guerre.

8°. La ville de Paris est recommandée à la magnanimité des puissances alliées.

Ces événemens, auxquels Joseph Bonaparte

ne s'était point attendu, l'obligèrent à quitter Paris beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait annoncé par sa proclamation. Quant à l'impératrice, elle avait été invitée à se rendre à Rambouillet, pour y attendre les nouvelles instructions de son époux.

Les succès des alliés avaient été trop pompts pour que Bonaparte eût pu songer à exécuter son plan, puisque ce plan était fondé sur la résistance de Paris, et que cette résistance était calculée sur plusieurs jours. Mais les choses ayant tourné d'autre façon, et Bonaparte en ayant été instruit, il fut forcé de l'abandonner, ou du moins de le suspendre, jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de l'état des choses à Paris.

Les choses ne lui étaient pas favorables; le peuple, excédé de sa tyrannie, accablé d'une misère que les circonstances augmentaient encore, et enhardi par la présence des armées étrangères, dont les chefs offraient de traiter avec lui ou avec ses représentans, avait exprimé le désir d'être délivré d'un gouvernement qui lui avait été si funeste, et faisait hautement des vœux pour le rétablissement du roi légitime, rétablissement auquel il atta-

chait le retour de la tranquillité et du bonheur de la France.

Le 31 mars, l'empereur de Russie et le roi de Prusse, à la tête de leurs gardes, firent leur entrée solennelle dans Paris, à travers le peuple immense de cette grande capitale, qui s'était porté sur leur passage et qui faisait retentir l'air des cris d'une joie qui ressemblait à l'ivresse.

Cette entrée, malgré les mouvemens d'un peuple exalté par les espérances que faisaient naître dans tous les cœurs un spectacle si beau et le retour à un état de chose si long-temps et si vivement désiré, eut lieu sans le moindre désordre, parce que chacun crut trouver son intérêt dans un événement qui promettait un bonheur général.

Ce même jour, M. de Talleyrand, en sa qualité de vice-grand-électeur de l'empire, avait eu quelques entretiens avec les souverains alliés et leurs ministres, et il avait disposé les choses de manière à soustraire la France à l'autorité militaire, et à la mettre sous l'autorité tutélaire d'un gouvernement provisoire jusqu'à l'arrivée du souverain légitime. En conséquence il adressa aux membres du Sénat une circulaire pour les inviter à se réunir le lendemain dans la salle de leurs séances.

Les choses ayant été ainsi préparées d'avance par le zèle patriotique de M. deTalleyrand, l'empereur de Russie s'empressa de tranquilliser le peuple par une proclamation qui annonça que l'intention des puissances n'était point de lui imposer des lois, ni de le gouverner, mais de se concerter avec le gouvernement qu'il aurait adopté, pour fonder une paix convenable aux intérêts de tous.

Cette proclamation de l'empereur de Russie était ainsi conçue :

« Les armées des puissances alliées occupent la capitale de la France. Les souverains alliés accueillent les vœux de la nation française.

» Ils déclarent que, si les conditions de la paix doivent renfermer en elles des garanties plus fortes que quand il fut question d'enchaîner l'ambition de Bonaparte, une telle garantie ne peut s'offrir d'une manière plus favorable que lorsque la France elle-même, en retournant à un gouvernement sage, garantira la sûreté d'un tel état de tranquillité.

» Les souverains alliés déclarent de la façon la plus formelle qu'ils ne traiteront plus ni avec Bonaparte, ni avec aucun autre membre de sa famille; qu'ils respecteront l'intégrité de

l'ancienne France, telle qu'elle existait sous les rois légitimes.

» Ils font plus encore, en reconnaissant comme principes immuables, que, pour le bonheur de l'Europe, il convient que la France soit grande et puissante, et en déclarant qu'ils reconnaîtront et garantiront la constitution que la France se donnera.

» Ils invitent en conséquence le Sénat à établir un gouvernement provisoire, pour pourvoir aux besoins de l'administration, et à projeter une constitution qui soit avantageuse pour le peuple.

» Les intentions que je déclare ici ; je les partage avec les autres puissances.

» *Paris, le* 31 *mars* 1814, *à trois heures après midi.*

» *Signé* ALEXANDRE.

» *Contre-signé* NESSELRODE ».

La proclamation de l'empereur Alexandre avait été fort agréable au Sénat, parce qu'elle l'avait désigné pour rédiger un projet de constitution, parce qu'il voyait un moyen de se défaire d'un homme qui l'avait toujours traité en bagatelle, et d'imposer au souverain légitime des conditions conformes à ses intérêts et

à ceux de ses amis; mais pour s'assurer davantage encore des bonnes dispositions d'Alexandre, il se porta en corps chez ce monarque, pour lui offrir les témoignages de sa vénération et de sa reconnaissance.

L'empereur l'accueillit avec bonté et lui dit : « Un homme qui s'était dit mon allié est venu dans mes états pour m'y attaquer de la façon la plus injuste. J'ai déclaré la guerre à cet homme, et non à la France. Je suis l'ami du peuple français; ce que vous avez résolu à l'instant augmente ces sentimens d'amitié. Il est juste, il est sage de donner à la France un établissement énergique et libéral; qui soit conforme à l'esprit du temps. Mes alliés et moi sommes venus pour protéger la liberté de vos délibérations ».

Il n'en fallut pas davantage pour déterminer le Sénat à se déclarer ouvertement contre Bonaparte.

CHAPITRE CVII.

Le Sénat conservateur déclare solennellement Bonaparte déchu du trône ainsi que sa famille.

En conséquence de l'invitation de M. de Talleyrand, et des bonnes dispositions des puissances, le sénat s'assembla le premier avril, pour délibérer sur les affaires présentes, et pour procéder à la création d'un gouvernement provisoire, destiné à pourvoir aux besoins du peuple, et à conserver à l'administration son activité.

Après une courte délibération, il nomma un gouvernement provisoire, qui fut composé de cinq membres, dont la liste lui fut présentée par M. de Talleyrand.

Ces membres étaient M. de Talleyrand, prince de Bénévent, en qualité de président, le sénateur comte de Beurnonville, le sénateur comte de Jaucourt, le duc de Dahlberg, conseiller-d'état, et M. l'abbé de Montesquiou, ci-devant membre de l'assemblée constituante.

Il chargea ce gouvernement provisoire de rédiger un projet de constitution convenable

au peuple français ; mais comme M. de Talleyrand ne croyait pas qu'il fût possible de rédiger un plan de constitution qui fût avantageux au peuple français, s'il devait être aussi avantageux aux membres du sénat, il eut l'adresse de décliner la proposition, et il invita le sénat à le rédiger lui-même.

Le sénat aurait peut-être aimé à rejeter sur le gouvernement provisoire la responsabilité d'un tel acte, en cas d'accident ; mais l'empereur de Russie l'avait désigné, par sa proclamation, comme l'autorité qui devait s'en charger, et se croyant suffisamment garanti par une volonté si publiquement exprimée, il nomma une commission prise dans son sein, qui fut chargée de rédiger ce projet.

S'étant enhardi peu à peu, il nomma une autre commission pour lui présenter un projet de sénatus-consulte tendant à déclarer la destitution de Bonaparte et de sa famille. Ce projet rédigé par le sénateur comte Lambrechts, ancien professeur de l'université de Louvain, fut lu dans la séance du 3 avril, et décrété le lendemain à l'unanimité. En voici le texte :

« Le sénat-conservateur, considérant que, dans une monarchie constitutionnelle, le mo-

narque existe seulement en vertu de la constitution et du pacte social;

« Que Napoléon Bonaparte avait long-temps, par un gouvernement vigoureux et sage, donné à la nation sujet d'attendre de lui des actes de modération et de justice; mais qu'il a depuis brisé le lien qui l'attachait au pleuple français en ordonnant et levant des impôts et des taxes d'une façon contraire aux lois et aux expressions contenues dans le cinquante-troisième article de l'acte constitutionnel du 28 floréal an 12, et qu'il avait promis par serment d'exécuter, lors de son élévation au trône;

« Qu'il a commis cet attentat contre les droits du peuple même, en ajournant sans cause le corps législatif, en faisant supprimer un de ses rapports comme criminel, et en lui contestant sa participation à la représentation nationale;

« Qu'en violation du cinquantième article de l'acte constitutionnel du 22 frimaire an 8, qui prescrit que les déclarations de guerre seront proposées, discutées et proclamées publiquement comme lois, il a fait des guerres continuelles;

« Qu'au mépris de la constitution, il a rendu divers décrets portant peine de mort, no-

tamment les deux décrets du 3 mars de la présente année (1814), qui devaient transformer en guerre nationale une guerre qui n'intéressait que son insatiable ambition ;

» Qu'il a violé les lois constitutionnelles par ses lois concernant les prisons d'état ;

» Qu'il a anéanti la responsabilité des ministres, cumulé tous les pouvoirs, et ravi aux autorités judiciaires leur indépendance.

» Considérant que la liberté de la presse, un des droits les plus sacrés de la nation, a toujours été soumise à la censure arbitraire de sa police, mais qu'il s'en est en même temps toujours servi pour combler la France et l'Europe de faits controuvés, de faux principes, de doctrines favorables au despotisme et de calomnies contre les gouvernemens étrangers ;

» Que les actes et rapports entendus par le Sénat ont éprouvé des changemens lors de leur publication :

» Considérant que Napoléon, au lieu de gouverner conformément à son serment, seulement pour le bien, le bonheur et la gloire du peuple français, a porté son malheur au plus haut degré,

» En refusant de traiter aux conditions que les intérêts de la nation l'invitaient à accepter,

et qui ne compromettaient point l'honneur français,

» En faisant un mauvais usage des moyens qui lui ont été accordés en hommes et en argent,

» En abandonnant les blessés sans secours, sans soins, sans moyens d'entretien,

» En adoptant des mesures dont le résultat a été la ruine des villes, la dépopulation des campagnes, la disette et des maladies contagieuses :

» Considérant que, d'après ces raisons, le gouvernement impérial, qui avait été érigé par le sénatus-consulte du 28 floréal an 12, a cessé d'exister, et que le vœu prononcé de tous les Français exige un ordre de choses dont le premier résultat soit le rétablissement de la paix générale et l'époque d'une réconciliation solennelle entre tous les états des grandes familles de l'Europe,

» Le sénat arrête et déclare :

» Art. 1. Napoléon Bonaparte est déchu du trône, et le droit au trône dans sa famille est éteint.

» Art. 2. Le peuple français et l'armée sont

dégagés du serment de fidélité prêté à Napoléon Bonaparte.

» Art. 3. Le présent décret sera transmis, par un message, au gouvernement provisoire de France, ensuite envoyé dans tous les départemens et aux armées, et sans délai publié dans tous les quartiers de la capitale.

» *Signé* Bartelemy, *président*.

« Comtes Valence et Pastoret, *secrétaires*. »

Cet acte est extraordinaire par plusieurs raisons : 1°. parce que ce sont des créatures qui se permettent de détruire leur créateur; 2° parce que ces sénateurs, qui déclament si hautement et avec tant d'ingratitude contre leur bienfaiteur, ont été complices de sa tyrannie, en ne s'y opposant pas et en applaudissant du geste et de la voix à toutes les propositions qu'il leur a faites.

En effet, on a vu ce Sénat toujours émerveillé des moindres messages que lui a faits son empereur. S'agissait-il d'une guerre, d'une invasion, d'une réunion d'états étrangers à l'empire, d'une nouvelle conscription, de mesures violentes, le sénat se transportait en corps au pied du trône pour applaudir à tous ces actes, pour en témoigner son admiration. Etait-il

question d'une adoption ou d'un mariage d'une des nièces de l'impératrice, c'était une combinaison d'une politique très-profonde, et qui n'avait pu tomber que dans la tête du génie prodigieux qui l'avait conçue ! Le Sénat était si touché, si transporté des attentions que l'empereur lui témoignait, qu'il lui aurait fallu bientôt un nouveau vocabulaire pour exprimer ses sentimens de gratitude.

Au reste, le Sénat n'avait point d'autre ressource que la flatterie pour se maintenir dans la faveur de son maître, puisqu'il savait que, d'un mot, Bonaparte pouvait le faire disparaître, comme il avait fait disparaître le tribunat : aussi se garda-t-il de juger sainement des opérations du maître, lorsque son jugement pouvait compromettre ses jouissances, son existence peut-être, et replonger une partie de ses membres dans leur première obscurité; et c'est d'après ces principes conservateurs qu'on l'a vu adopter, sans aucune opposition, la mesure qui lui a été proposée par Bonaparte, ayant pour objet de renouveler, dans toute l'étendue de la France, les violences du comité de salut public de la Convention nationale.

Le Sénat, en dressant l'acte d'accusation de

Bonaparte, a dressé, sans s'en douter, son propre acte d'accusation ; car tous les reproches qu'il fait à Bonaparte tombent sur lui, attendu qu'il avait une autorité supérieure à la sienne. Il aurait déjà été coupable de l'avoir laissé agir comme il a fait ; mais il l'a été bien davantage d'avoir agréé, décrété toutes ses entreprises, applaudi à toutes ses violences, lorsqu'elles étaient évidemment contraires à la constitution, dont il avait été établi le conservateur et le gardien.

Les viols faits à la constitution pour l'avantage du peuple étaient excusables ; mais ceux faits pour le seul avantage de l'ambition de Bonaparte, ou pour encourager sa tyrannie, étaient des crimes de lèse-majesté nationale, et tous les viols faits à la constitution ont eu pour objet l'ambition de Bonaparte.

Le Sénat pourrait objecter, pour se soustraire aux justes reproches de la nation française, qu'il n'avait pas les moyens de s'opposer aux volontés de Bonaparte, parce qu'il avait en ses mains la force armée, tandis que lui ne possédait qu'une autorité de convention. Mais, dans ce cas, ses fonctions étaient funestes au peuple, puisqu'elles légitimaient les mesures tyranniques et ambitieuses de Bona-

parte ; et il ne pouvait pas, sans accroître sa culpabilité, continuer des fonctions contraires au bien public, et chercher à maintenir, par la plus vile soumission aux volontés d'un tyran, une autorité illusoire, et qui coûtait à la nation environ six millions par année.

La conduite du Sénat vis-à-vis de Bonaparte a fourni la preuve que l'autorité monarchique ne peut pas être divisée ; que les corps constitués sont des corps sans pouvoir, et seulement à charge à l'état, soit qu'ils combattent l'autorité par le peuple, comme du temps de la régence d'Anne d'Autriche, comme sur la fin du règne de Louis XVI ; soit qu'ils soient les lâches complaisans de l'autorité souveraine, comme sous le règne de Bonaparte.

Bonaparte n'a pas manqué de lui reprocher son injustice et son ingratitude, comme on le verra ci-après, et il a eu raison. Mais n'anticipons pas, et observons la marche de ce nouveau gouvernement provisoire, et du Sénat son créateur.

Le gouvernement provisoire, instruit par le Sénat de la déposition de Bonaparte, et persuadé que cette mesure serait sans efficacité, et même extrêmement dangereuse, si l'armée

restait fidèle à ses sermens, lui adressa la pièce suivante :

Appel du gouvernement provisoire aux armées.

« Soldats, la France a sécoué le joug sous lequel elle gémissait depuis tant d'années. Vous n'avez jamais combattu que pour la patrie, et vous devez combattre désormais l'homme sous les drapeaux duquel vous avez marché jusqu'à présent. Considérez ce que vous avez dû endurer de sa tyrannie! Récemment encore vous étiez un million de combattans ; la plus grande partie a péri. On vous a sacrifié au glaive de l'ennemi, sans nourriture, sans hôpitaux ; la misère et la faim les a moissonnés.

» Soldats, il est temps de mettre fin aux afflictions de la patrie. La paix est en vos mains : pourrez-vous la refuser à la France accablée? L'ennemi même vous la demande ; il voit avec regret ces belles contrées dévastées, et il ne veut combattre que notre oppresseur et le vôtre. Serez vous sourds à la voix de la patrie qui vous appelle et vous conjure? Elle vous parle par son sénat, par sa capitale, et principalement par ses malheurs. Vous êtes les plus illustres enfans de la patrie ; vous ne

pouvez pas prêter l'oreille à celui qui vous a précipités dans l'abîme, qui vous a livrés sans armes et sans défense, qui a voulu rendre votre nom odieux à toutes les nations, et qui eût peut-être mis votre renommée en danger, s'il eût été possible à un homme, qui même n'est pas Français, d'obscurcir l'honneur de nos armes et la grandeur d'âme de nos soldats.

» Vous n'êtes plus les soldats de Napoléon; le Sénat, toute la France vous délie de vos sermens envers lui ».

Ces raisons étaient bonnes, parce qu'elles étaient fondées sur des faits dont on ne pouvait pas contester l'exactitude; mais elles étaient faibles pour des hommes qui avaient triomphé pendant quinze années, sans interruption, sous les ordres et sous les yeux de Bonaparte, qui n'étaient point encore dégoûtés de combattre, et qui comptaient toujours sur les ressources du génie de ce chef.

Ces idées, qui n'étaient que trop fondées, engagèrent M. le maréchal prince de Schwarzenberg à écrire au maréchal duc de Raguse (Marmont) la lettre que voici :

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

« J'ai l'honneur d'envoyer à votre excellence, par un de mes intimes, tous les papiers et actes qui pourront mettre votre excellence en état d'être instruite des événemens qui ont eu lieu depuis qu'elle a quitté Paris. A ces actes originaux est jointe une invitation de la part du gouvernement provisoire, à l'armée, de se rendre sous les drapeaux de la juste cause de la France. Je vous conjure, au nom de votre patrie et de l'humanité, d'écouter des propositions qui seules peuvent mettre fin à l'effusion du sang, et conserver la vie à tant de braves Français qui ont l'honneur d'être sous vos ordres ».

Marmont tenait à Bonaparte par trop de liens pour pouvoir se séparer de sa cause. Il avait eu souvent des preuves de son amitié et de sa confiance; il avait été élevé par lui aux plus hauts grades, aux plus hautes dignités; il en avait reçu les grands biens dont il jouissait; il avait été honoré par lui du commandement en chef en Espagne; il lui avait confié le gouvernement des Provinces illyriennes;

enfin, il l'avait distingué entre tous ses favoris, en lui donnant le commandement du corps d'armée destiné à couvrir Paris, à fixer les alliés devant et autour de cette capitale, et à favoriser, par sa résistance, l'exécution du plan qu'il avait médité. D'ailleurs, il tenait dans ses mains et sous sa protection l'impératrice Marie-Louise et le roi de Rome.

Toutes ces circonstances n'avaient point échappé au prince de Schwarzenberg, et surtout au prince de Metternich. Ils avaient senti que Marmont ne consentirait pas à se séparer des intérêts de son maître et de son bienfaiteur, à moins qu'il n'eût une raison légitime d'en agir ainsi sans pouvoir être accusé de trahison et de lâcheté. En conséquence, on avait chargé un homme fort délié de porter la dépêche à Marmont; on lui avait fait la leçon.

Il était chargé d'insinuer au maréchal que la cause de Bonaparte était perdue sans ressources; que les précautions étaient prises, tant du côté de l'Italie que du côté de l'Allemagne, pour s'opposer à tous ses plans, et que le peu de forces qui lui restaient n'étaient pas capables de résister aux forces quadruples des alliés; que le peuple de Paris et celui des

provinces s'étaient déclarés avec enthousiasme en faveur des Bourbons ; qu'il ne devait plus être question de répandre du sang pour replacer Napoléon sur le trône, puisqu'il avait été déposé solennellement par les autorités reconnues par les puissances alliées, et que tous efforts à cet égard seraient inutiles; que l'objet le plus important, et dont il fallait s'occuper sans délai, était de sauver Napoléon et sa famille, en leur ménageant un traité qui pût servir de preuves à l'univers de ce que Napoléon avait été, et assurer à lui et aux siens une situation conforme au rôle brillant qu'ils avaient joué dans le monde.

Cet envoyé devait ensuite faire connaître au maréchal les intentions des puissances alliées, et indiquer la manière dont on devait pourvoir au sort de Napoléon et de sa famille.

Marmont ne doutait pas que Napoléon ne traitât sa conduite de trahison; mais il aurait, pour se retrancher contre les attaques d'un homme au désespoir, sa conscience, le sentiment d'avoir assuré son sort et celui de sa famille, la reconnaissance des braves qu'il avait l'honneur de commander, celle de toute la France, celle même de l'Europe.

Tant de bonnes raisons et surtout tant d'a-

vantages promis, étaient bien propres à faire impression sur un homme qui avait toujours fait son devoir, mais qui devait voir dans une soumission trop aveugle aux ordres de son maître le moyen de se perdre lui et sa famille, même les braves qu'il avait sous ses ordres. Alors il prit son parti, et il répondit au prince de Schwarzenberg en ces termes :

« MONSIEUR LE FELD-MARÉCHAL,

» J'ai reçu exactement la lettre dont votre altesse m'a honoré, ainsi que les papiers qui y étaient joints. L'opinion publique a toujours été pour moi la règle de ma conduite. L'armée et le peuple ayant été dégagés par le décret du sénat du serment de fidélité envers l'empereur Napoléon, je suis prêt à effectuer entre l'armée et le peuple un rapprochement pour prévenir la guerre civile et pour mettre fin à l'effusion du sang. En conséquence j'abandonnerai sur-le-champ avec les troupes qui sont sous mes ordres, l'armée de Napoléon, sous les conditions suivantes, que je vous prie de me garantir par écrit ».

Copie de la garantie exigée.

« Art. I. Nous Charles, prince de Schwarzenberg, feld-maréchal, et général en chef des armées alliées, promets et garantis que toutes les troupes françaises qui, en conformité des décrets rendus par le sénat le 2 avril, quitteront les drapeaux de Napoléon Bonaparte, auront la liberté de se retirer en Normandie avec armes et bagages et avec les honneurs militaires usités parmi les armées alliées.

» Art. II. Que si, par l'effet de cette retraite et des événemens de guerre qui auront lieu encore, Napoléon Bonaparte tombait entre les mains des puissances alliées, sa vie et sa liberté lui seront conservées, et qu'il lui sera assigné quelque part, d'après la convenance des puissances alliées, un lieu déterminé pour son établissement ».

Cette proposition ayant été acceptée par le maréchal prince de Schwarzenberg, le maréchal Marmont se déclara en faveur des Bourbons.

CHAPITRE CVIII.

Les nouvelles que Bonaparte reçoit de Paris le mettent en fureur; mais désespérant de sa cause, il abdique de lui-même, pour se ménager un traité avec les puissances alliées.

Bonaparte, ayant eu connaissance de la tournure qu'avaient prise les affaires à Paris, entra dans une fureur inexprimable; les mesures les plus violentes s'offrirent en foule à son esprit pour tirer une vengeance éclatante des ingrats qui l'avaient trahi. Il se croyait encore en état d'opérer quelque chose avec l'armée qui lui restait. Il voyait dans les généraux qui étaient autour de lui des hommes qui étaient heureux de ses bienfaits; il les crut capables de partager ses sentimens, et de se dévouer pour une cause qu'il croyait être aussi la leur. Pour s'attirer plus de partisans, il distribua beaucoup d'ordres, il éleva beaucoup de personnes, et il résolut de marcher avec son armée vers la Loire, et de tenir à Blois une assemblée composée de ses grands dignitaires et de ses principaux amis, qui s'y étaient réfugiés, et où devait se rendre aussi l'impératrice.

Son projet était de faire déclarer hors la loi, par un acte solennel, le gouvernement provisoire et les fonctionnaires publics qui étaient à Paris.

Une telle mesure était un appel à la guerre civile, et dès que ses maréchaux et ses généraux en furent instruits, ils s'y refusèrent hautement, en alléguant que les intérêts de la patrie leur étaient plus chers que les siens, et qu'ils ne se prêteraient pas à faire couler le sang de leurs parens et de leurs amis pour faire triompher une cause qui leur devenait non-seulement étrangère, mais même odieuse, lorsqu'elle devait accabler de nouveaux malheurs leur pays, qu'il avait déjà rendu si malheureux.

Ces dispositions des maréchaux et des généraux sur lesquels il avait compté auraient dû renverser son esprit; mais il montra la plus grande fermeté au milieu de ses infortunes, et il chercha à s'attacher l'armée en démasquant les hommes qui l'avaient abandonné. Il adressa en conséquence à l'armée un ordre du jour, daté de Fontainebleau le 5 avril, ainsi conçu :

« L'empereur remercie l'armée pour l'attachement qu'elle lui a témoigné, et parce qu'elle a reconnu que la France est où il est, et non

près des courtisans et du peuple de la capitale. Le soldat suit le chef qui le conduit, dans le malheur comme dans la fortune; son honneur est sa religion.

» Le duc de Raguse n'a point partagé ces sentimens de ses compagnons d'armes; il s'est rendu aux alliés. L'empereur dédaigne la condition par laquelle il a entendu excuser sa démarche; il ne veut point tenir sa vie et sa liberté des mains d'un sujet.

» Le Sénat s'est permis dans Paris d'ordonner du gouvernement de la France. En agissant à présent si mal, il a oublié qu'il est le pouvoir qui doit tout à l'empereur; que c'est l'empereur qui a sauvé une partie de ses membres des orages de la révolution, qui les a protégés contre la haine de la nation, et que c'est lui aussi qui a tiré l'autre partie de l'obscurité.

» Le Sénat se réfère aux articles de la constitution pour la renverser. Il n'a point honte de faire à l'empereur des reproches, sans réfléchir qu'en qualité de premier corps de l'état, il a eu la plus grande part à tous les événemens. Il a été jusqu'à lui reprocher, de sa haute autorité, la falsification de ses actes; mais l'univers est instruit qu'il n'avait pas

besoin de recourir à de tels artifices, qu'un clin-d'œil était un ordre pour ce sénat, et qu'il a toujours fait plus qu'on n'a désiré de lui.

« L'empereur a toujours eu l'oreille ouverte aux propositions sages et faites dans de bonnes intentions par les fonctionnaires publics ; mais il les a attendues vainement devant son trône. Ce qu'il a entendu a été, en tout temps, seulement l'accession à toutes les mesures qu'il avait adoptées, et des expressions d'admiration et d'applaudissement, qui offraient distinctement toutes les marques de la sincérité. L'enthousiasme dans les adresses et dans les harangues publiques était une hypocrisie qui a trompé la bonne foi de l'empereur; mais ceux qui ont tenu ce langage doivent imputer à eux-mêmes les conséquences pernicieuses de leur hypocrisie. N'ont-ils pas l'effronterie de faire mention des libelles dirigés contre les gouvernemens étrangers, et d'oublier que quelques-uns d'entre eux les ont eux-mêmes rédigés?

» Tant que la fortune se montra fidèle à leur prince, ils lui furent attachés, et l'on n'entendit aucune plainte de leur part sur le mauvais usage de son autorité.

» Si l'empereur a méprisé les hommes, comme on le lui reproche, l'univers doit être instruit, à présent, qu'il était avec quelque raison fondé à en agir ainsi.

» L'empereur a reçu sa dignité de Dieu et de la nation. Dieu et la nation seulement ont le pouvoir de la lui reprendre. Il l'a toujours considérée comme un fardeau, et non comme une chose souhaitable. S'il s'en est chargé, il l'a fait par un sentiment de son énergie, et avec la conscience que seul entre tous il était né pour en être revêtu. Sa fortune avait semblé l'y appeler. A présent qu'elle s'est déclarée contre lui, il n'y avait que la volonté prononcée de la nation qui fût capable de prolonger son existence sur le trône. S'il doit être considéré comme le seul obstacle à la paix, il fera volontiers à la France ce dernier et très-petit sacrifice.

» L'empereur a envoyé à Paris le prince de la Moscowa et les ducs de Vicence et de Tarente pour renouer une négociation. L'armée doit être tranquille, son honneur ne sera jamais en opposition avec le bien de la France ».

Cet ordre du jour était fort bien combiné, parce qu'il se rapportait parfaitement à l'idée qu'avait Bonaparte qu'il pouvait encore, avec

le dévouement de l'armée, sinon exécuter le plan qu'il avait conçu pour cerner les puissances alliées, du moins se faire jour à travers l'armée du Sud, et donner la main au vice-roi d'Italie. Mais il avait eu depuis la preuve que les chefs de corps ne partageaient pas ses sentimens, et il sut prendre sérieusement le parti de faire avec les puissances alliées le traité le plus avantageux pour lui et pour sa famille.

Bonaparte, en envoyant des plénipotentiaires à Paris, s'était flatté que les puissances alliées, qui s'étaient montrées tant de fois disposées à traiter avec lui, s'il voulait adopter des sentimens de justice et de modération, seraient encore dans les mêmes dispositions, à présent qu'il n'avait plus à s'occuper de son ambition et de sa gloire, mais seulement du soin de sa vengeance. Mais le Sénat avait été invité à faire la démarche qu'il avait faite ; les puissances alliées lui avaient promis protection et secours, et il était impossible de revenir sur une mesure qui avait déjà été ratifiée par l'opinion publique, celle du rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône.

Bonaparte ne s'était pas montré difficile lors des conférences de Châtillon, non-seulement

en raison de sa gloire et de son ambition, qu'il avait cru son génie en état de faire triompher, mais encore en raison de l'opinion qu'il avait eue que les puissances étaient peu portées pour la maison de Bourbon, et qu'elles feraient plus en sa faveur qu'en faveur de cette maison, s'il voulait se prêter à leurs désirs.

C'était d'après cette opinion qu'il s'était décidé à leur envoyer des plénipotentiaires; mais ses affaires se trouvaient alors en si mauvais état, qu'il n'était plus dans le cas de transiger, et qu'il était dans une position à accepter comme bienfait ce qu'on n'eût osé un mois plus tôt mettre en avant comme simple proposition d'arrangement.

Le prince de Metternich, qui n'avait jamais perdu l'ancienne rivalité des deux maisons d'Autriche et de Bourbon, ayant vu que les événemens avaient précipité du trône la fille de l'empereur ainsi que son époux, et que Bonaparte, par sa passion haineuse contre l'empereur d'Autriche, avait lui-même amené ces événemens, avait imaginé de rendre la situation des Bourbons aussi difficile que possible, pour les empêcher d'entraver dans la suite les moyens politiques qu'il se proposait

de mettre en œuvre pour replacer la monarchie autrichienne dans un situation plus formidable et plus brillante qu'elle ne l'avait été sous les règnes de ses plus illustres empereurs. En conséquence, il avait manœuvré d'abord pour retenir la fille de l'empereur, en lui faisant envisager à sauver son époux, elle-même et son fils, à sauver les membres de cette famille, et à assurer à tous des établissemens conformes au rang qu'ils avaient tenus dans le monde; et dans cette circonstance, cette princesse était représentée par le ministre comme la Notre-Dame-de-Bon-secours; elle était offerte aux regards de l'Europe comme la cause des faveurs des puissances alliées envers Bonaparte et sa famille, et elle exigeait, sans s'en douter, de la France déjà si accablée, de nouveaux sacrifices en faveur de ceux qu'elle avait proscrits.

Cette manœuvre était politique et adroite, parce qu'elle grevait la France d'une charge très-pesante, lorsqu'elle était si extraordinairement obérée, et parce qu'elle augmentait extrêmement les embarras du nouveau chef du gouvernement; mais surtout parce qu'elle remettait entre les mains de l'empereur sa fille et son petit-fils. Les revers de l'empereur l'a-

vaient obligé à sacrifier sa fille pour sauver sa monarchie; le premier usage que fit le ministre de ses succès, fut de remettre cette fille chérie entre les mains de son père, et de la racheter aux dépens d'une famille qui avait été pendant quatre cents ans la rivale et l'ennemie de sa maison.

Il ne fut pas difficile au prince de Metternich de faire entrer les puissances alliées dans ses vues, puisque toutes avaient intérêt à ce que la France fût pendant quelques années hors d'état de former de nouvelles entreprises, et de mettre obstacle aux arrangemens qu'elles se proposaient de faire pour se placer dans les situations qui leur convenaient, et toutes ces circonstances réunies donnèrent lieu au traité suivant, qui fut conclu entre les plénipotentiaires des puissances alliées et ceux envoyés par Bonaparte.

ARTICLE PREMIER.

Sa Majesté l'empereur Napoléon renonce, tant pour lui que pour ses héritiers et successeurs, que pour tous les membres de sa famille, à tous droits de souveraineté et de seigneurie à l'empire français, au royaume d'Italie et à tous autres pays.

ART. II.

Leurs Majestés l'empereur Napoléon et l'impératrice Marie-Louise conservent pour le temps de leur vie leur rang et leur titre. La mère, les frères, les neveux et nièces de l'empereur conservent pareillement le titre de princes de sa famille, en quelque lieu qu'ils soient établis.

ART. III.

Sa Majesté l'empereur Napoléon ayant fait choix de l'île d'Elbe pour son établissement, cette île sera érigée en principauté pour le temps de sa vie, et il la possédera en toute souveraineté. Outre cela, il sera accordé à l'empereur Napoléon, en toute propriété, un revenu annuel de 2 millions dans le grand-livre de la France, dont l'impératrice aura 1 million.

ART. IV.

Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla seront cédés avec tous droits de propriété et de souveraineté à Sa Majesté l'impératrice Marie-Louise. Ils passeront à son fils et à ses héritiers en ligne directe. Le prince son

fils prend le titre de prince de Parme, de Plaisance et de Guastalla.

ART. V.

Toutes les puissances s'engagent à employer leurs bons offices près des puissances barbaresques pour faire respecter le pavillon et le territoire de l'île d'Elbe, en sorte que ses rapports avec les puissances barbaresques soient les mêmes que ceux de ces puissances avec la France.

ART. VI.

Pour tenir compte à l'empereur Napoléon des territoires auxquels il renonce par le présent traité, il sera inscrit dans le grand-livre de la France pour lui et pour sa famille un revenu en domaines ou en rentes de 2,500,000 francs, exempt de toute retenue et de toutes charges. Ces biens ou revenus appartiendront en toute propriété aux princes et princesses de sa famille; ils auront le droit d'en disposer librement, et les revenus seront partagés entre eux de la manière suivante, savoir: à Madame mère, 300,000 francs; au roi Joseph et à son épouse, 500,000 francs; au roi Louis, 200,000 francs; à la reine Hortense, 400,000 francs;

au roi Jérôme et à son épouse, 500,000 francs; à la princesse Élise, 300,000 francs; à la princesse Pauline, 300,000 francs.

Les princes et princesses de la maison impériale conservent, outre cela, tous les biens meubles et immeubles qui leur appartiennent, de quelque nature qu'ils puissent être, et jouissent du revenu de ces biens.

Art. VII.

Le revenu annuel de l'impératrice Joséphine sera réduit à un million en domaines ou en inscriptions sur le grand-livre de France. Elle continuera de jouir de ses biens, meubles et immeubles particuliers, et elle aura le droit d'en disposer en conformité des lois françaises.

Art. VIII.

Il sera procuré au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de la France.

Art. IX.

Les biens que l'empereur Napoléon possède en France, sous le titre de domaines extraor-

dinaires, ou sous celui de propriétés particulières, qui appartiennent à la couronne; les capitaux qui sont inscrits au profit de l'empereur dans le grand-livre de France, ou qui sont placés dans la banque de France, en actions forestières ou de toute autre manière, et que Sa Majesté abandonne à la couronne, seront réduits en un capital qui n'excédera pas 2 millions, en faveur des personnes dont les noms seront inscrits sur une liste que l'empereur Napoléon fera remettre au gouvernement français.

ART. X.

Tous les diamans de la couronne restent à la France.

ART. XI.

Sa Majesté l'empereur Napoléon restitue au trésor public et aux autres caisses de l'état toutes les sommes qu'il avait ordonné d'en tirer; il n'en excepte que celles qui appartiennent à la liste civile.

ART. XII.

Les dettes de la maison de Sa Majesté l'em-

pereur Napoléon, de même que le reliquat dû par le trésor public à la liste civile, jusqu'au jour de la signature du présent traité, seront acquittées d'après une liste qui sera souscrite par des commissaires qui seront établis à cet effet.

ART. XIII.

Les engagemens pris envers les créanciers des Mont-Napoléon et de Milan, fussent-ils Français ou étrangers, seront remplis avec la plus grande exactitude, s'il n'a pas été conclu quelque autre chose à cet égard.

ART. XIV.

Il sera accordé les passe-ports nécessaires à Sa Majesté l'empereur Napoléon, à l'impératrice, aux princes et princesses et à toutes personnes de leur suite qui désireront les accompagner ou s'établir hors de la France, soit pour leur propre voyage, soit pour le passage libre de leurs équipages, chevaux ou autres effets leur appartenant. Les puissances alliées leur donneront à cet effet des officiers et des troupes pour les escorter,

ART. XV.

La garde impériale française fournira un corps de troupes de toutes armes de 12 à 1,500 hommes, lequel servira d'escorte à l'empereur Napoléon, jusqu'à Saint-Tropez, lieu de son embarquement.

ART. XVI.

Il sera équipé une corvette et les vaisseaux de transport nécessaires, pour transporter l'empereur Napoléon et sa cour à sa destination. La corvette appartiendra à Sa Majesté l'empereur Napoléon.

ART. XVII.

Il sera permis à l'empereur Napoléon d'emmener avec lui 400 hommes, officiers, sous-officiers et soldats volontaires pour sa garde, et de les conserver.

ART. XVIII.

Tout Français qui suivra l'empereur ou sa famille, et qui ne sera pas revenu en France dans l'intervalle de trois années, sera considéré comme ayant perdu ses droits comme Français,

à moins que de tels individus ne se trouvent compris dans les exceptions que le gouvernement français se réserve de faire après l'expiration de ce délai.

Art. XIX.

Les troupes polonaises de toutes armes, qui se trouvent au service de France, sont libres de retourner chez elles, et elles conservent leurs armes et leurs bagages comme une preuve de leur service distingué. Les officiers, sous-officiers et soldats conservent les décorations qui leur ont été accordées, et les revenus qui y sont attachés.

Art. XX.

Les hautes puissances alliées garantissent l'accomplissement de tous les articles du présent traité, et s'obligent à les faire agréer et garantir par la France.

Art. XXI.

Le présent acte sera ratifié, et les ratifications échangées à Paris dans deux jours, et encore plus tôt, si faire se peut.

Fait à Paris, le 11 avril 1814.

Signé, le prince de Metternich;

J. P. comte de STADION; André, comte de RASUMOSKI; Charles-Robert, comte de NESSELRODE; CASTLEREAGH; Charles-Auguste, comte de HARDENBERG; maréchal NEY; CAULINCOURT.

On voit, par cet arrangement, que le ministre prince de Metternich ne s'est pas borné à surcharger la France de nouveaux embarras, et qu'il a ajouté à la puissance de la maison d'Autriche une nouvelle puissance en la personne de la fille de l'empereur, qui semble ne s'être assise sur le trône de France que pour restituer en quelque sorte à sa famille des principautés qui avaient occasionné de si longues discordes entre les deux maisons d'Autriche et de Bourbon.

CHAPITRE CIX.

Entrée de Monsieur, frère du Roi, à Paris. — Entrée de l'empereur d'Autriche. — Présentations et courtoisies.

La révolution opérée dans Paris par la victoire des puissances alliées, et l'occupation par leurs armées de cette grande capitale et de toutes les provinces du nord et de l'orient de la France, avaient ouvert au Roi le chemin du trône; et rien ne s'opposant plus à ce que Monsieur, comte d'Artois, se mît à la tête du gouvernement en la qualité de lieutenant-général du royaume, dont le Roi l'avait revêtu, ce prince se rendit à Paris, où il fit son entrée solennelle le 12 avril.

Ce prince fut à peine aperçu qu'un cri d'enthousiasme de tout le peuple exprima la joie qu'il éprouvait en voyant le frère du monarque dont il attendait son repos et son bonheur.

S. A. R. fut reçue à la barrière par le président du gouvernement provisoire, et par le préfet du département de la Seine, qui le complimentèrent. Ce dernier lui tint un discours auquel le prince répondit:

» J'éprouve une trop grande émotion pour pouvoir répondre autrement que par des larmes à la réception des Français. Ils peuvent être assurés que mon frère est animé des mêmes sentimens que moi, ceux de leur rendre le bonheur qu'ils m'offrent en ce jour ».

Les larmes empêchèrent S. A. R. d'en dire davantage. Tous les assistans éprouvèrent la même émotion et se pressèrent autour de ce prince. On ne put qu'avec peine écarter la foule qui fermait le passage à S. A. R.

Le prince fit son entrée à cheval, aux acclamations de tout le peuple, qui, pendant la marche ne cessa de faire retentir les airs des cris de *Vive le Roi! vive Monsieur!*

S. A. R. était en uniforme de garde nationale, et escorté d'une division de cette garde à pied et à cheval.

S. A. R. accompagnée des maréchaux Kellermann, Moncey, Serrurier, Ney et Marmont, et d'un grand nombre de généraux, se rendit d'abord à l'église cathédrale pour y assister à un *Te Deum* d'action de grâces; et après cette cérémonie, il se rendit au palais des Tuileries.

La première visite d'apparat que reçut Monsieur, fut celle du Sénat, qui lui fut présenté

par M. Talleyrand. Ce Sénat, ayant pensé faire un acte agréable à ce prince, avait chargé M. de Talleyrand de lui faire hommage, de sa part, de la dignité de lieutenant-général du royaume. Mais Monsieur ayant été revêtu de cette dignité par le Roi lui-même, il lui parut étrange que le Sénat se fût permis d'empiéter d'une façon si extraordinaire sur les droits du monarque, et il montra bien dans la réponse qu'il fit au Sénat qu'il n'approuvait pas de telles libertés.

Cette visite du Sénat eut lieu le 14 avril, le surlendemain de l'arrivée de Monsieur et voici le discours que M. de Talleyrand prononça à cette occasion :

« Monseigneur, le Sénat vient pour offrir à Votre Altesse Royale l'hommage de son très-profond respect. Il a proclamé le rappel au trône de l'illustre maison de Bourbon. Instruit par le présent comme par le passé, son vœu, comme celui de la nation française, est d'établir l'autorité royale sur une division de pouvoirs fondés sur la justice et la liberté publique, les plus solides appuis de la prospérité et des intérêts du peuple.

» Convaincu que les principes de la nouvelle

constitution sont écrits dans le cœur de V. A. R., le Sénat transmet à V. A. R., par un décret que j'ai l'honneur de lui présenter, jusqu'à l'arrivée du Roi, son illustre frère, la dignité de lieutenant-général. Nous ne connaissons d'autre moyen convenable d'honorer la confiance que nous avons dans la droiture dont vous avez hérité de vos ancêtres.

» Monseigneur, quoique dans ce moment de joie générale, le Sénat doive se renfermer avec calme dans les bornes de son devoir, néanmoins il partage tous les sentimens qu'on exprime à présent si hautement, et V. A. R. reconnaîtra elle-même dans ceux que nous n'osons pas exprimer le langage de notre cœur. Chacun de nous, comme Français respectueux, partage ces sentimens qui ont accompagné V. A. R. lors de son entrée dans la capitale de ses pères, et qui ont retenti encore plus vivement devant le portique de ce palais, dans lequel l'espérance et la joie sont revenus enfin avec un descendant de Saint-Louis et de Henri IV.

» Pour ce qui me regarde, Monseigneur, je m'estime très-heureux de pouvoir être auprès de V. A. R. l'organe du Sénat. Le Sénat connaît mon attachement pour tous ses membres, et

il a préparé pour ma récompense ce doux et beau moment. Les momens où l'on ose s'approcher de V. A. R. pour lui témoigner son respect et son amour sont véritablement précieux ».

Le décret remis à Monsieur, par M. de Talleyrand, de la part du Sénat, daté du 14 avril 1814, était conçu en ces termes :

» Le Sénat confie à S. A. R. Monsieur, comte d'Artois, jusqu'au moment où Louis-Stanislas-Xavier, appelé au trône de France, aura accepté l'acte de constitution de la France, le gouvernement provisoire de France, sous le titre de lieutenant-général du royaume.

» Le Sénat décrète que, ce soir même, le Sénat en corps présentera ce décret à S. A. R. Monsieur, comte d'Artois. »

Monsieur, qui était venu pour apporter des paroles de paix, dissimula son mécontentement de la conduite du Sénat, et surtout de son projet de constitution, qu'il connaissait déjà, puisqu'il avait été décrété dès le 6 avril ; mais il annonça adroitement dans sa réponse les intentions du Roi son frère, et il fut aisé de s'apercevoir que le Roi voulait bien se prêter à

une forme de gouvernement que semblait souhaiter la généralité du peuple, mais qu'il n'entendait pas accepter un projet de constitution d'après lequel le sénat paraissait s'être plus occupé de ses propres avantages que des intérêts de la nation.

Monsieur parla au Sénat en ces termes : « Messieurs, je connais la constitution qui rappelle le Roi mon illustre frère au trône de France. Je n'ai aucun pouvoir pour l'accepter ; mais connaissant les sentimens et les principes de mon frère, je ne doute pas qu'il n'approuve et qu'il n'adopte les principes que je vais vous exposer en son nom.

» Le Roi ayant déclaré vouloir conserver la forme actuelle de gouvernement, il a en même temps reconnu le principe que la monarchie sera balancée par un gouvernement représentatif composé de deux chambres, savoir le Sénat et les députés des départemens.

» Les représentans de la nation accorderont volontairement les impôts ; la liberté publique et particulière sera solidement établie ; la liberté de la presse sera garantie, sauf les limites exigées par l'ordre et le repos publics. La liberté des cultes sera garantie, et toute propriété sera inviolable et sacrée. Les ministres seront res-

ponsables de leur administration, et seront accusés et poursuivis par les représentans de la nation. Les juges ne pourront être destitués. La magistrature sera indépendante, et personne ne pourra se soustraire à son juge compétent.

» Les dettes de l'état seront garanties, les pensions militaires, les grades et les marques d'honneur seront conservés, de même que l'ancienne et la nouvelle noblesse. La légion d'honneur sera maintenue; le roi statuera sur sa décoration. Tout Français pourra prétendre aux emplois civils et militaires. Personne ne sera recherché à cause de ses opinions. La vente des biens nationaux est irrévocable.

» Ce sont là, Messieurs, les principes qui me paraissent essentiels et nécessaires pour sanctionner tous les droits et pour fixer toutes les obligations qui doivent assurer à chacun son existence actuelle, et lui garantir l'avenir ».

J'ignore si le Sénat fut fort satisfait de cette réponse; mais cette réponse était très-convenable, et j'aurai l'occasion de le démontrer lorsque je parlerai du projet de constitution arrêté par le Sénat. Mais avant d'entrer dans cette discussion, je vais continuer de suivre

M. de Talleyrand et le Sénat dans leurs visites, parce qu'il est curieux de les voir s'agiter pour obtenir la bienveillance des souverains alliés.

L'empereur d'Autriche était arrivé à Paris le 15 avril au matin, sous l'escorte du beau régiment de cuirassiers du prince Maurice de Lichtenstein, et de détachemens des gardes nobles allemande, hongroise et bohême, et aux acclamations d'un peuple immense qui s'était porté sur son passage, et qui fit retentir les airs, pendant toute sa marche, des cris *vive l'empereur d'Allemagne! vive le père et le sauveur des peuples!* Les troupes des puissances alliées et la garde nationale bordaient les deux côté des rues, depuis la place de Louis XV jusqu'à la barrière de Charenton, et S. M. parcourut cette ligne immense de troupes, accompagnée de LL. MM. l'empereur de Russie et le Roi de Prusse, de S. A. R. Monsieur, du grand duc Constantin et du prince royal de Suède, qui étaient allés à sa rencontre. Jamais entrée ne fut si brillante.

M. de Talleyrand ne manqua pas de présenter le Sénat à ce monarque. Je crois ne pouvoir me dispenser de rapporter ici les discours qui furent tenus à cet occasion. Voici d'abord celui de M. de Talleyrand :

« Sire, le Sénat doit à V. M. l'hommage de sa vénération particulière

» V. M. avait établi, par un généreux sacrifice, une union solide entre la France et l'Autriche, qui, en confondant leurs intérêts, donnait à l'Europe l'espoir d'une paix générale.

» L'illustre fille de l'empereur, seule animée de l'esprit de V. M., employa inutilement ce que la sagesse a de respectable, tout ce que la douceur a de flatteur et de ravissant pour atteindre ce but. Les espérances de V. M. et celles de l'illustre fille de l'empereur furent trompées comme les nôtres.

» V. M., résolue de demeurer fidèle à ses engagemens comme souverain, en songeant qu'avant tout elle était monarque, a sauvé l'Europe et abandonné à son sort celui qui voulait l'anéantir, et qui a trouvé sa perte dans ses aveugles caprices.

» Sire, le Sénat s'acquitte de la plus profonde reconnaissance pour ce double bienfait que V. M. lui a procuré comme père et comme souverain.

» Le monde est redevenu tranquille après quinze années de convulsions; l'Europe est

replacée d'une manière ferme sur ses anciens fondemens, et les peuples, qui sont les premières familles des rois, ne feront plus qu'une même famille. Puisse V. M. jouir encore long-temps de ce beau moment, et trouver dans sa grande âme la récompense des nombreux sacrifices qu'elle a faits » !

L'empereur a répondu :

« Sénateurs, l'expression de vos sentimens m'a touché. Le repos et la prospérité de la France sont communs à mes peuples. En qualité de voisin de la France, je ne puis être étranger à ses intérêts. L'Autriche et la France étaient au comble du bonheur lorsque leurs souverains étaient unis par des rapports d'amitié.

» J'ai combattu pendant vingt ans contre les principes qui ont ravagé l'univers. J'ai, comme monarque et comme père, fait un sacrifice extraordinaire par le mariage de ma fille, et prouvé le vif désir que j'avais de mettre fin aux souffrances de l'Europe; et si ce sacrifice est resté sans effet, je n'aurai pourtant jamais à me repentir d'avoir rempli mon devoir.

» La paix, qui jusqu'à présent a semblé impossible, peut facilement se rétablir et être

durable sous l'égide d'un gouvernement bien ordonné et paternel qui sera institué en France. Puissent tous les partis se réunir autour de votre Roi! puisse la nation se pénétrer d'un seul sentiment! alors mes efforts, de même que ceux de mes puissans alliés, animés des mêmes sentimens, trouveront leur récompense dans ceux que j'ai l'ambition d'atteindre, savoir que la France soit forte, tranquille et heureuse ».

Le sénat, qui, pendant le règne de Napoléon, n'avait été que l'écho de ses volontés, et qui avait été absolument nul, avait reçu une grande autorité et une grande importance depuis l'arrivée des alliés à Paris; et il aurait bien aimé à jouir long-temps d'un gouvernement provisoire qui le faisait disposer du pouvoir suprême; mais ce pouvoir était au moment de lui être repris, et le Roi allait repasser en France pour y prendre lui-même les rênes du gouvernement.

CHAPITRE CX.

Bonaparte ratifie le traité. — Il abdique et part pour l'île d'Elbe. — Mais avant de partir, il signale les hommes qui l'ont trompé.

Il n'est point d'homme qui ne soit exposé à commettre des fautes; mais les hommes placés à une grande élévation, étant aperçus de plus de monde, sont aussi jugés avec plus de rigueur, et on leur fait des crimes d'actes qui seraient qualifiés d'erreurs, s'ils avaient été produits par des hommes d'un rang inférieur.

Rien n'est plus dangereux que de s'exposer à être jugé par les passions, car les passions ne connaissent ni la raison ni la justice, et il serait impossible à la sagesse, à la vertu même de se justifier devant des juges qui ne prononcent que d'après leur intérêt personnel, le plus cruel des conseillers dans les affaires publiques.

Napoléon a commis un bien funeste erreur; c'est celle de s'être tenu constamment en révolte contre la Providence, qui avait manifesté si long-temps et de tant de manières que son ambition était contraire à la tranquillité et au

bonheur des nations qu'elle ne lui avait point subordonnées. Peut-être pourrait-il accuser cette même Providence de lui avoir dispensé ce génie extraordinaire qui l'avait montré si supérieur à tous les autres hommes, et de lui avoir, par ce don trop funeste, inspiré cette ambition, cet orgueil, qu'on lui reproche et qui l'a perdu. Mais un peu moins de vaine gloire l'eût empêché de tout rapporter à lui, et l'eût porté à reconnaître une puissance invisible dans tant d'événemens qui semblaient avoir été préparés d'avance, non pour perdre ses rivaux, mais pour les humilier et les faire rentrer dans la route qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

Napoléon n'a pas démêlé les desseins de la Providence; son orgueil l'a excité à lui résister, et il a succombé. Puisse cet exemple être une leçon pour les ambitieux !

Cependant il a montré qu'il était homme dans les derniers momens de son existence politique. Son cœur s'est ouvert à la douleur; il en a éprouvé les angoisses; il a versé des larmes; mais ces larmes ont sans doute été moins la preuve du regret d'une puissance dont il avait fait le sacrifice que la marque d'une

âme grande qui ne pouvait soutenir l'ingratitude d'hommes qu'il avait crus ses amis, parce qu'il les avait élevés et enrichis, et qui tous l'avaient indignement trahi, en ne lui laissant d'autre ressource, pour sauver sa puissance, que de plonger la France dans les horreurs d'une guerre civile.

Napoléon avait apprécié la valeur du décret du sénat qui l'avait destitué. Il savait que cet acte était nul en lui-même, parce qu'il était rendu par une autorité illégale; mais il ne se dissimula pas que, tout illégal qu'il était, cet acte était une invitation à lui désobéir, et renfermait le germe de la guerre civile. Cette raison le détermina à abdiquer lui-même, et il le fit par un acte solennel, dont voici le texte :

« Les puissances alliées ayant déclaré que l'empereur Napoléon est le seul obstacle au rétablissement de la tranquillité en France et de la paix en Europe, l'empereur Napoléon déclare que, fidèle à son serment, il renonce, pour lui et ses héritiers, au trône de France et à celui d'Italie, et qu'il n'y a point de sacrifice personnel, même celui de sa vie, qu'il

ne soit prêt à faire pour le bonheur de la France ».

Donné au palais de Fontainebleau, le 11 *avril* 1814.

Napoléon quittait le plus grand trône du monde ; il abandonnait une puissance qu'il avait fondée lui-même par la force de son génie; mais lui et sa famille conservaient leurs dignités, leurs propriétés, et il recevait en toute souveraineté la plus agréable de toutes les îles de la Méditerranée. Il emportait avec lui le témoignage le plus illustre de la considération des puissances alliées, et il s'éloignait d'un pays où, à ses yeux, il ne laissait que des ingrats et des traîtres.

Bonaparte, après avoir ratifié le traité fait entre ses plénipotentiaires et ceux des puissances alliées, fit ses dispositions pour son départ. Il quitta Fontainebleau le 20 avril, avec quatorze voitures et une escorte de 60 cavaliers. Il fut accompagné de quatre commissaires des puissances alliées, savoir : du général russe Schuwaloff, du général prussien Kohler, d'un général autrichien, et d'un général anglais.

Au moment de son départ, il tint le discors suivant aux généraux, officiers et bas-officiers de la vieille garde qui l'entouraient :

« Je prends congé de vous. J'ai été content de vous pendant vingt années que nous avons été ensemble. Je vous ai toujours trouvés dans la carrière de l'honneur. Toutes les puissances de l'Europe se sont armées contre moi ; une partie de mes généraux a trahi ses devoirs ; la France a trahi les siens. Avec vous et les autres braves qui me sont restés fidèles, j'ai garanti, pendant trois ans, la France d'une guerre civile. Soyez fidèles au nouveau roi que la France s'est choisi ; obéissez à vos chefs, et n'abandonnez point votre patrie ; elle a été trop long-temps malheureuse. Ne plaignez point mon sort ; je serai heureux en apprenant que vous l'êtes. J'aurais pu mourir, cela ne m'eût rien coûté ; mais je veux, de nouveau, suivre le chemin de l'honneur, et mettre par écrit ce que nous avons fait.

« Je ne peux pas vous embrasser tous, en conséquence, j'embrasse votre général en votre nom à tous.

« Qu'on m'apporte mon aigle, que je l'em-



brasse aussi (on le lui apporta, et après qu'il l'eut baisé, il dit) : Cher aigle, puisse le baiser que je te donne retentir dans la postérité !

« Adieu, mes enfans, adieu mes braves. Entourez-moi encore une fois ».

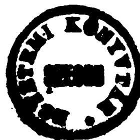
. . . .

Je ne trouve rien de pathétique dans les caresses que Bonaparte fait à son aigle. C'est une ridiculité qui n'a dû faire aucune impression sur les braves qu'il haranguait, et c'était une bouffonnerie très-déplacée au moment où il terminait une carrière où il avait acquis tant degloire. De telles niaiseries suffisent pour faire douter, je ne dis pas seulement de l'esprit, mais de la raison d'un homme.

Après cette harangue, son état-major général, et les quatre commissaires des puissances alliées, qui avaient assisté à cette scène, firent un cercle autour de lui.

Immédiatement après il monta dans sa voiture. Ce moment lui fit impression, et il répandit quelques larmes.

Ce n'était pas seulement parmi les hommes qu'il avait élevés et enrichis qu'il devait trouver des ingrats, c'était dans son propre domestique. Avant son départ, il demanda



Constant, son premier valet de chambre. Mais celui-ci s'était caché, probablement parce qu'il ne voulait pas le suivre, et cependant cet homme avait été comblé de ses bienfaits, et il avait reçu encore une gratification de 50,000 francs le jour précédent. Ce qui montre qu'on ne peut compter sur les hommes que dans la prospérité, et qu'on est sûr d'en être abandonné dans le malheur.

CHAPITRE CXI.

Le roi Louis XVIII reçoit la nouvelle de la déposition de Napoléon, et de son rappel au trône. Son entrée solennelle dans Londres. Fêtes à cette occasion.

Il aurait fallu être initié dans les desseins secrets de la Providence pour avoir pu penser qu'un homme qui, pendant quinze ans, avait exercé l'autorité suprême en France, qui avait enchaîné presque toutes les puissances du continent de l'Europe, et qui, par la force et l'habileté de son génie, s'était assujetti des armées braves, formidables et toujours victorieuses, serait renversé presque dans un moment, et qu'un prince, sans autre moyen, sans autre puisance que son droit légitime au trône de ses ancêtres, serait transporté sans combat, et presque magiquement, après vingt années d'infortunes, du séjour ignoré, solitaire et silencieux d'Hartwel, sur ce même trône, le plus illustre et le plus brillant de l'univers. Aussi, quand cette nouvelle parvint à ce grand monarque, produisit-elle une si vive sensation, que lui et les personnes qui furent présentes

à l'ouverture de la dépêche restèrent muets de surprise et de joie.

L'illustre rejeton de la plus auguste victime, l'aimable et intéressante duchesse d'Angoulême, rompit la première le silence, et ce fut pour annoncer des sentimens d'humanité et de piété filiale. Cette princesse dit : « Remercions la Providence, et prenons la résolution unanime de pardonner et d'oublier entièrement le passé. Si, pour ma part, je puis désirer de retourner dans ma patrie, c'est seulement pour être en état de m'acquitter de quelques devoirs que mon adoré père m'a recommandés dans son testament ». Ces paroles, prononcées avec l'accent de la plus vive sensibilité, émurent les cœurs de tous ceux qui étaient présens, et firent couler de tous les yeux de douces larmes.

Quelle abondance de plaisir, ou plutôt quelle ivresse dut procurer au Roi et à toute sa cour une nouvelle si peu attendue, si peu concevable ! Elle se présentait à la pensée comme un beau rêve. Mais on vit arriver à Hartwel le marquis de Bedfort, comme lord chambellan, pour complimenter le Roi de la part du prince régent, et pour remettre à S. M. T. C. une lettre écrite de la main de S. A. R. Alors tous les yeux

s'ouvrirent à la lumière; on vit distinctement que Napoléon ne régnait plus, et que le prince qui, pendant tant d'années, avait erré de climats en climats sous le titre modeste de comte de Lille, allait remonter sur le trône de ses ancêtres : on ne s'occupa plus, dès ce moment, que des préparatifs du départ.

Le gouvernement britanniqne et la nation anglaise avaient manifesté trop positivement le désir de rétablir le Roi sur le trône de ses pères; ils avaient fait des efforts trop longs, trop énergiques et trop constans pour n'avoir pas le droit de s'en réjouir : aussi firent-ils éclater à cette occasion une joie qu'il serait difficile d'exprimer.

Ce n'était déjà plus le comte de Lille; ce n'était plus un homme né sur les marches du premier trône du monde, repoussé, méconnu de tous les souverains, qui devait passer dans Londres; c'était le descendant de Saint-Louis et de Henri IV, c'était l'héritier du trône de France, c'était un grand roi; aussi lui rendit-on les honneurs dus à un monarque.

Ce fut le 20 avril que Sa Majesté fit son entrée solennelle dans la capitale de l'empire britannique. Cette entrée, tant à cause de son éclat qu'à cause de l'enthousiasme du peuple,

fera époque dans les annales de l'Angleterre.
La foule partout fut immense, et l'air ne cessa de retentir des cris qui s'élevaient de tous les côtés, *Vive le Roi!*

S. A. R. le prince régent s'était rendu à Stanmore pour y recevoir Sa Majesté, et ce fut de cet endroit que commença la marche pompeuse. Le train était composé d'une longue file de carrosses. Dans le premier étaient les grands officiers de Sa Majesté, savoir; les ducs d'Havré et de Grammont, le comte de Blacas, et le marquis de Rivière. Dans le deuxième le roi de France, le prince régent, la duchesse d'Angoulême et le prince de Condé. Dans la troisième le duc de Bourbon, et dans les autres la suite de ces personnes augustes.

A l'hôtel de Grillon où descendit S. M., elle était attendue par l'ambassadeur d'Autriche et par ceux d'Espagne, de Russie et de Portugal; par tous les ministres du cabinet, et par plus de cent gentilshommes français, qui furent témoins du dialogue touchant qui eut lieu entre le Roi et le prince régent, et qui était conçu en ces termes :

Le prince régent. « Que Votre Majesté me permette de lui exprimer mes sincères félicitations sur un événement qui a été long-

temps l'objet de mes vœux les plus ardens, et qui ne doit pas seulement procurer à la France le plus grand bonheur, mais aussi ramener la tranquillité chez toutes les nations. Je puis ajouter avec confiance que toute la nation anglaise partage mes sentimens, et que Votre Majesté ne sera pas reçue dans sa propre capitale avec un plus grand enthousiasme que celui qu'excite dans la capitale de la Grande-Bretagne le rétablissement de Votre Majesté sur le trône de ses pères ».

Le Roi. « Veuille Votre Altesse Royale agréer mes sincères remercîmens pour ses félicitations, et pour l'invariable affection que j'ai éprouvée de la part de Votre Altesse Royale, et de celle de tous les membres de votre illustre maison. Graces à la Providence, je serai toujours redevable au conseil de Votre Altesse Royale, à ce grand empire, et à la persévérance de son peuple, du rétablissement de notre maison sur le trône de nos pères, et de cet état de choses qui permet de guérir les blessures, de modérer les passions, et de rendre la paix et le repos à toutes les nations!

Le prince régent. « Votre Majesté envisage ma conduite sous un point de vue trop partial. Je ne puis m'attribuer d'autre mérite que

d'avoir rempli un devoir auquel m'obligeaient mon cœur et toutes sortes de considérations ; et Votre Majesté doit être persuadée que je suis magnifiquement récompensé par les événemens qui donnent lieu aujourd'hui à nos félicitations. Puisse Votre Majesté régner longtemps avec paix, bonheur et gloire ».

Le Roi. « Je ne puis exprimer que faiblement à Votre Altesse Royale les sentimens de reconnaissance que je sens dans mon cœur ; mais l'affection constante, et la protection généreuse dont Votre Altesse Royale et votre grande nation m'ont honoré, ainsi que tous les membres de ma maison, pendant notre séjour dans ce grand et heureux pays, me seront présens à l'esprit jusqu'à mon dernier soupir ».

Non-seulement le Roi a joui, dans son entrée à Londres, du bonheur de voir tout le peuple animé du plus vif enthousiasme, mais il y a reçu tous les honneurs qui étaient dus à son rang suprême ; les canons de la Tour et du parc n'ont cessé de se faire entendre pendant sa marche.

Toute la famille de Bourbon dîna le lendemain chez le prince régent, avec la reine et les prince et princesse d'Angoulême. Avant la

table, le prince régent introduisit Louis XVIII dans son cabinet, et le reçut chevalier de l'ordre de la Jarretière. Cette courtoisie était une réponse à celle qu'avait faite le Roi au prince régent la veille, le Roi ayant décoré le prince de l'ordre du Saint-Esprit, en disant à son S. A. R. : Je me félicite que V. A. R. soit la première à qui j'aie l'honneur d'offrir cet ordre après mon rétablissement.

Le Roi décora aussi S. A. R. le duc d'Yorck de l'ordre du Saint-Esprit.

Le 22, le Roi quitta Londres pour se rendre à Douvres, où l'on avait préparé un superbe yacht, qui était destiné à le transporter à Calais. Pour prémunir S. M. contre tout accident de mer, autant que pour ajouter à la magnificence du trajet, le yacht fut escorté par quarante-cinq vaisseaux de guerre, commandés par un amiral, sous les ordres du prince d'Angleterre, duc de Clarence.

Ce fut au milieu de tout cet appareil que le Roi arriva à Calais, où on signala son arrivée par le bruit du canon et le son de toutes les cloches de cette ville.

CHAPITRE CXII.

Le Roi débarque à Calais, et de-là se rend à Compiègne, où il reste quelques jours, afin de donner le temps de faire les préparatifs pour son entrée solennelle dans sa capitale.

Lorsqu'on a été privé pendant vingt-trois ans de l'héritage de ses pères, disons mieux, de la plus belle couronne de l'univers; lorsque, pendant tant d'années, on a vu sa patrie déchirée par des factions, opprimée par des tyrans, accablée de tous les fléaux; lorsque, sous peine de mort, on n'a pu s'approcher des lieux où on a vu le jour pour la première fois, où on a respiré le premier air, de quelle émotion doit-on être pénétré au moment qu'on pose le pied sur cette terre natale, sur cette terre où reposent les cendres de nos ancêtres, sur cette terre où tant de monumens, que le temps n'a pu détruire, attestent la gloire et les bienfaits d'une famille qui a régné pendant quatorze siècles. Aussi le roi Louis XVIII, en mettant le pied sur le rivage, en faisant le premier pas sur le vaste et beau pays qui allait de nouveau lui appartenir, en se voyant entouré d'une

foule immense, qui n'était qu'une petite fraction du grand peuple sur lequel il allait régner, éprouva-t-il une profonde émotion.

Ce prince, qui possède la piété de Saint-Louis et la bonté de Henri IV, l'un souche de sa race, et l'autre chef de la branche dont il descend, avait déjà toutes les vertus convenables à un grand monarque, et il était digne du respect et de l'amour de tout le peuple qui l'entourait. Mais le modeste monarque voulut offrir au peuple un surcroît d'espérance et de bonheur en lui présentant la duchesse d'Angoulême, en qui brille le plus rare assemblage de toutes les vertus. Il la prit par la main, et il dit à cette foule de peuple qui se pressait autour de lui : « Français, vous voyez la fille de votre roi, que je vous ramène avec le bonheur. Nous nous confions sans réserve en votre amour. » Son extrême sensibilité étouffa sa voix et ne lui permit pas d'en dire davantage. Un profond silence fit voir que le peuple éprouvait la même émotion ; mais le peuple ne put pas long-temps se contenir, et tout à coup des milliers de voix firent retentir les airs du cri *Vive Louis, le si long-temps désiré!* Le peuple détacha les chevaux de son carrosse, et le conduisit jusqu'à l'hôtel qui lui était préparé.

Le Roi partit le lendemain pour Compiègne, escorté par les maréchaux de France, Moncey, Ney, Marmont, Mortier, Lefèvre, Jourdan, Brune et Serrurier. Ces maréchaux furent présentés à Sa Majesté par le maréchal Berthier, qui, à cette occasion, tint le discours suivant :

« Sire, après vingt-cinq années d'incertitude et d'orages, le peuple français confie de nouveau le soin de son bonheur à cette dynastie que huit siècles de gloire désignent dans l'histoire du monde comme la plus ancienne.

» Les maréchaux de France, comme guerriers et comme citoyens, ont été entraînés par les simples mouvemens de leur cœur à appuyer cette manifestation de la volonté nationale. Confiance illimitée dans l'avenir, admiration de la grandeur dans l'infortune, tout, jusqu'aux anciens souvenirs, s'est réuni ainsi dans nos soldats, qui n'ont jamais cessé d'être les appuis de la gloire des armes françaises, de faire naître ces transports éclatans dont Votre Majesté a été accompagnée dans sa route. Sire, ces transports de la reconnaissance vous les aviez d'avance obtenus. Il est difficile de représenter à Votre Majesté l'émotion avec laquelle l'armée apprit que Votre Majesté, oubliant ses propres

infortunes, s'était déjà depuis long-temps employé, avec le plus vif intérêt, en faveur des prisonniers français. Votre Majesté s'exprima ainsi vis-à-vis du magnanime empereur Alexandre : Peu importe sous quels drapeaux ces 150,000 prisonniers ont servi ; il suffit qu'ils soient malheureux, et je ne vois en eux que mes enfans. Ces paroles furent répétées d'un soldat à l'autre, et personne ne put méconnaître dans ce langage le descendant de Henri-le-Grand, qui approvisionna de vivres la ville de Paris, dans le temps même qu'il en faisait le siége. Par cette conduite Votre Majesté fait de tous les Français une seule famille. Vos armées, Sire, dont les maréchaux sont aujourd'hui l'organe, s'estiment heureuses d'être appelées à reconnaître par leur dévouement et leur fidélité des sentimens si magnanimes ».

Après cette harangue, le Roi se fit nommer tous les maréchaux présens, et parla avec une bonté touchante du plaisir qu'il éprouvait de s'en voir entouré, et de la confiance qu'il mettait dans les sentimens d'amour et de fidélité que les armées françaises lui témoignaient. Ensuite le Roi se leva. Comme il souffrait encore de la goutte, quelques officiers de sa maison

voulurent le soutenir, mais le Roi saisit les bras des deux maréchaux qui étaient le plus près de lui, et il dit avec cordialité : Messieurs les maréchaux, je veux, à l'avenir, m'appuyer toujours sur vous; entourez-moi; vous avez toujours été bons Français. J'espère à la vérité que la France ne devra plus employer votre épée; cependant, si la Providence voulait que vous dussiez la tirer encore une fois, je marche avec vous, dût la goutte me faire encore plus souffrir.

Les maréchaux, transportés de ces belles paroles du Roi, assurèrent Sa Majesté qu'elle pouvait les considérer comme les appuis de son trône, et qu'ils étaient prêts à tout entreprendre pour cet effet. Tous eurent l'honneur de dîner avec le Roi, qui, après table, daigna les entretenir chacun en particulier. Qui aurait dit que la plupart de ces maréchaux étaient des traîtres !

Avant de quitter Compiègne, le Roi y reçut la visite de S. M. l'empereur de Russie. S. M. avait été prévenue de cette agréable visite par un courrier, et aussitôt les ordres furent donnés pour envoyer à la rencontre de ce monarque un détachement de la garde royale.

L'empereur arriva en effet sur les quatre

heures du soir, le 1er mai, dans une simple voiture, sans aucune suite, et accompagné seulement du général Czernitschef.

S. A. S. monseigneur le prince de Condé reçut S. M. au bas de l'escalier et la conduisit à l'appartement du Roi, où les deux monarques s'embrassèrent avec une parfaite sincérité. L'entretien dura long-temps, et il fut plein de cordialité et d'abandon de part et d'autre.

Après cet entretien, dont les deux monarques parurent également satisfaits, l'empereur alla faire visite au prince de Condé, et il fut conduit chez S. A. S. par les maréchaux Moncey, Ney et Marmont. Toutes les personnes qui se trouvaient dans les appartemens de ce prince, à la vue de S. M., crièrent simultanément : Vive l'empereur Alexandre ! vive notre magnanime allié ! Cette expression simultanée de la reconnaissance était due à ce grand monarque, qu'on doit regarder comme le véritable et le seul sauveur de la France et de l'Europe, puisque c'est autant à la force de ses armes qu'à l'habileté de sa politique, qu'étaient dus tous les événemens qui avaient changé en quelques mois la face des affaires.

Le Roi soupa ce jour-là en public; la table fut nombreuse; mais les regardans n'ôtèrent

pas les yeux de dessus l'empereur qui était placé entre S. M. et Madame, duchesse d'Angoulême, et chacun se disait : C'est pourtant à ce jeune monarque que nous sommes redevables de tout le bonheur dont nous jouissons!

Le 2 mai, le Roi partit de Compiègne pour se rendre à Saint-Ouen, où il devait coucher, pour faire le lendemain son entrée solennelle dans sa capitale; mais avant de faire cette entrée, qui était si vivement attendue, S. M. crut convenable de prévenir son peuple qu'elle n'était pas entièrement satisfaite du projet de constitution rédigée par le sénat, et elle rendit à Saint-Ouen, la déclaration suivante :

» Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

» Appelé par l'amour de notre peuple au trône de nos pères; éclairé par le malheur de la nation que nous sommes destiné à gouverner, notre première pensée est, dans cette circonstance, d'exciter la confiance, si nécessaire pour notre repos et pour son bonheur.

» Après avoir lu attentivement le plan de constitution proposé par le sénat, dans sa

séance du 6 avril dernier, nous avons reconnu que la base en était bonne; mais qu'un grand nombre d'articles portaient l'empreinte de la précipitation avec laquelle il avait été rédigé, et qu'en conséquence il ne pouvait, dans sa forme actuelle, devenir la loi fondamentale de l'état.

» Décidé à accepter une constitution libérale, nous voulons qu'elle soit combinée avec sagesse, et ne pouvant en accepter aucune qui ne soit ajustée d'une manière convenable, nous convoquons, pour le 10 du mois de juin de cette année, le sénat et le corps-législatif, nous engageant à leur faire remettre le travail qui aura été fait dans l'intervalle par une commission qui sera prise dans le sein de ces deux corps, et cette constitution sera établie sur cette base ».

La base dont parlait S. M., était absolument la même que celle exposée par Monsieur, comte d'Artois, dans sa réponse au sénat. (*Voy.* le Chap. CIX.)

CHAPITRE CXIII.

Entrée solennelle de S. M. le Roi Louis XVIII, à Paris.

Le 3 mai, les terribles instrumens qui, sur les champs de bataille exterminent en quelques heures des milliers de citoyens, et qu'on transforme quand on le veut en instrumens de fêtes, avaient annoncé dès le matin que le frère de la plus auguste victime allait entrer dans la même ville où le sang d'Henri IV avait été versé par le couteau d'un scélérat fanatique, où celui du religieux et excellent Louis XVI avait coulé sur un échafaud par l'ordre d'hommes criminels et barbares. A cet appel, une foule immense de peuple se précipita hors des portes pour considérer le prince qui avait été si long-temps proscrit, et sur le retour duquel était fondée la paix publique. Toute la route, depuis Paris jusqu'à Saint-Ouen, était couverte de ce peuple innombrable qui brûlait d'impatience de contempler celui qui venait le délivrer de l'oppression qui pesait sur lui depuis tant d'années.

Le Roi parut enfin, accompagné des mem-

bres du gouvernement provisoire, des commissaires des départemens ministériels, des maréchaux d'empire, d'une multitude de généraux, et des personnes attachées à sa maison. A sa vue, un grand cri de joie de tout le peuple remplit aussitôt les airs; et ce cri, produit par la simple émotion éprouvée spontanément, sans mots articulés, sans autre expression qu'une espèce de délire, fut suivi tout à coup des cris : *Vive le Roi! Vivent les Bourbons*! qui accompagnèrent le monaque pendant toute sa route.

Lorsque le cortége fut arrivé à la barrière, le Roi fut complimenté par le baron de Chabrol, préfet du département de la Seine, qui lui tint le discours suivant :

« Sire ! la municipalité de votre bonne ville de Paris met aux pieds de V. M. les clefs de la capitale de l'empire de Saint-Louis. Le ciel propice nous rend enfin notre roi et comble de bonheur les Français. Il entoure le trône de tout ce que la dignité, le malheur et la vertu ont de plus élevé ; il ne nous rappelle nos souffrances passées que pour accroître l'amour et le respect du peuple envers votre personne.

» La France, replacée sous la bannière des

lis, voit toutes ses espérances remplies, et le retour des Bourbons sera signalé par le premier et le plus grand des bienfaits, la paix du monde. Sire, tous les habitans de votre bonne ville de Paris sont, sans aucune exception, pénétrés de tous les sentimens d'amour, de vénération et d'inébranlable fidélité pour le sang de leur Roi. Leurs cœurs n'éprouvent d'autre besoin, d'autre désir que la tranquillité, la concorde et la future prospérité que V. M. a réalisée d'avance par ses promesses paternelles. Que ne doit pas attendre le peuple de la part d'un prince déjà renommé par sa haute sagesse et par son amour inaltérable pour ses sujets, et admiré de l'univers à cause de sa vertu rare et de sa constance dans l'infortune?

» Nous revoyons dans ce jour solennel l'image de Henri IV, qui a été si long-temps éloignée de nos yeux. Si ce jour nous rappelle des temps d'orages et d'infortunes, il est aussi l'époque où va commencer la félicité qui doit leur succéder. La France entière, ivre de confiance et d'amour, porte aussi ses regards sur ces princes chéris et sur cette illustre princesse, dont le nom seul cause de si profondes émotions. Toute la France fait éclater l'excès de sa joie par ce cri si touchant : *Vive le roi! vivent les Bourbons !* »

Après cette harangue, M. le préfet présenta au Roi les clefs de Paris, et le Roi lui dit avec une bonté touchante :

« Je me trouve enfin au milieu de ma bonne ville de Paris. Les expressions d'amour qu'on me témoigne en ce moment me pénètrent profondément. Rien ne pouvait être plus agréable à mon cœur que d'apercevoir l'image de celui de mes ancêtres dont le souvenir est ce qu'il y a pour moi de plus cher.

» Je ne prends dans mes mains les clefs de la ville de Paris que pour les remettre dans les vôtres. Elles ne peuvent être en de meilleures mains ».

Cette cérémonie terminée, le cortége s'avança dans la ville, à travers les flots du peuple, et parvint au milieu des expressions d'une joie excessive jusqu'à la cathédrale, où S. M. n'arriva qu'à deux heures et un quart.

S. M. fut reçue à la porte de ce temple par M. de Talleyrand-Périgord, grand-aumônier de France et archevêque duc de Reims, qui l'y attendait avec tout son clergé. S. M. alla se placer sous le dais qui lui était destiné, où elle

fut entourée de tous les princes de sa maison et de la duchesse d'Angoulême. Elle se mit à genoux, et baisa avec ferveur la croix que lui présenta M. l'abbé Lamyre, vicaire-général du diocèse.

Lorsque S. M. arriva dans le chœur, elle fut se mettre à genoux sur un carreau de velours, parsemé de fleurs de lis d'or, posé sous un dais. A la droite du Roi, étaient Monsieur, comte d'Artois, frère de S. M., le duc de Berry et le duc de Bourbon; à sa gauche, le prince de Condé et la duchesse d'Angoulême.

Autour de S. M. étaient rangés en cercle le grand-aumônier, les prélats et les chanoines de Notre-Dame; le Sénat, le Corps-législatif, l'Université et toutes les autorités; S. A. I. le grand duc de Constantin, le général Sacken, gouverneur de Paris. Un grand nombre de généraux des puissances alliées remplissaient les tribunes, au-dessus du maître-autel.

Au milieu de cette auguste cérémonie où la piété des spectateurs devait s'augmenter par la présence d'un roi pieux; tous les regards étaient fixés sur l'illustre fille de Louis XVI, dont la physionomie produisait dans tous les cœurs les plus touchantes émotions. Cette princesse, constamment à genoux, et dans la posture la

plus humble devant celui qui donne et reprend les couronnes, laissait échapper de ses yeux des larmes qu'elle ne pouvait retenir à la vue de l'Éternel, qui avait protégé si visiblement sa famille. Elle paraissait être médiatrice entre le ciel et la terre, entre la Divinité et la malheureuse France, et obtenir de ses vertus et de sa piété le désarmement de la colère du Dieu des justes.

Le *Domine, salvum fac Regem* fut entonné et accompagné des voix de tous les assistans qui remplissaient le chœur, la nef, les tribunes de cette immense basilique, et les avenues qui y conduisent. Ensuite le *Te Deum* fut chanté et exécuté par la musique de la chapelle du Roi.

Cette cérémonie achevée, et grâces rendues à l'Éternel, du double bienfait qu'il avait accordé à la maison de Bourbon et à la France, le Roi et son cortége partirent de Notre-Dame pour se rendre au palais des Tuileries.

Le Roi avait rencontré sur sa route, depuis Saint-Ouen jusqu'à la cathédrale, un peuple immense qui lui avait donné des marques d'une joie vive; mais cette joie n'avait été que le prélude des transports d'amour qui l'accueillirent partout sur son passage pendant sa marche, depuis la cathédrale jusqu'aux Tuileries.

On eût dit que le peuple, en le voyant sortir du temple du Très-Haut, le considérait comme ayant pris avec Dieu l'engagement de guérir les plaies de la France et de rendre son peuple heureux, et qu'il s'empressait davantage de l'entourer pour lui montrer sa joie et ses espérances. Si tous les sens pouvaient parler, ils n'exprimeraient que faiblement ce qui se passa dans tous les cœurs de ce peuple que les rues, les places pouvaient à peine contenir; qui garnissait les fenêtres et même les toits des maisons pour jouir de la vue de ce prince chéri. Les airs retentissaient à chaque instant des transports de son ivresse, et Sa Majesté fut conduite de cette manière au milieu des cris *Vive le Roi! Vivent les Bourbons!* long-temps prolongés et répétés de bouche en bouche par les magistrats, les généraux, les officiers et les soldats tant français que des troupes alliées. L'enthousiasme fut si grand, qu'on crut que rien n'était capable de l'augmenter. Il fut pourtant encore augmenté lorsque le cortége arriva devant la statue d'Henri IV.

Ce prince avait été toujours l'idole des Français; deux siècles qui s'étaient écoulés n'avaient pu effacer de leurs cœurs le souvenir d'un monarque si bon et si brave. Ils avaient

pour lui le même amour, parce que le caractère de ce prince semblait être devenu le caractère national. Il avait été franc, loyal, bienfaisant, généreux et brave., et ce sont là les vertus que les Français chérissent et qu'ils se vantent de posséder. A la vue de cette statue inanimée, sur la figure de laquelle on remarquait pourtant cet air de bonté qui appartenait à ce monarque, les transports furent unanimes, l'enthousiasme fut extrême, on eût dit que tout le peuple se fût donné le mot, et qu'il fût en quelque façon convenu d'exprimer par ses transports combien lui serait cher un prince qui le gouvernerait comme avait fait le bon et brave Henri IV.

Le conservatoire de musique s'était réuni au pied de la statue, et dès que le carrosse du Roi arriva devant cette image du plus adoré de ses ancêtres, on entonna un hymne qui avait été composé à la gloire de ce grand et immortel monarque. Le peuple et les soldats répétèrent en chœur le refrain de chaque strophe, et il n'y eut de muets dans ce moment que ceux dont la voix fut étouffée par la trop grande abondance de larmes que leur arrachait un spectacle si ravissant.

Le carrosse du Roi s'arrêta en face de la statue,

dont le piedestal était decoré de cette [illegible]tion simple, mais expressive : *Lud*[illegible] *Henricus redivivus*. Henri ressuscite par Lo[illegible] rétabli. Aux côtés de la statue, on lisait : [illegible] *corde entre tous les Français. Paix avec* [illegible] *peuples.*

La première de ces devises était decisive, et par ses acclamations le peuple l'avait approuvée hautement. Il avait en quelque sorte proclame: Louis successeur au trône de Henri: mais une faction révolutionnaire *conspirait* contre l'autorité royale: elle avait explique ses desseins dans un projet de constitution [illegible] constituée heritiere de Bonaparte, et pre[illegible] partager avec le monarque la suprême [illegible] Elle avait été plus loin encore, el[illegible] dace de faire dependre le rappel [illegible] trône de France de l'acceptation [illegible] constitution ; elle avait meme port[illegible] à ce point, qu'elle insera dans [illegible] le modéle de l'acte que le Ro[illegible] pour obtenir le droit de rentrer [illegible] de se remettre en possession [illegible] ses ancêtres.

Le cortege n'arriva qu'à six [illegible] au palais des Tuileries. En posant [illegible] la première marche, la duchesse d'Ang[illegible]

sentit tout à coup son esprit agité par le souvenir des scènes horribles dont elle avait été témoin dans cette demeure, où elle avait passé une partie de son enfance. Oserait-elle traverser des salles où elle avait vu le roi son père entouré d'une foule de furieux, se laisser coiffer d'un bonnet rouge pour écarter les piques et les poignards placés sur sa poitrine? Pourrait-elle se résoudre à revoir ces chambres où tant de fois elle avait reçu les caresses, les tendres embrassemens d'un père adoré, que des scélérats en avaient arraché pour le traîner de prison en prison, et pour l'égorger ensuite. Ces souvenirs douloureux, qu'elle s'était promis d'oublier, firent sur cette princesse une trop vive impression; elle ne fut pas capable de les repousser à la vue de tant d'objets qui servaient à les lui rappeler, elle tomba en faiblesse, et on dut la porter dans son appartement.

Le peuple, qui avait accompagné le Roi pendant sa marche, l'avait suivi jusqu'à son palais. Le jardin fut rempli bientôt d'une foule immense, qui ne cessa point de renouveler de minute en minute ses acclamations, ses cris d'enthousiasme.

Le Roi, pour répondre à ses transports d'amour, parut plusieurs fois sur le balcon;

et ce monarque, qui avait mis de tout temps sa confiance dans la Providence, mit sa main droite sur son cœur, et, élevant son autre main vers le ciel, il semblait dire au peuple : Mon bonheur vient de là, et le vôtre aussi ; c'est là qu'est celui de qui tout dépend.

C'est ainsi que se termina cette journée brillante et à jamais mémorable, qui n'était qu'un masque pour les conspirateurs, et qui devait être suivie de deuil, parce que ni le Roi ni les puissances alliées n'avaient pu apercevoir des perfides au milieu d'un peuple plein d'ivresse, parce qu'ils n'avaient pris aucune mesure pour mettre obstacle à leurs projets.

CHAPITRE CXIV.

Le sénat était incompétent pour rédiger une constitution nouvelle, et pour imposer au Roi l'obligation de l'accepter comme condition sine quâ non. — *Le Roi rectifie cette irrégularité, et devient fondateur de la nouvelle constitution.*

Un homme précipité du faîte des grandeurs, après y avoir brillé du plus grand éclat, est une grande leçon pour les audacieux qui, comme lui, oseraient oublier leur néant et s'élever à ces grandeurs humaines pour lesquelles la Providence ne les avait pas fait naître, et auxquelles elle permet quelquefois qu'ils parviennent pour les précipiter de plus haut, et rendre leur chute plus terrible et plus effrayante.

Mais à quoi servent les avis de la Providence et les leçons de l'expérience, lorsque des hommes qui n'étaient rien, qui n'auraient été rien sans Bonaparte, abusant d'une protection éphémère, le trahissent, le renversent, se substituent à son autorité, sacrifient à l'injustice, se déclarent rivaux du monarque lé-

gitime, usurpent les droits du peuple, et outrent l'audace, pour mettre en sûreté leurs dignités et leurs jouissances?

Ces hommes, terrassés par les succès des puissances alliées, auraient dû fuir éperdus, et se dérober, au moins pour quelque temps, à la vue de la vertu triomphante; ils auraient dû se prosterner aux pieds de leur souverain légitime, et implorer son pardon : mais ils sont demeurés fermes à leur poste; et, comme si les puissances alliées n'eussent combattu que pour eux, que pour assurer leurs jouissances, ils ont eu la hardiesse de s'emparer de l'autorité, et de s'en servir pour imposer à leur roi des lois qui étaient aussi contraires à la raison qu'à la justice.

Il ne faut que lire avec attention la constitution rédigée par ce sénat pour se convaincre à quel point les entreprises de ce sénat étaient usurpatrices et audacieuses, à quel point aussi elles étaient contraires aux intérêts du peuple.

La constitution, je dis la constitution, et non le projet de constitution, puisque le sénat ne l'a pas offerte comme projet, mais comme un acte que le roi devait accepter pour être rétabli; cette constitution, dis-je, rédigée par le sénat, et présentée à l'acceptation du roi,

renfermait tous les germes d'une guerre civile, puisqu'elle mettait évidemment le sénat en opposition avec le monarque. Ce n'était point au trône de la maison de Bourbon qu'il appelait *Louis-Stanislas-Xavier*; c'était au trône que des factieux avaient élevé à Bonaparte; et encore ce sénat ne l'appelait-il au trône qu'en lui ravissant l'autorité dont avait joui Bonaparte lui-même; c'est-à-dire, qu'il en faisait le conservateur de l'autorité qu'il avait usurpée, et le bienfaiteur de tous les individus qui composaient ce sénat. . . . .

Le sénat, en s'emparant de l'initiative, s'était placé entre les puissances alliées et le peuple français; il avait usurpé les droits du Roi et du peuple, et, sans aucun mandat, il avait proclamé, de sa propre autorité, une constitution toute contraire aux intentions des puissances, puisque ces intentions, publiées par elles-mêmes, étaient de délivrer le peuple d'un gouvernement tyrannique, et que le gouvernement de Bonaparte se trouvait maintenu.

Au fait, le sénat n'avait changé que le chef. En nommant chef l'héritier légitime du trône, et en le plaçant sur le siége de Bonaparte, il en avait fait l'instrument de ce même gouvernement tyrannique que le peuple avait eu en

horreur ; il l'avait mis à la tête de ces mêmes factieux qui en occupaient toutes les places, qui en exerçaient toutes les fonctions, qui avaient figuré à toutes les époques de la révolution, qui avaient voté la mort de Louis XVI, qui avaient dépouillé la noblesse et le clergé de leurs propriétés pour se les partager, et qui avaient conseillé, approuvé et sanctionné tous les actes barbares et tyranniques de l'homme qui avait causé le désespoir de la France et de toutes les nations de l'Europe.

Aussitôt que l'armée de Bonaparte fut détruite par les puissances alliées, son gouvernement se trouva détruit au même instant ; et ce qui composait ce gouvernement fut pareillement détruit de fait et de droit. C'est ce que les puissances alliées ont pensé, puisqu'elles ont invité les Français à se donner une nouvelle constitution.

Quelles étaient les autorités qui composaient ce gouvernement détruit ? L'empereur, le sénat-conservateur, le corps-législatif, les ministres et le conseil d'état. Ce gouvernement ayant été renversé, ni l'empereur, ni le sénat, ni le corps-législatif, ni les ministres, ni le conseil-d'état, ne pouvaient exister, et l'empereur de Russie l'avait senti, puisqu'il s'était

adressé au peuple, puisqu'il avait dit au peuple seul : Donnez-vous une constitution.

On a pu remarquer que ce même monarque avait invité le sénat et les personnes les plus notables de la France à se réunir, sous la protection des puissances alliées, pour former un gouvernement provisoire, afin que les affaires ne souffrissent pas, et pour jeter les fondemens d'un projet de constitution qui fût favorable au peuple. Cette invitation prouvait que l'empereur de Russie ne considérait plus le sénat comme une autorité existante et légale, mais comme une réunion de Français parmi lesquels il devait s'en trouver de capables de pourvoir aux premiers besoins du moment.

L'empereur s'était borné à les inviter à rédiger un simple projet de constitution, et l'empereur avait agi avec discernement et avec justice, car une constitution ne pouvait être faite que par des mandataires du monarque et du peuple, choisis par l'un et élus par l'autre légalement, et munis de pouvoirs en forme ; et un acte si solennel, qui devait contenir des engagemens réciproques, synallagmatiques, de la part du monarque et du peuple, ne pouvait être rédigé qu'avec le concours des deux parties.

Quelle qualité avait le sénat pour rédiger un tel acte? Celle précisément qui s'opposait hautement à ce qu'il exerçât une pareille fonction, puisqu'il avait été l'instrument de la tyrannie de Bonaparte; puisque Bonaparte s'en était fait une égide pour tout oser, tout entreprendre; puisqu'il avait autorisé par des lois, ses guerres, sa politique envers les puissances étrangères; sa tyrannie envers les peuples, son ambition et ses caprices.

Les conditions imposées au Roi par le sénat étaient autant d'attentats à l'autorité légitime du monarque. Elles signalaient des sujets audacieux qui continuaient de se tenir en révolte contre leur souverain, héritier et successeur de Louis XVI, rappelé par les puissances alliées, rétabli par elles dans tous les droits qui avaient été possédés et exercés par tous les rois de France ses prédécesseurs.

On a vu, par tout ce que je viens d'exposer, que le sénat, sans s'embarrasser de la recommandation de l'empereur de Russie, avait travaillé seulement pour les intérêts de ses membres, et non pour les intérêts du peuple, puisqu'il avait porté l'impudeur au point d'obliger le Roi à leur conserver leurs traitemens, et

à n'en accorder aucun à ceux qu'il lui aurait plu par la suite de leur associer.

Dans cette position, le Roi aurait pu représenter aux puissances alliées l'insolence de ce sénat, les dangers auxquels seraient exposés son autorité et sa personne même, s'il adoptait une constitution qui le rendait le jouet d'une faction dévouée à Bonaparte et qui tendait à entretenir la haine des partis; qu'on ne lui offrait que l'ancienne constitution, et que la France régénérée en exigeait une nouvelle. Le Roi aurait ajouté à ces puissances, que le trône de Saint-Louis ayant été relevé à la suite des succès les plus éclatans de leurs armes, leur justice les avait portés à y replacer son héritier légitime, et que leur gloire les conviait à faire jouir l'héritier légitime de la même autorité et des mêmes droits dont avaient joui ses prédécesseurs; et à ne pas souffrir que la reconnaissance d'un service si noble, si éminent, si digne de leurs âmes grandes et généreuses, fût partagée avec des hommes qui n'étaient que ses sujets, avec des hommes par elles subjugués et désignés par l'opinion publique comme dignes tout au plus d'un généreux pardon.

Les puissances alliées eussent sans doute ac-

cueilli des raisons si naturelles et si justes; elles se fussent même empressées d'y donner les mains, si le Roi leur eût fait insinuer que le premier acte de son autorité aurait été de licencier l'armée des factieux, d'organiser une nouvelle armée, de lui donner d'autres officiers, et de faire avec elles un traité en vertu duquel il prendrait et garderait à son service et à sa solde 150,000 hommes de leurs troupes, jusqu'à ce que toutes les factions fussent éteintes, et qu'il fût solidement établi sur son trône.

Une telle mesure eût été d'autant plus attrayante pour les puissances alliées, qu'elles avaient fait de grandes promesses à l'empereur d'Autriche pour le décider à sacrifier les intérêts de sa fille, de son gendre et de son petit-fils, et qu'elles avaient besoin d'être sans inquiétude du côté de la France pour se livrer sans embarras aux divers arrangemens qu'elles avaient combinés, et qu'elles devaient prendre pour former ce qu'elles appelaient une nouvelle balance; mais une telle mesure empêchait le retour de Bonaparte, elle conservait à la nation les chefs-d'œuvre des arts qu'on avait accordés au Roi, et qui attestaient les triomphes et la gloire des armées fran-

çaises, et c'était le point le plus important à atteindre.

Les puissances alliées auraient été d'autant plus empressées à adopter une telle proposition, qu'elles avaient elles-mêmes senti le besoin, pour se garantir des succès de la faction révolutionnaire, de tenir une semblable force de 150,000 hommes sur les frontières de la France, du côté de l'empire d'Allemagne, et que l'Angleterre avait trouvé convenable de leur accorder un subside de cinq millions sterling pour l'exécution de cette mesure de sûreté.

On voit, par tout ce que je viens de dire, que le Roi s'est trouvé dans la situation la plus favorable pour exercer l'autorité qu'avaient exercée les rois ses ancêtres; mais il a posé lui-même les bornes à sa domination. Libre de choisir entre le pouvoir d'un maître et celui d'un père, il n'a voulu que le titre de chef de famille, qui lui sembla devoir concilier tous les partis.

Cette façon de traiter avec des Français, que le Roi considérait comme ses enfans, l'avait engagé à adopter une constitution libérale, et la constitution du sénat, n'entrant nullement dans les vues de S. M., au lieu d'accepter une constitution qui lui imposait

des lois outrageantes pour sa dignité, S. M. en fit rédiger une, où elle-même contractait des obligations envers son peuple; mais ce fut le Roi qui l'offrit à l'acceptation du peuple en la personne de ses représentans, par lui légalement élus, et par cette conduite, en tout point régulière, le Roi s'était replacé dans la situation qui convenait à sa dignité, et il avait agi en même temps comme monarque et comme père.

Mais une conduite si loyale, si généreuse, et surtout si conciliante, devait être méconnue d'une faction qui avait tout fait pendant vingt ans pour empêcher le Roi de revenir sur le trône, et cette faction qui avait rendu la France si long-temps malheureuse par la tyrannie devait augmenter encore ses souffrances par ambition et par égoïsme.

CHAPITRE CXV.

Situation politique des puissances alliées après le rétablissement des Bourbons sur le trône de France.

Les puissances alliées, à la suite et par l'effet de leurs triomphes, avaient renversé Bonaparte du trône, et cet événement semblait promettre à toutes les nations le retour à une situation dont elles avaient joui pendant plusieurs siècles; mais l'ambition ne meurt jamais dans le cœur des princes, et les leçons de l'adversité ne sont pas capables de la surmonter et de la réduire; au contraire, elle cherche toujours à se satisfaire, et elle ne peut s'arrêter que quand la force prend le parti de la justice, et lui oppose des obstacles qu'il n'est pas en son pouvoir de vaincre.

Les puissances avaient toutes été déconcertées par les dispositions de l'empereur d'Autriche, qui ne pouvait se décider à sacrifier son gendre et sa fille, et comme elles avaient dû lui promettre de rétablir sa monarchie d'une façon encore plus brillante qu'elle n'avait été en aucun temps, elles dûrent déjà s'occuper

des moyens de balancer la puissance de l'Autriche, et rêver des projets pour établir une espèce de balance.

La Prusse, qui par ses combats journaliers et ses triomphes successifs avait supporté presqu'à elle seule le fardeau de cette nouvelle guerre, et avait le plus contribué à briser la puissance de Bonaparte, avait obtenu l'admiration de l'Europe et gagné son affection. Le roi de Prusse était regardé comme un monarque redoutable, et l'opinion publique l'encourageait à porter haut ses prétentions.

D'un autre côté, l'empereur de Russie, qui avait exposé son empire aux dangers d'une guerre terrible, dans la vue de sauver l'Europe du plus avilissant esclavage, qui avait dépensé des trésors pour organiser la guerre et pour la pousser avec vigueur, ne pouvait pas rester spectateur tranquille et indifférent lorsqu'il s'agissait d'établir une balance entre deux grandes puissances qui avaient chacune de grandes prétentions, et qu'il n'était possible de satisfaire qu'en maintenant le système d'envahissement imaginé par Bonaparte, lequel avait été la cause principale de la guerre; l'empereur de Russie, dis-je, en adoptant ce principe, devait aussi songer à sa tranquillité

à venir, et exiger des pays situés dans le voisinage de ses deux rivales, pour étendre ses frontières et se mettre dans une position telle qu'il pût en imposer, même faire la loi à ces deux puissances, en s'assurant de l'une pour combattre l'autre, ce qui était le plus parfait moyen de les tenir toutes deux dans sa dépendance. Il convoitait depuis long-temps le grand-duché de Varsovie, et il dut se prêter aux prétentions des deux puissances autrichienne et prussienne pour faire agréer les siennes.

Il restait à satisfaire l'Angleterre, et cette puissance ne devait pas être peu embarrassée pour faire régler ses intérêts dans une circonstance si difficile et si délicate. Elle avait payé des subsides pendant vingt années; elle avait été jouée, trompée par toutes les puissances; toutes l'avaient abandonnée et trahie, à l'exception de la Russie. La Prusse même, cette Prusse qu'elle avait cru avoir pour amie, pour alliée fidèle et inébranlable, en raison de sa position, puisque, par sa position, elle ne pouvait obtenir son indépendance que par les secours et l'amitié de l'Angleterre; la Prusse, dis-je, s'était retirée de son alliance, était entrée dans l'alliance de son ennemi; elle avait

profité de la fortune de cet ennemi pour s'agrandir, même aux dépens du roi d'Angleterre, en envahissant l'électorat de Hanovre; et, ni caresses, ni présens, ni promesses n'avaient pu faire dévier ses ministres de ce système d'ingratitude envers l'Angleterre et la rengager dans son alliance.

Tant de circonstances avaient fixé serieusement l'attention du gouvernement britanique; il devait chercher à mettre, pour l'avenir, ses intérêts commerciaux en sûreté contre les caprices des cours, contre la fausse politique des ministres dirigeans, et l'administration avait déjà arrêté le plan qu'elle se proposait de mettre à exécution au milieu des embarras qu'éprouvaient les deux grandes puissances autrichienne et prussienne pour établir leurs prétentions et se balancer l'une par l'autre.

L'objet le plus intéressant pour l'Angleterre était d'assurer à son commerce des débouchés par le nord de l'Allemagne, et pour obtenir ce but important, l'administration britannique dut considérer ses rapports avec la Prusse, et la situation dans laquelle se trouvaient la Hollande et l'électorat d'Hanovre, en raison de ces rapports.

Le pays de l'Empire qui était le plus intéres-

sant pour la république batave était l'électorat d'Hanovre, avec laquelle elle était en liaison étroite, tant pour ses communications avec tout le nord de l'Allemagne, que pour ses relations avec la Prusse. Mais les nouvelles liaisons de la Prusse avaient été très-funestes aux intérêts de l'Angleterre, en raison de l'isolement dans lequel elles avaient mis l'électorat d'Hanovre, et par la facilité qu'elle avait donnée à la France pour s'établir solidement en Hollande.

Cette situation où s'était placée la Prusse n'avait pas échappé à l'attention de l'Angleterre. L'administration britannique s'était convaincue que, n'ayant pu réussir à déterminer son attachement en sa faveur, lorsqu'elle avait tant de droits à sa reconnaissance, elle ne pouvait espérer de la ramener à des sentimens de bienveillance et de dévouement, lorsqu'elle n'avait plus rien de réel à lui offrir, et qu'elle ne pouvait lui faire entrevoir de nouvelles espérances de grandeur que dans les espérances qu'elle même concevait de sa nouvelle guerre.

A la suite d'un tel examen, l'administration britannique ne douta pas de l'inutilité des efforts qu'elle ferait pour engager la Prusse dans son alliance.

Si l'alliance de la Prusse avait été nécessaire à l'Angleterre pour la facilité de son commerce avec l'Allemagne, en raison de la possession de l'électorat d'Hanovre par son roi, qui était le chaînon qui lui attachait la Hollande et la Prusse; si les nouvelles liaisons de la Prusse avec la France avaient livré cet électorat aux Français, et avaient enlevé à son commerce ce débouché avantageux; si enfin cet électorat avait été donné par la France à la Prusse, et si la Prusse en avait pris possession pour le réunir à sa monarchie; la politique de l'Angleterre devait changer à l'égard de ce pays, comme elle le devait à l'égard de la Prusse.

Pour parvenir à ce but, l'administration britannique ne devait pas perdre de vue que le résultat de sa guerre avec la France allait mettre la république batave dans sa dépendance absolue, et que cette république serait trop heureuse de se trouver un jour gouvernée par un prince qui jouirait de sa protection et de son alliance.

Qu'il me soit permis de rappeler ici les considérations politiques que je publiai dans mes *Annales du dix-neuvième siècle*, en 1806, et l'on verra jusqu'à quel point j'avais prévu le changement de situation où devaient se trou-

ver un jour la Hollande, le Hanovre et la Prusse à l'égard de l'Angleterre. Je disais, *pag.* 358 *et suivantes :*

« Quel que puisse être l'accablement où se trouvera la France à la fin de la guerre, dans quelque impossibilité qu'elle soit de réunir à son empire la Batavie, et même d'en empêcher la conquête, cette conquête qui ne pourrait être avantageuse aux Hollandais que faite par un prince allié de l'Angleterre, ne pourrait jamais être faite par le roi d'Angleterre; trop d'intérêts s'y opposeraient, et une telle prétention armerait toutes les puissances pour la faire évanouir.

» Mais cette conquête serait faite sans opposition sans doute en faveur d'un prince, fils du roi d'Angleterre, ou de tout autre prince : 1°. parce que ce pays, qu'on érigerait en électorat ou en royaume, serait possédé par un prince seulement allié, mais indépendant de l'Angleterre; 2°. parce que l'Angleterre serait alors empressée, et même intéressée, non-seulement à restituer à la Hollande toutes ses conquêtes, mais à lui restituer son commerce, et à rendre, par tous les secours, par tous les moyens possibles, son allié assez fort pour résister à l'ambition de la France, pour s'opposer

aux entreprises de la Prusse; 3°. parce que, par l'effet de cette conquête, il se trouverait dans le nord de l'Allemagne une nouvelle puissance, grande, formidable et bien soutenue, qui diminuerait l'influence de la Prusse en Empire; qui, par l'effet de son contre-poids, y renforcerait l'autorité légitime de son chef suprême, et y procurerait aux petits états une indépendance et une tranquillité plus assurées.

» Par l'introduction en Empire d'une puissante si imposante et si formidable, cet état serait bien protégé, bien défendu; la France n'aurait plus, comme ci-devant, une éponge à presser au besoin, et elle y perdrait plus de sang qu'elle n'en a perdu dans aucune guerre.

» Tout ce que je viens d'exposer n'est qu'une simple combinaison politique; mais il serait très-possible qu'une telle combinaison vînt à se réaliser, et elle se réaliserait infailliblement, si l'empereur de Russie avait intérêt que cela fût ainsi; et il semble que son intérêt s'y trouve, puisque ce serait un superbe moyen d'établissement pour une grande duchesse de Russie, et puisque cette opération balancerait le système des envahissemens faits par Bonaparte en faveur de son parentage.

» On objectera peut-être qu'une telle opéra-

tion serait difficile à effectuer, surtout en ce moment où la France tient enchaînée la Hollande, et où cette république est pressée à l'orient par la Prusse, et au midi par le duc Joachim; mais je réponds qu'une puissance qui a de grands moyens par ses forces et par ses alliances, réussit lorsqu'elle veut fortement, et j'ajoute qu'elle trouverait de grandes facilités pour sa conquête, parce qu'elle serait assurée d'avoir tout le pays dans son parti, puisque la prospérité future de ses habitans résiderait uniquement dans sa conquête, et que ce lévier n'est pas moins efficace que celui qui souleva autrefois l'Angleterre en faveur de Guillaume III, stathouder de Hollande. Guillaume fit la conquête de l'Angleterre, et il la fit parce que les opinions religieuses du peuple lui avaient fait un parti dans le royaume; et un prince d'Angleterre serait aussi très-bien reçu en Hollande, puisqu'il serait assuré d'y trouver un parti composé tout entier d'hommes qui ont possédé de grandes richesses, et qui feront tout au monde pour s'en remettre en possession, d'hommes qui sont soulevés contre une tyrannie qui creuse chaque jour le gouffre de leur misère.

» Il est certain qu'un tel arrangement occa-

sionnerait un changement considérable, tant dans la politique que dans les affections et dans les intérêts de plusieurs cours; il est certain que l'Angleterre acquerrait par-là une très-grande influence dans les affaires générales du continent; il est certain que l'empereur de Russie reporterait toutes ses affections sur un prince qui serait devenu son beau-frère, et qu'il se plairait à voir ce prince figurer en Europe au rang des grandes puissances, d'autant mieux qu'il n'aurait d'abord aucun intérêt réel à s'y opposer, et que, par l'effet de ses liaisons avec ce prince, la Prusse se trouverait encore plus dans sa dépendance, et il aurait moins de raisons de redouter les entreprises de la France. Il est certain que toutes les puissances, si on en excepte la France, n'auraient aucun intérêt réel à s'opposer à l'exécution d'un tel arrangement; car, par cet arrangement, la Hollande ne serait que remise dans la même situation où elle se trouvait sous le stathoudérat du prince d'Orange, et dans les mêmes rapports où elle était avec l'Angleterre. La Prusse pourtant pourrait avoir à s'en plaindre, en ce que l'Angleterre n'aurait plus besoin de l'influence qu'elle lui procurait dans cette république, et

que toute l'influence serait concentrée en elle-même par l'effet de son alliance.

» Mais supposons le cas que les puissances, sans prendre la peine de réfléchir à tous les avantages que je viens de détailler, et qui résulteraient nécessairement d'un tel arrangement, prissent la résolution de s'opposer à son exécution, ce serait un événement favorable, non aux intérêts du peuple français, mais au système du gouvernement de la France, et surtout de celui de la Prusse; mais ce serait un événement extrêmement malheureux pour l'Empire, et excessivement accablant pour les Provinces-Unies; car si la France avait été vaincue par l'Angleterre, toutes les puissances réunies et conjurées contre elle ne seraient point en état de la forcer à restituer à la république de Hollande ses colonies, sa marine et son commerce; et dépouillée de tous ces avantages, qui composent son existence, elle serait à charge à tout prince qui voudrait s'en emparer; elle serait à charge à elle-même, et les puissances se seraient armées pour prolonger l'agonie et pour combler la mesure des infortunes d'une nation grande, puissante, riche, industrieuse et laborieuse, si importante pour le commerce, si nécessaire à la concurrence

dans tous les marchés de l'Allemagne et du nord, et qui, par cet arrangement, mettrait un poids si considérable dans la balance politique de l'Europe ».

Voilà ce que je publiais en 1806; et certes, je ne crois pas m'être beaucoup éloigné des idées que l'administration britannique a conçues depuis pour bâtir le système politique qu'elle vient de mettre à exécution.

Ce système politique avait visiblement pour but d'établir dans le nord de l'Allemagne une puissance qui fût chargée de la double fonction de tenir libres les canaux de son commerce dans cette partie du continent, et de remplacer la Prusse dans ses affections; et il avait encore pour objet de mettre la Prusse dans une telle situation, que, malgré ses nouveaux agrandissemens, elle ne pût jamais jouer le rôle d'une puissance indépendante.

Mais pour réaliser tant de combinaisons politiques, si singulièrement importantes pour les intérêts de l'Angleterre, il fallait non-seulement un négociateur très-habile, mais un homme initié dans les secrets de la politique anglaise, et plus autorisé qu'un plénipotentiaire ordinaire. L'administration fit choix d'un de ses membres les plus distingués, de

lord Castlereagh; et ce ministre remplit ses vues de la manière la plus étonnante, comme on le verra dans les Chapitres suivans.

Cet habile ministre avait su démêler l'ambition des deux grandes puissances autrichienne et prussienne; mais, comme il n'était pas possible de satisfaire leurs désirs ambitieux sans dépouiller des faibles, sans beaucoup de discussions et de consentemens préalables de la part des autres grandes puissances, il fit statuer que tous ces arrangemens seraient réglés dans un congrès général de toutes les puissances, qui serait établi à Vienne, et auquel toutes les puissances de l'Europe seraient invitées; et il fit consacrer en quelque sorte le traité de Paris au règlement des intérêts particuliers de l'Angleterre.

CHAPITRE CXVI.

Situation de l'Angleterre à l'époque où le prince régent prend en ses mains les rênes du gouvernement. — L'administration actuelle reconnaît les vices du système politique adopté par celles qui l'ont précédée; elle les évite, et se forme un nouveau système de conduite.

Dans aucun temps, depuis la fameuse révolution qui a renversé du trône la famille des Stuarts, et qui a donné naissance à la constitution d'Angleterre, on n'a vu le gouvernement et la nation si étroitement unis qu'aujourd'hui; mais jamais le gouvernement n'a mieux agi en faveur de la nation; jamais aussi le gouvernement ne s'est reposé avec plus de confiance dans le patriotisme du peuple, et le patriotisme ne s'est abandonné avec plus de sécurité à la sagesse et aux lumières des hommes chargés à présent des destinées de l'Angleterre. De la part du peuple, il y a eu empressement, zèle et dévouement, parce que de la part du gouvernement il y a eu sagesse de conduite, hardiesse de conception, résolution, énergie, grandeur nationale. Les intérêts privés, les désirs de

gloire, les petits manéges d'administration, les obscures intrigues de la petitesse et de la jalousie, tout a disparu devant l'intérêt public, devant la gloire nationale; le peuple et le gouvernement n'ont formé qu'un corps, qu'une âme, qu'une action; tout s'est précipité vers le même but, et tout a réussi.

Cette conduite de l'administration actuelle doit être examinée en détail pour en faire connaître l'excellence, et pour qu'elle serve de modèle à celles qui lui succéderont.

J'entreprendrai d'entrer dans cet examen, non pour faire l'éloge de cette administration, elle n'a pas cherché à obtenir des louanges, elle ne s'est occupée que du bien de son pays; mais pour montrer que ses succès ont été le résultat de l'obligation qu'elle s'est imposée, de ne jamais s'écarter des principes indiqués par l'acte de navigation et par la constitution d'Angleterre, principes si hautement recommandés par la position, par le caractère, par les intérêts de la nation.

Pour procéder à cet examen d'une manière claire et méthodique, et ne pas confondre les différentes combinaisons particulières qui devaient entrer dans le plan général du système de conduite de l'administration actuelle,

voyons quelle était la situation de l'Angleterre à l'époque où le prince régent prit en ses mains les rênes du gouvernement.

Dès le commencement de la guerre avec la France, il avait été proclamé dans la chambre des communes du parlement, par un membre du gouvernement, cette singulière maxime : que le succès de la guerre devait appartenir à celle des deux puissances qui posséderait le dernier écu. Il fallait le penser, le croire même, mais se garder de le dire, surtout en public. C'était annoncer à la nation que les deux fortunes de l'Angleterre et de la France étaient destinées à se combattre, et que chacune de ces deux nations devait diriger ses vues vers les moyens d'accroître la sienne, et d'anéantir celle de sa rivale.

Ce système, annoncé par l'Angleterre, devait lui devenir extrêmement funeste, parce qu'il indiquait à la France le parti qu'elle avait à prendre pour faire échouer toutes les espérances du gouvernement britannique, pour traverser ses projets, pour sortir avantageusement d'une telle guerre. C'était lui conseiller de ne pas exposer son commerce en mer, à moins qu'il ne fût escorté par des forces capables de le protéger; c'était l'exciter à

armer des corsaires pour troubler toutes les mers, et s'emparer, à toutes les hauteurs, des navires marchands de l'Angleterre ; c'était lui indiquer le genre de guerre qu'elle devait entreprendre pour triompher de son opulente rivale.

La France, instruite de ce qu'elle avait à faire pour triompher de l'Angleterre, dressa son plan de manière à s'assurer de ce dernier écu, duquel un grand ministre avait fait dépendre la destinée des deux puissances. Elle organisa des forces immenses, et elle se mit en pouvoir d'obtenir de la victoire, de la conquête et du pillage, les moyens de balancer la fortune que son ennemie obtenait d'un commerce florissant, auquel elle n'avait pas encore les moyens d'opposer des obstacles.

Avec un tel système de guerre, l'Angleterre devait toujours dépenser, et la France toujours recevoir. La France acquérait des alliés par la victoire ; tandis que l'Angleterre était forcée de s'en procurer par des subsides. La France avait vaincu les puissances achetées, et recevait elle-même le prix de l'achat, en leur imposant d'énormes contributions qui reversaient dans ses mains les richesses qui avaient été prodiguées pour l'appauvrir.

La France s'était vue contrainte de renoncer à son commerce maritime, parce que, devant se servir de toutes ses ressources pour sa guerre de terre, elle ne pouvait pas les employer à la guerre de mer, et à convoyer ses flottes marchandes. Mais pouvant se procurer des sommes immenses par ses conquêtes, elle se dédommageait de cette perte aux dépens des puissances du continent, ou plutôt aux dépens de l'Angleterre, qui enrichissait ces puissances; elle se procurait même les marchandises coloniales nécessaires à ses besoins, à la vérité de la seconde main, mais sans autre avantage pour l'Angleterre que celui d'avoir désencombré un peu ses magasins.

Mais si la France avait du désavantage sous le rapport du commerce; si elle voyait même sa rivale s'enrichir de ses profits, elle avait sujet de se réjouir de ce que ces profits ne suffisaient pas à cette rivale pour lui procurer la somme de subsides qu'elle devait payer aux puissances pour les armer en sa faveur, et de ce que, pour fournir à ces dépenses, elle était obligée chaque année de recourir à des emprunts. Elle conçut dès-lors l'espoir qu'un tel système de conduite épuiserait la fortune de l'Angleterre, anéantirait son crédit

et ses ressources, et qu'en définitif elle se trouverait avoir en ses mains le dernier écu sur lequel étaient fondé tous les succès de la guerre.

Cette espérance de la France était d'autant plus fondée, que les subsides prodigués n'avaient servi qu'à précipiter les désastres des puissances, ayant doublé en quelque sorte l'ardeur des armées françaises, qui les dévoraient en idée; n'avaient servi qu'à faire souscrire à ces puissances des traités honteux; n'avaient servi qu'à rendre plus déplorables les affaires du continent, qu'à rendre plus embarrassante la situation de l'Angleterre.

Les subsides de l'Angleterre n'avaient point empêché le traité de Bâle, celui de Campo-Formio; la paix de Léoben, celle de Lunéville; la conquête de l'Italie et des Pays-Bas, de la Hollande, d'une partie de l'Allemagne, et ces circonstances auraient dû engager le ministère d'alors à abandonner un système qui causait un si grand préjudice à son pays; mais le mouvement avait été donné par un homme dont on admirait l'éloquence, dont on estimait les talens, et on espéra encore obtenir du crédit cet écu qu'on ne pouvait plus espérer de la fortune réelle de la nation.

On organisa de nouvelles coalitions, on recourut à de nouveaux emprunts, on prodigua derechef les subsides. La France, de son côté, divisa par la politique, par des dons de pays que la victoire avait mis en ses mains, et qu'elle se proposait de reprendre un peu plus tard. Elle sema entre les puissances les défiances, les jalousies, les haines; elle excita les souverains qui n'avaient point reçu de subsides, à trahir ceux qui en avaient reçu, et tous ces manéges produisirent de nouvelles défaites, de nouveaux traités désastreux, et de nouveaux malheurs pour l'Europe en général, et pour l'Angleterre en particulier.

Ces malheurs semblaient avoir été portés à leur comble, lorsque l'Angleterre eut acquis la preuve que les puissances avaient en quelque sorte spéculé sur ses subsides pour restaurer leurs finances; qu'aucune d'elles n'avait rempli ses obligations envers elle, et que presque toutes avaient cherché leur salut dans la soumission aux volontés de leur vainqueur. Mais l'Angleterre n'avait encore connu que les malheurs produits par la victoire, il restait à lui faire connaître, même éprouver ceux que pouvaient enfanter la tyrannie, l'ambition d'un usurpateur, la soif de dominer, et ses fureurs

contre une ennemie qu'il ne pouvait pas vaincre, qu'il lui était même impossible d'atteindre.

Bientôt elle vit ce farouche conquérant s'emparer des pays qui étaient à sa convenance, dicter des lois aux puissances qu'il avait vaincues, reprendre les états qu'il avait donnés pour se procurer des alliances, envahir tous les royaumes, s'établir dans toutes les contrées, fermer tous les ports, tous les fleuves, les garnir, ainsi que les côtes, de soldats, de douaniers, de gendarmes; obliger toutes les puissances à repousser de leurs territoires les Anglais et leur commerce, et à s'engager par traité à cette mesure de proscription.

Voilà la situation dans laquelle se trouvait l'Angleterre lorsque S. A. R. le prince régent arriva à la tête du gouvernement. L'Angleterre avait payé plus de quarante millions sterling de subsides, dont elle n'avait retiré que de médiocres établissemens dans l'île de Ceylan, et la possession peu importante de l'île de la Trinité. Elle avait conquis à la vérité presque toutes les possessions des Français et des Hollandais dans les deux Indes; elle s'était emparée de l'île de Malte; mais ces objets lui avaient occasionné de grandes dépenses pour en faire la conquête et pour s'y maintenir, et cepen-

dant ils n'étaient destinés qu'à servir de compensation, si les deux rivales venaient à s'entendre et à se réconcilier, et ce n'étaient pas là des indemnités pour les subsides.

Il fallait acquérir des objets susceptibles de dédommager l'Angleterre de ses nombreux sacrifices; il fallait lui procurer d'immenses avantages de commerce, et la placer dans une situation propre à la rendre grande, redoutable et fortunée, et il fallait opérer toutes ces choses lorsque presque toutes les puissances étaient enchaînées par la France; lorsque tout le continent était fermé à son commerce; lorsqu'il ne lui restait que des points très-éloignés pour reformer ses liaisons anciennes, combattre de nouveau son ennemi et le détruire, seul moyen de rouvrir les canaux de son commerce sur le continent. Il fallait plus encore, il fallait en triomphant de la France, se ménager les moyens de neutraliser les puissances au milieu même de leurs succès, pour procurer à l'Angleterre le temps de s'affermir dans ses nouvelles acquisitions, et de se placer dans une position à pouvoir faire à son tour la loi, à pouvoir faire naître par la suite un tel ordre de choses, qu'elle pût se faire rembourser les

subsides qui avaient été si légèrement et si inutilement prodigués.

Le prince régent aurait dû être effrayé de la tâche qu'il allait entreprendre; mais il avait été frappé des vices du système qu'on avait embrassé; il avait vu, dans toute la conduite du gouvernement qui avait précédé, que la nation n'avait point été consultée; qu'elle n'avait pris part aux affaires qu'à cause du besoin qu'on avait eu de son argent, et il se persuada que les choses prendraient une autre face, si le patriotisme était invoqué.

Ce prince, instruit par l'expérience du passé, savait qu'une fois l'Angleterre était devenue malheureuse par cette déplorable passion qu'ont les hommes de rapporter tout à eux, de préférer leurs idées particulières aux idées de la nation, de les substituer à celles de la masse, et d'agir d'après leurs propres opinions, sans s'embarrasser si elles sont conformes à celles reçues, goûtées par le peuple; si elles sont susceptibles de le porter sans effort et en vue du bien public aux sacrifices les plus généreux, au dévouement le plus sublime.

Un ministre, en adoptant cette conduite vers le milieu du dernier siècle, dans les premières années du règne de Georges III, avait

amorti le patriotisme, ce grand ressort de la nation anglaise ; il avait relâché tous les liens d'intérêt entre les citoyens, refroidi le zèle de la nation, et les affaires de l'Angleterre, dirigées sans principes, sans but déterminé, abandonnées au hasard des événemens, se trouvèrent dans une situation extrêmement alarmante.

Le peuple avait long-temps gémi ; la corruption avait fermé la bouche à ceux qu'il avait établis pour être ses défenseurs ; il finit par s'emporter, autant par attachement à ses intérêts et à sa gloire que par un sentiment de patriotisme. De l'emportement il passa à la fureur, et il appela au ministère Guillaume Pitt, connu depuis sous le nom de lord *Chatam*.

Ce ministre, placé à la tête des affaires par le patriotisme de la nation, était digne d'un tel choix, quoiqu'il fût l'ouvrage d'un esprit de parti. Considéré dans les trois royaumes pour son intégrité, pour son désintéressement, pour son zèle contre la corruption, pour son attachement inaltérable à l'intérêt public, il était l'homme qu'il fallait pour opérer de grandes choses.

Il savait que sa patrie était capable de s'élever au-dessus de tout, et qu'il ne fallait que

fournir de l'aliment à son patriotisme. Il affecta un vif enthousiasme ; il transporta la nation entière, et par l'harmonie qu'il sut établir entre le gouvernement et la nation, le patriotisme enfanta des merveilles.

Ce grand ministre avait élevé si haut le cœur anglais, que son administration ne fut qu'un enchaînement de victoires et de conquêtes. Mais son administration fut entièrement dirigée dans l'esprit de l'acte de navigation, et d'après les vues de la constitution anglaise.

Les administrations qui succédèrent à la sienne s'écartèrent de ses principes, et il en coûta à l'Angleterre des sommes énormes pour avoir changé de méthode.

Ces administrations ne connurent pour ennemie de l'Angleterre que la France, et elles crurent toutes les autres puissances ses amies, ce qui était très-contraire à l'esprit de l'acte de navigation, qui exclut toutes les puissances indépendantes de l'amitié de l'Angleterre, qui veut qu'elles soient toutes envisagées comme ses rivales ou comme ses ennemies.

Attachées à ce système, elles réduisirent l'Angleterre à ne paraître grande et glorieuse, en raison de ses succès, que contre la France,

tandis qu'elle aurait dû l'être, en raison de sa puissance, sur tout le continent.

D'après cette conduite, les avantages de l'Angleterre étaient le prix de ses sacrifices, et toute la gloire en revenait aux auxiliaires qu'elle s'était donnés; le patriotisme n'entrait pour rien dans cette affaire. Mais si le patriotisme eût agi à la place des auxiliaires, l'Angleterre eût économisé sa fortune, et elle eût obtenu des avantages qu'elle n'eût pas été obligée de partager, et une gloire qu'aucune puissance n'eût osé lui contester, car toutes eussent dû se soumettre à ses intérêts, à ses besoins essentiels, même se prêter aux caprices de son ambition. Elle eût reproduit les merveilles qu'elle opéra sous le ministère de lord Chatam, et qu'elle vient d'opérer sous le gouvernement actuel.

CHAPITRE CXVII.

Le patriotisme s'enflamme dans les trois royaumes britanniques ; il se manifeste dans toutes les classes, parce qu'il voit l'administration s'attacher à l'esprit de l'acte de navigation et suivre la route tracée par la constitution anglaise.

L'administration actuelle a surpassé en grandeur, en courage, en énergie et en lumières, toutes celles qui l'ont précédée; elle s'est attachée aux vrais principes de la constitution ; à l'esprit de l'acte de navigation ; elle a eu les yeux constamment fixés sur ces deux fanaux, et comme elle ne les a jamais perdus de vue, elle ne s'est jamais écartée du droit chemin ; elle a trouvé partout la nation et le patriotisme ; elle a trouvé partout l'argent, les hommes, l'enthousiasme et le dévouement.

Sans la nation, sans son patriotisme, sans la confiance qu'elle a inspirée à l'administration actuelle, sans cette confiance qui a animé cette administration à combattre seule contre un gouvernement qui avait réduit toutes les puissances ou à la soumission la plus servile, ou à

l'abattement, ou à l'irrésolution, que serait devenue l'Angleterre? que seraient devenus son commerce, sa puissance et sa gloire?

L'administration actuelle fut frappée du danger de sa situation; mais elle l'envisagea sans en être troublée. Elle dit : l'Angleterre aurait dû, dans tous les temps, séparer ses intérêts de ceux des puissances du continent. La mauvaise politique de ces puissances les a placées sous le joug de la France, et les événemens seulement ont opéré ce qu'aurait dû opérer la nation anglaise, si elle se fût conduite d'après l'esprit de son acte de navigation, d'après les vues de sa constitution. Conformons-nous à l'esprit de cet acte; ne nous écartons pas des vues de cette constitution; faisons voir aux Anglais que nous les envisageons comme des hommes, et non comme des esclaves, et nous ferons triompher l'Angleterre, et nous briserons les fers honteux qui tiennent les puissances enchaînées, et nous rétablirons nos liaisons sur le continent, et nous rouvrirons tous les canaux de notre commerce, et nous regagnerons cette situation qui nous promet l'empire des mers et la disposition de tout le commerce du monde.

Elle dit; et son génie lui suggéra la décla-

ration du 16 mai 1806, et les arrêts du conseil de 1807.

Ces actes étaient des déclarations de guerre à toutes les puissances du continent, et ils annonçaient à ces puissances un surcroît d'infortune, puisqu'ils ajoutaient à la honte de leur sujétion l'assurance de leur ruine totale.

Ces actes rigoureux, exécutés avec vigueur, devaient rendre plus insupportable le joug de Bonaparte; ils devaient en même temps le forcer de recourir aux plus extrêmes violences pour opposer des obstacles au commerce anglais; et ces violences devaient changer les dispositions des souverains, porter les peuples aux transports du désespoir, et les exciter à se soulever contre une tyrannie jusqu'alors sans exemple.

Mais dans l'état de soumission où étaient réduites presque toutes les puissances, qui, ainsi que leurs sujets, étaient frappés de terreur, il fallait un point d'appui, un point vers lequel se dirigeassent les intérêts, les espérances, jusqu'au moment où on aurait la possibilité d'y réunir toutes les forces.

Ce point avait été habilement ménagé par le gouvernement britannique. C'était la Russie, c'était dans cet empire que la gloire et la for-

tune de Bonaparte devaient être brisés, pour disparaître bientôt après.

La Providence a manifestement secondé cette vaste entreprise, il faut en convenir; mais sans ce secours inopiné de la Providence divine qui a précipité le désastre de l'homme qu'elle avait si long-temps protégé, sa perte n'en n'eût pas été moins assurée, puisque la Russie était devenue la seule ressource des puissances; puisque toutes, indignées de marcher sous les drapeaux d'un chef qu'elles abhorraient, n'attendaient que l'occasion de le trahir.

Mais le gouvernement anglais ne s'était pas borné à cette seule ressource pour combattre son ennemi et pour en triompher. Ayant dû compter sur la trahison des puissances, il avait disposé les choses de manière à diviser les forces de la France, et à obliger Bonaparte à composer la majeure partie de l'armée opposée à la Russie, des forces de ses alliés, c'est-à-dire, de toutes ces puissances indignées de verser le sang de leurs sujets pour l'exercice de ses vengeances et pour le profit de son ambition. En conséquence, il entretint avec soin la guerre des intrépides Espagnols, et pour soutenir leur courage et leur énergie, il envoya en Portugal l'élite des troupes anglaises et des troupes à

sa solde; il nomma pour les commander un homme qui, par ses talens connus et éprouvés, était garant des succès, et qui, par sa conduite, digne d'être admirée, s'est placé au rang des héros.

En raison de ces dispositions, aussi éclairées que politiques, Bonaparte qui avait porté en Espagne la partie la plus distinguée de ses forces pour s'assurer la possession de ce royaume, qu'il avait extorqué à son souverain légitime, et que le peuple même avait entrepris de lui arracher, dut y laisser une grande partie de celles qu'il y avait envoyées, afin d'y maintenir ses avantages, et il se trouva en effet contraint d'obliger ses alliés à fournir les leurs pour suppléer celles qu'il ne pouvait pas faire agir contre la Russie.

Au moyen de cette combinaison qui rendait l'armée russe de beaucoup supérieure en nombre à l'armée nationale des Français, qui la rendait même supérieure à toutes les forces dirigées contre elles, puisque toutes les forces alliées étaient destinées à favoriser ses opérations, à accélérer ses succès, à se joindre à ses drapeaux; au moyen de cette combinaison qui donnait au général Wellington les moyens de s'emparer de l'offensive, de se réunir aux

Espagnols, de les assister de ses forces et de ses lumières; Bonaparte se trouvait pressé au nord et au midi de l'Europe, et tourmenté de l'inquiétude qu'il devait avoir d'être trahi par des alliés qu'il avait exaspérés; de l'être aussi par toute l'Allemagne, qu'il avait privée de son commerce, qu'il avait écrasée de contributions, de réquisitions, de logemens de gens de guerre, où il avait établi et forcé ses princes d'établir la conscription; de l'être pareillement par la France même, dont il avait désolé les familles en leur enlevant leurs enfans pour les immoler à son ambition; au moyen de cette combinaison, dis-je, Bonaparte ne pouvait plus combattre que pour ajouter des torrens de sang à celui qu'il avait fait couler dans toutes les contrées de l'Europe; mais il ne pouvait espérer aucun succès d'une entreprise à laquelle le gouvernement anglais avait opposé tant d'obstacles.

Cette combinaison eut en effet le résultat qu'elle devait avoir et que le gouvernement britannique en avait espéré. Bonaparte fut chassé de la Russie; il le fut de l'Espagne; tous ses alliés devinrent ceux de l'empereur de Russie, et dans une seule campagne il vit tous ses projets renversés, toutes ses espérances détruites.

Cette combinaison, je le répète, et je ne saurais trop le répéter, était indiquée par l'acte de navigation et par la constitution d'Angleterre, et j'étais vivement pénétré de cette vérité, lorsque, dans le second cahier du mois de juin, des *Annales politiques* du dix-neuvième siècle, que je publiai en 1806, je disais, page 569 : « Il est un fait que je ne crains pas » d'avancer, et que je publie avec confiance, » parce qu'il est établi sur la connaissance que » j'ai de l'énergie et des ressources de l'Angle- » terre, ainsi que du besoin qu'ont toutes les » puissances du commerce et de l'amitié de la » Grande-Bretagne, c'est qu'une déclaration » de guerre de la part de l'Angleterre à toutes » les puissances qui ne sont pas franchement » déclarées en faveur de sa cause, change tout » le système actuel des puissances du nord; » c'est qu'elle décide ces puissances à prendre » le seul parti qu'elles aient à prendre; c'est » que leur exemple donne du courage aux plus » timides, même aux plus consternés; c'est que » tous les intérêts se réunissent; c'est que tout » marche dans la direction de l'intérêt général; » enfin, c'est que celui qui fait aujourd'hui la » loi, par la terreur qu'il imprime, doit céder » à des forces quadruples des siennes, et bien

» décidées à en triompher. Il est douloureux » pour l'Angleterre, ajoutai-je, de ne pouvoir » obtenir des amis que par la guerre; mais je » crois dire une vérité incontestable en affir- » mant ce fait, et je suis également convaincu » que la perte de l'Angleterre serait certaine, » si elle avait la faiblesse de se prêter aux tem- » porisations, et de souffrir plus long-temps » les hésitations des puissances qui affectent de » se dire ses amies et ses alliées, parce qu'elle » perdrait de cette énergie qui lui promet des » triomphes partout où elle voudra attaquer » son ennemi, et aussi parce qu'elle manque- » rait l'occasion de prendre à temps les me- » sures convenables pour se garantir de ses » perfidies et de ses intrigues ».

Dans le temps que je publiais ces réflexions, une administration nouvelle, composée des membres les plus marquans du parti de l'opposition, avait imaginé de réparer les infortunes de l'Angleterre par une paix avec Bonaparte. Une telle paix était propre tout au plus à procurer un calme trompeur aux puissances du continent, et à prolonger leur existence; mais elle ne pouvait procurer aucun avantage réel à l'Angleterre, qui s'était épuisée en subsides, pour ne rien obtenir du secours de ses

alliés, et qui ne pouvait améliorer leur sort qu'à ses dépens et à son préjudice.

Le peuple fut mécontent de cette administration ; il ne concevait pas qu'elle pût adopter des idées qui tendaient visiblement à mettre le commerce, la puissance et la gloire de l'Angleterre à la discrétion de la France, et il témoigna le plus vif désir de voir revenir l'ancienne administration.

Cette administration fut rétablie ; on lui adjoignit les hommes les plus éclairés de l'Angleterre en matière de politique et de gouvernement, les hommes les plus capables conséquemment d'apprécier les vues de l'acte de navigation et de la constitution.

Ils furent frappés de la grandeur et de la sagesse de ces vues ; ils s'y attachèrent. Ils eurent ensuite, pour les seconder, l'autorité du prince régent, qui, en prenant les rênes du gouvernement, arrivait aux affaires avec un esprit cultivé, avec une grande expérience du passé, avec une connaissance parfaite de la constitution de son pays, du caractère de sa nation, des intérêts de l'Angleterre ; en un mot, avec un génie propre aux circonstances, un génie actif et plein de feu, et tout à coup les vues particulières se transformèrent en

vues générales; on décida de mettre à exécution ce système d'isolement et de rivalité tant recommandé par les institutions anglaises, et de combiner le plan de manière à tout perdre sur le continent pour s'y procurer les moyens de tout sauver.

Ce système fut adopté et suivi avec une prudence, une précaution, et surtout avec une constance et une énergie dignes d'être admirées; et le résultat de ce système fut le renversement de l'homme qui tyrannisait l'Europe, le salut de toutes les puissances, et le glorieux traité de Paris du 30 mai 1814

CHAPITRE CXVIII.

Traité de Paris de 1814. — *Belle manœuvre de la politique anglaise pour la combinaison de ce traité.*

Le traité de Paris de 1814 est le chef-d'œuvre de la politique ; c'est le travail d'hommes supérieurs, et profondément versés dans la connaissance des hommes et des choses.

Par ce traité, le gouvernement britannique a non-seulement fondé la puissance et la gloire de l'Angleterre, établi d'une façon inébranlable sa souveraineté dans toutes les mers, opposé des barrières insurmontables à tous les états qui voudraient nuire à son commerce, mais il y a déposé des semences de discorde qui doivent tenir long-temps toutes les puissances du continent dans un état d'inquiétude, de défiance, de jalousie, de rivalité, d'inimitiés et de guerre ; mais il a changé la nature des intérêts des diverses puissances ; il a fourni un nouvel aliment à leur ambition ; il a créé de nouveaux objets pour exercer leur industrie politique ; enfin, il a pris toutes les mesures convenables pour fixer sur le continent le

théâtre de leurs intrigues, pour assurer la domination de l'Angleterre sur toutes les mers, son influence sur tous les continens, pour la rendre maîtresse absolue du commerce de toutes les nations.

Ce qui est surtout digne d'être observé, c'est l'adresse avec laquelle le gouvernement britannique a fait rédiger ce traité. Il a eu l'art d'y faire régler tous ses intérêts vis-à-vis de la France, vis-à-vis de la Hollande; d'y jeter les fondemens d'une grandeur future pour cette dernière puissance, qu'il avait le dessein d'établir en factorerie pour son commerce dans le nord de l'Allemagne, et qu'il voulait rendre assez formidable pour pouvoir l'opposer aux ressentimens de la Prusse; et il n'y a accordé aux autres puissances que des expectatives, que le droit de se réunir en congrès, pour convenir d'arrangemens propres à former une nouvelle balance continentale.

C'était leur accorder le droit d'abuser de leur puissance, de commettre des injustices, de dépouiller les faibles, de mécontenter les peuples, et d'entretenir une fermentation sourde dans toutes les parties du continent d'Europe; mais le gouvernement britannique

avait besoin de produire un tel état de choses pour affermir ses conquêtes, pour s'établir solidement dans ses nouvelles acquisitions, et pour avoir le temps de rouvrir tous les canaux de son commerce.

Mais ce qui est encore digne d'être observé, c'est l'attention qu'il a mise à écarter de cet arrangement l'Espagne et le Portugal, et de n'y faire aucune mention des intérêts qu'il a à régler avec ces deux puissances; c'est la précaution qu'il a prise de se faire céder par la Hollande des possessions voisines de ces deux puissances dans l'Amérique méridionale, pour pouvoir imposer à ces deux puissances quand le temps serait venu de leur parler d'affaires; c'est cette autre attention qu'il a mise à se faire céder par la France les îles qu'elle possédait au vent de l'Archipel américain, pour augmenter ses forces dans le voisinage de l'Amérique méridionale.

Cette conduite était conséquente, en ce que le traité de Paris n'était destiné qu'à régler les intérêts du moment, c'est-à-dire, les intérêts de territoire et de commerce de la France régénérée; en ce qu'il ne devait servir aux puissances que de base à un traité de paix

générale à conclure pour le continent ; après que toutes les puissances, réunies en congrès, auraient eu discuté leurs diverses prétentions, réglé leurs intérêts réciproques, et déterminé les arrangemens à prendre pour former une nouvelle balance ; et s'il y a été fait mention de la Hollande, c'est qu'il était question de lui faire obtenir, un peu plus tard, les Pays-Bas autrichiens, dans lesquels se trouvaient placées les nouvelles limites qu'on accordait à la France de ce côté, et qu'il était important pour l'Angleterre de faire statuer sur les objets qui devaient être à son égard le prix de cette cession.

Et cette politique était prudente et mesurée, parce que l'Angleterre avait besoin de s'établir solidement dans les îles et les territoires qui lui avaient été concédés par ce traité, et de se trouver, comme je l'ai observé ci-dessus, dans la situation convenable à l'attitude qu'elle devait prendre vis-à-vis de ces deux puissances avant d'en venir avec elles à des arrangemens ; ces arrangemens devant être nécessairement onéreux, puisque ces puissances devaient, ou par des cessions, ou par des priviléges de commerce, lui procurer des indemnités qui répon-

dissent aux immenses sacrifices qu'elle avait faits en leur faveur.

Voyons à présent la conduite qu'a tenue l'administration britannique pour produire cette situation.

CHAPITRE CXIX.

Cession par la France et les puissances alliées, des îles de Malte et de Gozzo. — Avantages maritimes, commerciaux et politiques qui doivent résulter de cette acquisition en faveur de l'Angleterre.

DEPUIS que les Anglais avaient enlevé aux Français l'île de Malte, dont ces derniers s'étaient saisis sans déclaration de guerre, le gouvernement britannique avait mis le plus grand intérêt à conserver cette conquête, qu'il regardait comme très-importante pour le commerce de sa nation dans la Méditerranée.

Les chevaliers, qui y étaient établis avant la conquête, avaient dans tous les temps favorisé les puissances catholiques de l'Italie, et la France avait retiré un grand avantage de ses liaisons avec ces guerriers pour la facilité de son commerce.

Les biens immenses que ces religieux militaires possédaient en France, et l'intérêt qu'ils avaient à entretenir l'amitié de cette puissance, mettaient l'île, sinon dans sa dépendance, du moins dans l'obligation de lui accorder une

considération très-marquée, des priviléges particuliers; tandis que l'Angleterre, qui ne se trouvait dans aucun rapport d'intérêt avec cet ordre, qui n'avait ni protection à lui donner, ni avantages à lui offrir, n'avait aussi ni faveur, ni considération à en attendre. Elle n'avait à espérer de ces chevaliers que des secours dans les tempêtes, et point de services pour sa marine et son commerce.

Ces premières considérations avaient engagé le gouvernement britannique à s'assurer de cette île, pour avoir un point de relâche, et même de salut pour ses vaisseaux, dans une mer vaste, exposée plus qu'aucune autre aux caprices des vents, et souvent orageuse.

A ces premières considérations se joignit celle d'avoir une place d'armes pour protéger sa navigation dans cette mer, d'ouvrir à sa nation un commerce lucratif avec l'Égypte, l'Arabie, la Perse et toutes les échelles du Levant; avec l'archipel de la Grèce et toutes les mers de la Turquie; et de se mettre en bonne position pour imposer aux puissances barbaresques, ainsi qu'à la Porte ottomane, et ôter à cette dernière la fantaisie d'accorder à d'autres nations des priviléges de commerce préjudiciables aux intérêts de l'Angleterre.

Ensuite le gouvernement trouvait dans la possession de cette île, si heureusement située, les moyens de s'opposer aux entreprises des puissances qui auraient eu le dessein de troubler le commerce de cette mer; il se procurait un entrepôt pour les immenses et riches productions des états du Grand-Seigneur, et même de celles de la Perse; il procurait en même temps au trésor de sa nation un revenu considérable par des droits d'ancrage, par des droits à l'entrée et à la sortie des marchandises déposées dans les magasins de cette île, et il en augmentait la population en fournissant de l'occupation et des profits à ses habitans.

L'Angleterre se cramponna à cette île pendant tout le temps de la guerre, et elle lui fut enfin concédée en toute souveraineté, ainsi que ses dépendances, par l'art. 7 du traité de Paris.

L'occupation de cette île par l'Angleterre, quoiqu'en opérant un changement très-considérable dans le commerce de la Méditerranée, ne peut compromettre en aucune manière les intérêts, la navigation et le commerce des petits états de cette mer et de ceux de l'Italie, puisque ces états sont maîtres de leurs profits, en dirigeant leur navigation de la manière qui leur convient; puisqu'ils ne sont pas forcés de re-

lâcher à Malte en allant et en revenant des mers de Turquie ; et que, s'ils sont forcés de s'y réfugier à cause des tempêtes, ils y sont admis à titre de secours et sans payer de droits, pour le temps qu'il ne leur est pas possible de reprendre la mer ; puisque enfin ils peuvent établir dans toutes les parties des deux continens des relations commerciales qui leur procurent un débit prompt et avantageux des objets qu'ils tireront des pays baignés par les mers de Turquie.

Mais l'Angleterre, par l'heureuse position de Malte, pourrait, en sacrifiant ses droits à l'entrée et à la sortie de cette île, y attirer tout le commerce de la Turquie et de la Perse, même celui de tous les pays d'Europe qui trafiquent dans ces contrées ; elle n'aurait pour cela qu'à sacrifier ses droits de douane, et les remplacer par un papier timbré, par des impôts indirects d'enregistrement et d'hypothèque, et par de légers droits sur les consommations des objets qui appartiennent au luxe.

Par cet affranchissement de droits d'entrée et de sortie sur les marchandises du commerce, par la liberté d'introduire, de débarquer, de déposer sans rien payer, même de trafiquer dans l'île, tous les marchands de la Turquie,

c'est-à-dire, de la Thrace, de la Natolie, de l'Arabie, de l'Égypte, ceux de la Perse, même ceux de la Grèce et de l'Archipel qui auraient des marchandises à transporter en Italie, en Espagne, en France et dans les autres parties de l'Europe, viendraient faire leurs affaires à Malte, lorsque cette île serait devenue le marché général de la Méditerranée, et cela pour s'épargner de les transporter dans les ports de ces diverses contrées; et les marchands de ces états feraient la même chose pour abréger leurs voyages, multiplier leurs retours et accroître leurs profits.

Ce serait donc à Malte que serait le rendez-vous général de l'Afrique et de l'Asie pour tout le commerce qui se ferait par la Méditerranée; ce serait là que les négocians anglais enverraient des navires pour acquérir des bénéfices de fret; ce serait là que des armateurs anglais établiraient des compagnies d'assurance contre les dangers de mer et la piraterie des corsaires; ce serait là que se feraient tous les actes, tous les contrats, tous les marchés, toutes les transactions, que s'expliqueraient des arbitres, que se jugeraient des procès, que se rédigeraient des parères; là, par conséquent, se consommerait une

immense quantité de papier timbré ; et par le débit de ce papier, l'Angleterre se dédommagerait amplement du sacrifice apparent qu'elle aurait fait des droits de douanes, dont le nom, dont la perception, révolte tous les marchands.

Mais en admettant d'impôts indirects au-delà de ceux sur les consommations, et de ceux de l'enregistrement et du timbre, que les hypothèques, droit qui convient à tout individu, puisqu'il est conservateur de la propriété, les négocians français, espagnols, italiens, lévantins, égyptiens, grecs, arabes ou persans, qui voudraient établir des maisons de commerce et des magasins dans l'île de Malte, ou dans les autres lieux de sa dépendance, n'auraient point l'inquiétude d'être taxés pour leurs profits, ni d'être tourmentés à cause de leur fortune, et ce serait un appât bien séduisant.

L'Angleterre ne doit pas considérer l'île de Malte sous le rapport de ses productions, qui sont à peu près nulles pour son commerce et pour ses besoins ; elle doit la considérer sous le rapport de sa position, et chercher à en tirer tous les avantages qu'elle présente, pour favoriser sa navigation dans la Méditer-

ranée et dans toutes les mers de la Turquie ; pour attirer à elle tous les profits du commerce de ces mers, pour établir son influence à la Porte ottomane, et chez tous les états d'Italie, pour accroître la population déjà très-considérable de cette île, et en faire une mine inépuisable de richesses.

Le moyen d'opérer tant de choses, c'est d'adopter les établissemens que je viens d'offrir à la considération du gouvernement; car l'intérêt et l'espérance des profits attirent le négociant, de quelque nation qu'il soit, comme l'aimant attire le fer. Ainsi les intérêts bien entendus de l'Angleterre lui conseillent de faire de Malte une place de guerre et de commerce.

Mais l'île de Malte offre encore à l'Angleterre un intérêt politique très-important ; c'est celui de relâcher le lien qui l'a assujettie jusqu'à présent à la Russie, pour favoriser son commerce dans ses états ; c'est le pouvoir qu'elle acquiert de modérer les transports de cette puissance, dans le cas où elle viendrait, par la suite, à se brouiller avec elle. Et en effet, en raison de son influence actuellement directe à la Porte ottomane, elle pourrait en obtenir le passage de ses flottes

de guerre par ses détroits, et porter des forces dans la mer Noire, pour y détruire la marine, les établissemens et le commerce des Russes dans cette mer. Et cette facilité qu'aurait l'Angleterre de venger, au midi de l'empire russe, le tort que pourrait lui occasionner la Russie au nord de ses états, la ferait envisager par la sublime Porte comme une alliée nécessaire, et la ferait rechercher pour terminer ses guerres, et pour regler ses affaires avec cette puissance.

Il y a plus, c'est qu'en raison de ses liaisons avec la Porte ottomane, l'Angleterre non-seulement opère un changement très-considérable dans sa situation politique vis-à-vis de cette puissance, attendu qu'elle ne peut plus y voir le cercle de son influence agrandi ou rétréci, d'après les intérêts de la Russie, ou dépendre de la propre influence de la cour de Saint-Pétersbourg, comme cela a eu lieu ci-devant; mais elle peut imposer à la Russie l'obligation de renoncer à ses projets de conquête de la Turquie d'Europe.

Si cette vue est entrée dans la combinaison politique du gouvernement britannique lorsqu'il a exigé la cession des îles de Malte et de Gozzo, on peut dire qu'il ne s'est pas

bercé d'illusions, mais qu'il a atteint un but très-important, et d'une politique très-profonde.

Il est vrai que ces combinaisons politiques et commerciales, telles qu'elles sont ici représentées, feraient un tort très-sensible aux petits états d'Italie et aux îles de Sicile et de Sardaigne, qui tiraient d'assez grands profits de leurs douanes, de leurs entrepôts, et du mouvement des ports; mais ces considérations ne doivent point arrêter le gouvernement britannique, qui ne doit s'occuper que des intérêts de sa nation, et qui ne doit avoir aucun égard à ce qui a rapport aux avantages des autres puissances, qu'il doit toujours considérer comme ses rivales et ses ennemies. Si son génie lui a fourni les moyens de se placer dans une situation favorable pour bien faire ses affaires, les puissances doivent chercher de leur côté les moyens de partager ses avantages, et de bien faire aussi les leurs.

Ces arrangemens bien établis et bien maintenus, l'Angleterre obtient tous les genres de concessions de l'amitié de la sublime Porte; ses vaisseaux enfilent librement l'Hellespont et le Bosphore; ils pénètrent dans la mer Noire;

il s'établit des relations directes entre la Grande-Bretagne et la Perse, et sa navigation, son commerce et sa richesse, s'accroissent à un degré prodigieux.

CHAPITRE CXX.

Cession par la France des îles de France, de Rodrigue et de Sechelles.

Après avoir établi solidement sa navigation et son commerce dans la Méditerranée, et avoir, par l'importante possession des îles de Malte et de Gozzo, assuré sa prépondérance à la Porte ottomane, et chez toutes les puissances de l'Italie, le gouvernement anglais profita des avantages qu'il avait obtenus sur la France pour en exiger, dans la mer des Indes, les îles de France, de Rodrigue et de Sechelles, article 8.

Ces trois îles étaient non-seulement importantes pour sa navigation et son commerce, mais elles l'étaient encore pour la sûreté de ses établissemens dans l'Indostan.

L'Ile-de-France, se trouvant placée dans la mer des Indes, à la même latitude à peu près que l'île de Sainte-Hélène dans l'Océan méridional, elle est d'une grande ressource pour le long voyage à la presqu'île de l'Inde ; les vaisseaux qui vont dans cette partie du globe ont, pour se rafraîchir et se réparer, les ports de

Sainte-Hélène, du cap de Bonne-Espérance et des deux îles de France et de Rodrigue, où ils peuvent ancrer à présent sans payer de droits.

En passant désormais dans les parages des îles françaises de l'Océan indien, ils n'ont plus à craindre les insultes et le pillage des corsaires qui leur causaient ci-devant tant de dommages, puisque les Français, ne possédant plus que l'île de Bourbon, située entre l'Ile-de-France et l'île de Rodrigue, ils sont dans l'impossibilité de troubler le commerce anglais, et de former aucune entreprise dangereuse contre sa prospérité.

L'Angleterre, possédant l'Ile-de-France, l'île de Bourbon n'est plus pour les Français qu'un point de relâche et de rafraîchissement pour les vaisseaux de guerre et de commerce de leur nation qui vont aux Indes orientales ; ils ne possèdent plus de forces redoutables dans le passage du cap de Bonne-Espérance aux Indes orientales; ils ne peuvent plus y organiser, comme ci-devant, un brigandage pendant les guerres, et ils n'ont même plus la possibilité de porter des forces considérables dans l'Océan indien.

L'Angleterre, possédant l'île de Sainte-Hélène, l'Ile-de-France et le cap de Bonne-Espé-

rance, tout le commerce indien est dans sa dépendance la plus absolue; et la mer des Indes sera interdite désormais aux puissances qui ne seront pas ses amies.

Mais il ne suffisait point à l'Angleterre que son commerce et sa navigation reçussent des facilités et fussent garanties de toutes inquiétudes aux Indes orientales par la route ordinaire de la mer des Indes; il fallait que ses établissemens dans la presqu'île fussent à couvert de de toutes entreprises par la voie de la mer Rouge, puisque par cette voie on pouvait encore y parvenir et nuire à sa prospérité dans cette contrée; et ce fut pour s'affranchir de toute inquiétude de ce côté, qu'elle se fit céder par la France l'île de Sechelles, située à l'embouchure de cette mer dans la mer des Indes.

Au moyen de cette acquisition, rien ne peut sortir de la mer Rouge et du détroit de Babel-mandel sans qu'elle y consente; elle domine cette mer et ce détroit, et, par cette raison, elle domine en même temps tout le commerce de l'Arabie et de la Perse avec le midi de l'orient de l'Asie, avec le grand Archipel indien.

Elle peut s'emparer de tout le commerce qui se fait entre l'Inde et l'Arabie, parce qu'aucune puissance de l'Europe ne se trouve aussi voi-

sine de Moka, qui est l'entrepôt général de ce commerce, et parce qu'aucune ne possède, comme elle, autant d'objets d'échange.

De ces diverses positions qu'elle a prises, et de celles qu'elle possédait déjà, l'Angleterre peut faire exclusivement le commerce avec les états du Mogol jusque dans le Thibet; elle peut envoyer des vaisseaux dans toutes les parties de l'Inde; en expédier pour la mer Rouge, pour le golfe Persique; en expédier pour Surata, pour les Maldives, pour la Sonde, pour les Moluques, pour la Chine, pour toutes les mers où il est possible de faire un commerce avantageux.

Si le gouvernement d'Angleterre faisait des îles de France et de Sechelles des places de guerre et de commerce, et s'il y introduisait l'organisation fiscale que j'ai proposée pour Malte, ces deux îles deviendraient l'entrepôt, l'une de tout le commerce de l'Europe avec l'Inde, et l'autre, celui de tout le commerce de l'Inde avec l'Arabie, la Perse et les parties orientales de l'Afrique; et cette situation politique et commerciale serait d'une grande importance pour la sûreté de ses possessions aux Indes orientales, puisqu'elle ne lui laisserait pour ennemis de cette vaste région du globe

que les princes indiens qui ne seraient point redoutables pour une puissance qui posséderait des forces respectables dans leur voisinage, et qui posséderait encore des îles où elle pourrait entretenir à sa portée des renforts considérables.

CHAPITRE CXXI.

Cession par la France des îles de Tabago et de Sainte-Lucie. — Avantages qui doivent résulter de cette cession.

Pour donner plus de solidité à son système colonial, et pour assurer à la puissance anglaise et à son commerce une prépondérance inébranlable dans toutes les mers et sur tous les continens, le gouvernement britannique devait chercher à mettre dans sa dépendance l'Espagne et le Portugal, ou du moins se placer près de ces deux puissances dans les Indes occidentales, dans une position à pouvoir leur donner des inquiétudes pour leurs riches possessions dans l'Amérique méridionale, et continuer de les assujettir en Europe à sa politique, à ses besoins, même à sa prospérité.

Déjà, par le traité d'Amiens, il s'était fait céder par l'Espagne l'île de la Trinité, la dernière des Antilles, placée avantageusement au nord et près du continent de l'Amérique méridionale; mais cette île, se trouvant dans un point isolé, en raison de ce que les Français possédaient l'île de Tabago, qui séparait cette

île de celle de la Grenade, appartenant à l'Angleterre, et qui en était la plus voisine, Tabago lui devenait absolument nécessaire pour pouvoir s'appuyer à cette île et établir ses communications de ce côté. Ce fut cette raison, sans doute, qui porta le gouvernement à exiger de la France la cession de cette île; mais une autre raison encore aurait dû porter le gouvernement à la désirer; c'est que cette île possède des habitans industrieux; c'est qu'elle possède des hâvres sûrs et commodes, qui la garantissent des ouragans qui causent ailleurs des ravages si terribles; c'est qu'elle offre partout des plaines et des terres extrêmement favorables à la culture.

Autant l'île de Tabago était nécessaire à l'Angleterre pour donner de l'importance à l'île de la Trinité, autant lui était essentielle la possession de l'île de Sainte-Lucie, qui était l'objet le plus important à se procurer, pour former la liaison entre toutes les îles du Vent dans l'Océan septentrional, et pour ne plus trouver de Français dans l'étendue de cette échelle.

Mais l'île de Sainte-Lucie offrait à l'Angleterre des intérêts dignes encore d'une plus grande importance.

Cette île, indépendamment de sa position,

presqu'au centre des îles du Vent, est féconde et très-favorable pour la culture du cacao, du café, du coton et du sucre. Elle a de beaux chemins qui en font le tour et qui la traversent, et qui rendent les communications faciles avec les rivières et la mer. Les avantages qu'elle offre sous ces rapports, invitent l'industrie à la fertiliser, et lui promettent de nombreux établissemens et une population immense.

Ce qui a dû surtout fixer l'attention du gouvernement britannique sur cette île, et lui en faire désirer la possession, c'est le port fameux qu'elle possède, appelé le *port du carénage*, port peut-être unique en son genre, et tel qu'aucune des îles Antilles n'en possède de plus avantageux. On y trouve beaucoup de brassage; la qualité de son fond est excellent; la nature y a formé trois carénages qui peuvent se passer de quais, qui n'ont besoin que de cabestan pour virer en quille bord à terre. Trente vaisseaux de ligne y seraient à l'abri des ouragans, sans prendre la peine d'amarrer. Les bateaux du pays qui y ont séjourné long-temps, n'ont jamais été piqués par les vers. Du reste, les vents sont toujours bons pour sortir, et l'escadre la plus nombreuse serait au large en moins d'une heure.

Une position si favorable peut non-seulement défendre toutes les possessions nationales, mais menacer encore celles de l'ennemi dans toute l'étendue de l'Amérique.

D'ailleurs, ce port possède la plus grande défense maritime; c'est une position qui empêche les vaisseaux d'y entrer sous voile, parce qu'il faut allonger plusieurs trouées pour y pénétrer.

Cette acquisition, en doublant la force de l'Angleterre aux Antilles, y double aussi sa puissance, et lui donne une importance très-redoutable, non-seulement sur le continent de l'Amérique méridionale, mais sur toutes les possessions espagnoles au Mexique, se trouvant en très-grande force à l'entrée du golfe de ce nom.

La cession de ces îles fut demandée par le gouvernement anglais, et elle lui fut accordée par le même art. 8.

CHAPITRE CXXII.

Cession par la Hollande de ses établissemens sur les rivières d'Esséquebo, de Démérari et de Berbice à la Guiane.

Pour compléter l'organisation de sa puissance dans toutes les mers et sur tous les continens, l'Angleterre avait besoin de possessions qui se trouvassent dans le voisinage des riches productions de l'Amérique méridionale.

Le gouvernement avait déjà songé à prendre poste dans cette contrée, en se faisant céder par l'Espagne l'île de la Trinité. Mais cette île, malgré ses rades et une infinité d'autres avantages qu'elle offre à la navigation et au commerce, était sans intérêt, à cause de sa position isolée, et la puissance anglaise n'en pouvait tirer qu'un avantage très-médiocre. Il fallait, pour la rendre intéressante, y joindre quelques possessions sur la terre ferme de cette partie des Indes, et la mettre en liaison avec les autres îles anglaises des Antilles.

Ce besoin fit exiger de la France les îles de Tabago et de Sainte-Lucie, et ce même besoin a fait exiger des Hollandais les rivières d'Essé-

quebo, de Démérari et de Barbice, ainsi que les établissemens formés sur ces trois fleuves de la Guiane.

Ces trois rivières, situées à l'ouest de Surinam, principale colonie des Hollandais à la Guiane, ont des embouchures très-vastes et une profondeur qui permet aux plus grands vaisseaux d'y entrer; et comme cette profondeur augmente au lieu de diminuer jusque très-avant dans les terres; elles offrent à la fois des facilités pour la culture, et des moyens d'établissemens pour leur défense, même pour la puissance maritime de l'Angleterre dans cette région équinoxiale.

Si l'Angleterre, en réglant ses affaires avec l'Espagne, en obtenait la cession de la rivière de Poumaron, qui est à peu près inutile à l'Espagne, et qu'il lui importe de posséder aussi, pour être maîtresse de la côte jusqu'à Surinam, elle deviendrait maîtresse absolue de l'Orénoque, et par la suite, le génie de la nation pourrait former de vastes établissemens, non sur ce grand fleuve, ce qui serait peut-être impraticable, à cause des singulières révolutions qu'il éprouve pendant une partie de l'année; mais dans les contrées et sur les bords fortunés des rivières innombrables qui se jettent

dans son sein, et dont il recevrait les productions pour les conduire à la mer.

Ces établissemens, en augmentant la population dans ces riches contrées, procureraient à la puissance anglaise des hommes industrieux, actifs, robustes, qui seraient placés là pour servir de renforts aux forces que l'Angleterre enverrait dans ces regions pour faire la conquête des possessions espagnoles et portugaises qui seraient à sa convenance, si ces puissances venaient à se brouiller avec elle; et ces hommes seraient d'autant plus utiles, qu'ils n'auraient à combattre que des hommes ignorans, indolens, et presque endormis sur les monceaux d'or et d'argent extraits des mines du Pérou et du Chili.

Je ne présume pas qu'il entre dans les vues du gouvernement britannique de faire la conquête des possessions des Espagnols et des Portugais aux Indes occidentales; et je le présume d'autant moins, qu'une telle conquête serait impolitique, puisqu'en substituant l'Angleterre à ces deux puissances dans ces deux contrées, elle lui ferait échanger les avantages réels qu'elle tire de leur genre de commerce et de richesse, contre des gênes, des embarras et des dépenses qui diminueraient en

même temps sa puissance et sa fortune, puisqu'elle devrait pourvoir à la défense de ces possessions, aux frais d'exploitation des mines et des transports de leurs riches productions; tandis qu'elle peut leur arracher ces trésors par le simple mouvement de son commerce d'échange, et par l'effet de ses liaisons politiques, et de l'influence qu'elle exerce en raison de sa puissance maritime. Mais je le présume encore moins, en raison du préjudice qu'occasionnerait un tel changement de situation à son commerce colonial, dont aujourd'hui aucune puissance européenne ne peut soutenir la concurrence.

Et en effet, au moyen des stations que le gouvernement a procurées à sa nation dans toutes les mers pour faciliter les communications entre l'ancien et le nouveau Monde, elle possède partout des entrepôts et des magasins immenses de productions des Indes et des divers archipels qui les avoisinent, et les puissances de l'Europe qui possèdent des productions de même nature ne peuvent plus les débiter que dans leurs propres états, et sont même exposées à abandonner la culture, en grande partie, attendu que la trop grande abondance empêchera le colon cultivateur

de s'en défaire avantageusement, et même de se couvrir de ses avances, si une partie de ces productions ne trouve pas d'autres moyens d'obtenir la préférence dans les marchés fréquentés par les Anglais, que par la baisse excessive du prix des mêmes objets.

L'administration actuelle de l'Angleterre a si bien combiné son système de navigation et de commerce; elle l'a mis si bien en rapport avec ses intérêts politiques, avec sa puissance coloniale, que toutes les mers lui sont assujetties, que tous les pays de l'univers sont devenus ses tributaires. Il n'y a point de pays au monde qui ne soit plus ou moins soumis à sa puissance commerciale, en raison de l'habileté qu'elle a mise à organiser sa puissance maritime.

Les administrations qui l'avaient précédée avaient payé aux puissances continentales des subsides immenses pour faire la guerre et produire la paix. Qu'est-il résulté de cette conduite politique? La paix d'Amiens. Qu'a procuré à l'Angleterre cette paix? Les seules possessions isolées et insignifiantes de quelques établissemens dans l'île de Ceylan, et l'île de la Trinité, qui n'appartenaient point à la France, dont elle n'avait même pas fait la

conquête, et qui n'étaient qu'une preuve, humiliante pour l'Angleterre, de l'autorité qu'elle exerçait sur les puissances qu'elle se vantait de protéger.

L'administration actuelle a maintenu les possessions de l'île de Ceylan, qui lui donnent la clef du golfe de Bengale; elle a maintenu celle de l'île de la Trinité, parce que cette île pouvait servir à organiser des moyens de puissance dans l'Amérique méridionale, dans le voisinage des riches possessions espagnoles et portugaises de cette contrée ; et elle a en effet organisé cette puissance d'une façon redoutable et utile, par le traité de Paris de 1814, en lui concédant les îles de Sainte-Lucie et de Tabago; et les rivières d'Esséquebo, de Démérari et de Berbice, lui donnent une grande importance dans les Antilles et sur la longue côte de la Guyane, ajoute à son influence près des cours de Madrid et de Lisbonne, et lui procure de grands moyens pour régler avantageusement ses affaires avec ces deux puissances.

Dans la position nouvelle où s'est placée l'Angleterre, et maîtresse comme elle l'est aujourd'hui de toutes les mers, de tous les passages qui conduisent des colonies à l'Eu-

rope, il semble qu'il serait de son très grand intérêt que les Américains pussent secouer le joug de l'Espagne. L'émancipation de ces peuples serait une conquête pour l'Angleterre, ou plutôt pour le commerce de l'Angleterre, puisque l'Angleterre serait pour ainsi dire la seule puissance qui se trouverait placée commodément et à proximité pour entretenir des communications promptes avec les Américains, et la seule en état de se procurer, dans les marchés d'Europe et d'Amérique, les objets nécessaires aux besoins, aux commodités et au luxe des habitans des deux continens.

Il semble au moins que dans la situation actuelle des choses, et à raison de la guerre qui a lieu, et qui se prolonge entre l'Espagne et les Américains, l'Angleterre a agi sagement et politiquement en renforçant sa puissance aux Antilles, et en en formant une nouvelle sur les rivages de l'Amérique méridionale.

Mais l'administration actuelle a obtenu, par ce même traité, la cession de l'Ile-de-France, qui a le triple avantage de servir à ses navigateurs de lieu de rafraîchissement, de servir à sa marine de place de guerre, et à son com-

merce d'entrepôts, et elle n'a plus à redouter de guerre de la part de la France dans l'Indostan ; l'île de Bourbon, que cette puissance a conservée, ne pouvant plus lui être bonne à rien pour la guerre, et ne lui être utile que pour servir de relâche à ses vaisseaux marchands.

Mais elle a obtenu l'île de Sechelles, qui, par sa position à l'embouchure de la mer Rouge, rend l'Angleterre maîtresse de tout le commerce de l'Afrique orientale, de l'Arabie et de la Perse, avec la Terre-Ferme des Indes orientales, et avec tous les archipels indiens.

Mais elle a obtenu l'île de Malte, qui lui donne le commerce exclusif avec l'Egypte et toutes les échelles du Levant, et qui lui assure une prépondérance marquée dans les mers de la Turquie, et une influence inattaquable à la Porte ottomane.

Mais elle a maintenu la possession de l'île de Heiligenland, placée aux embouchures de l'Eyder, de l'Elbe et du Weser, dans la mer du Nord; elle en a fait une place d'armes, et par cette acquisition elle s'est rendue maîtresse des deux grands fleuves de l'Allemagne, de la rivière la plus commerçante des duchés de Schleswick et de Holstein, et elle commande,

en quelque sorte, à tout le commerce du nord.

Il ne lui manque plus, pour compléter le plus excellent système maritime, colonial et commercial, que d'ajouter à sa puissance les îles ioniennes, et alors aucune puissance de l'univers ne pourra troubler ses jouissances, et apporter le moindre obstacle à la marche de ses affaires.

Il y avait déjà quelque temps que j'avais terminé cette histoire, lorsque je lus dans les feuilles publiques l'arrangement qui a été fait à l'égard de ces îles, qui les met sous la protection et dans les mains de l'Angleterre. Cette opération de l'administration actuelle, en complétant entièrement son système politique, la rend digne de la plus haute reconnaissance de la part de la nation.

CHAPITRE CXXIII.

L'administration anglaise fait de la république hollandaise une souveraineté en faveur du prince d'Orange.

L'OPÉRATION la plus politique et la plus ingénieuse, comme la plus avantageuse à la marine et au commerce de la Grande-Bretagne, est celle par laquelle l'administration anglaise a transformé la république des Provinces-Unies en une souveraineté en faveur du prince d'Orange, par laquelle elle a changé les intérêts de tout un peuple, en substituant à son esprit maritime et spéculatif des idées de politique et de fausse gloire, sans détruire, sans même affaiblir sa passion pour le commerce et l'industrie.

C'était la situation où s'était trouvée la Hollande à la suite des orages de la révolution française, qui avait dû engager l'administration anglaise à prendre ce parti, qui devait devenir avantageux à la puissance comme au commerce des deux états.

Après avoir considéré la Hollande dans ses rapports généraux et anciens avec les puissances

de l'Europe, et dans ses rapports nouveaux et particuliers avec l'Angleterre, il parut à l'administration britannique de la plus grande importance pour l'Angleterre de changer la nature de ses intérêts et de ses relations, et d'en faire une puissance plus continentale que maritime.

L'ayant destinée à jouer un rôle considérable dans les affaires du continent, il fallait qu'elle y figurât comme puissance formidable et capable d'y maintenir son indépendance, et il fallait aussi qu'elle acquît cette puissance et cette indépendance continentales aux dépens de sa puissance et de son indépendance maritimes; enfin, il fallait qu'elle cédât à l'Angleterre de sa puissance maritime, en proportion de ce que cette dernière lui ferait acquérir de puissance sur terre.

Cette conception était vaste, hardie et profondément combinée; mais elle n'était pourtant que le résultat des rapports de la situation ancienne de la Hollande avec sa situation nouvelle, et de sa situation nouvelle avec la situation nouvelle et les nouveaux intérêts de l'Angleterre, qui se trouvait dans une position extrêmement différente de ce qu'elle avait été autrefois, tant sous le rapport de sa puissance

maritime que sous le rapport de son commerce, que sous celui de ses relations avec les puissances du continent.

Voyons donc ce qu'a été la Hollande dans les premiers temps de son établissement; voyons ce qu'elle est devenue depuis la révolution française, et ce qu'elle serait devenue si elle eût été abandonnée de l'Angleterre, et voyons ce qu'elle doit devenir en raison de ses nouvelles liaisons avec cette puissance; c'est le moyen d'apprécier la conduite de l'administration britannique à l'égard de la Hollande, et l'excellence des moyens qu'elle a adoptés pour rendre la Hollande puissante, tranquille, heureuse et fortunée, en la faisant agir à la fois, et pour ses intérêts et pour les intérêts de l'Angleterre.

Lorsqu'on songe au rôle brillant qu'a joué la Hollande à différentes époques de son histoire, depuis que, par sa bravoure et son énergie, elle a réussi à s'établir en république; quand on songe à l'influence qu'elle a eue dans la politique à la fin du dix-septième siècle, au commencement du dix-huitième, et au poids immense qu'ont mis dans la balance, à ces époques, son crédit, sa richesse, son commerce, ses alliances, le génie de ses ministres et de ses marins; quand on songe surtout aux humilia-

tions dont elle accabla le fier Louis XIV à la paix d'Utrecht, on est confondu d'étonnement de l'avoir vue si précaire, si misérable, si servilement subordonnée aux caprices comme aux intérêts de cette France, à laquelle elle avait eu autrefois le pouvoir de dicter des lois.

La Hollande était, par sa position géographique, par ses possessions coloniales, par sa fortune et par son industrie, une puissance si importante, si essentielle aux intérêts comme aux rapports de toutes les puissances de l'Europe, qu'il doit paraître inconcevable qu'elles n'aient pas fait les plus grands efforts pour la sauver, et qu'elles l'aient abandonnée à la tyrannie cupide du gouvernement de la France. Mais il ne faut pas être étonné aujourd'hui que l'Angleterre, qui avait conquis toutes ses possessions coloniales, qui s'était emparée de tout son commerce pour le soustraire à la rapacité de son ennemi, pour les lui conserver et les lui restituer à la paix, prenne aujourd'hui des précautions pour que son existence ne puisse plus dépendre de la politique de ses voisins, et pour que les soins généreux qu'elle a pris de sa fortune ne puissent point tourner contre elle, et, au contraire, soient récompensés par des avantages qui ne dépendissent point d'elle, et

qu'elle ne pût en aucun temps être en droit de lui refuser.

Les puissances ont été ingrates envers les Hollandais; l'Angleterre seule les a aidés dans leur naufrage; seule elle a des droits acquis à leur reconnaissance, et il est beau à cette puissance de constituer cette nation de manière que sa reconnaissance ne lui soit point onéreuse, et qu'elle serve au contraire à la rendre grande, puissante, indépendante et fortunée.

Montrons d'abord que les puissances du continent ont été ingrates envers les malheureux Hollandais; ce sera le moyen de rendre encore plus frappante les services généreux que l'Angleterre leur a rendus, elle qui avait eu autrefois tant à souffrir de leur rivalité et de leur politique.

CHAPITRE CXXIV.

Ingratitude et fausse politique des puissances à l'égard des Hollandais.

Depuis trois siècles, depuis la découverte des deux mondes, la navigation et le commerce ont été la politique de tous les gouvernemens et l'occupation de tous les peuples. La navigation et le commerce, en répandant dans la circulation générale les productions de l'industrie et du sol des deux mondes, ont fait disparaître les détresses et les famines affreuses qui ont désolé le continent européen à tant d'époques; mais s'il est une nation, dans les temps modernes, dont le zèle infatigable ait contribué le plus à adoucir l'existence physique de l'espèce humaine, et travaillé davantage à la prospérité générale, c'est la nation batave.

La plupart des peuples maritimes et commerçans, riches de la fécondité de leur territoire, ont renfermé leur commerce dans un système d'exportation. La Hollande, née sans patrimoine, a déployé autour d'elle tous les genres d'activité et d'industrie; elle seule a embrassé, dans un système général d'éco-

nomie, le commerce de productions de tout ce pays, les produits de l'industrie de toutes les nations; la terre et les mers sont devenues ses tributaires; vouée à secourir les besoins de tous les peuples, elle a versé constamment dans le midi les consommations du nord; c'est elle qui, par le mouvement perpétuel d'achats, d'échanges, d'exportations et de retours, a encouragé la culture, les manufactures, la population de l'Europe, et augmenté la masse générale des subsistances et des approvisionnemens; c'est elle qui, malgré les coups que lui ont portés, à diverses époques, la jalousie et l'ambition de ses voisins, leur a donné l'exemple du travail par sa patience dans ses longs voyages de mer et son activité intérieure, leur a montré à tous le chemin de la prospérité et de la puissance; et tandis que les projets ambitieux étaient la pensée de presque tous les cabinets, elle agrandissait la carrière maritime et commerciale; tandis que ses utiles spéculations nourrissaient les peuples, ses capitaux enrichissaient le commerce général; ses fonds, acquis par tant de travaux, allaient, sous le nom d'emprunts, soutenir la puissance de presque tous les gouvernemens. L'existence commerciale du peuple batave a été, jusqu'à

cette époque, une ancre de salut pour l'Europe.

Mais que serait devenue la Hollande sans ses colonies des Indes? Il est facile de le pressentir : un corps à qui on aurait coupé les veines artérielles et les principes de vie ; elle serait devenue ce que devinrent autrefois Tyr et Carthage, tour à tour, par la conquête d'Alexandre et des Romains; ce que sont devenues les villes d'Italie et les villes commerçantes du nord de l'Allemagne par la découverte des Indes. Puissante et riche d'une industrie qui a embrassé ci-devant le tiers du commerce général, elle eût été condamnée à ne voir jaillir de son sein qu'un misérable commerce d'échanges de quelques productions européennes, et à circuler autour des côtes des mers du Nord et de l'Océan. La perte de ses colonies entraînant celle de son industitre et de ses fonds, elle eût été réduite en peu d'années à ne pouvoir trouver ses contributions dans son commerce, et dans ses contributions l'entretien d'un territoire qu'elle arracha à l'Océan pour en faire le pays le plus riche de la terre; mais qu'elle eût été forcée, dans sa misère, d'abandonner encore à la mer.

Combien la disparition de la Hollande du rang des premières puissances maritimes n'eût-

elle pas été funeste aux nations d'Europe! Aujourd'hui que toutes les sociétés européennes sont liées par des rapports de politique et de commerce, il n'arrive point de révolution dans l'un ou l'autre de ces rapports qu'elle n'ait un contre-coup sur quelques-unes des puissances de l'Europe, quelquefois sur toutes. La révolution française avait donné la liberté, c'est-à-dire, la misère à trois peuples, et bientôt à toute l'Italie. Le démembrement de la Pologne a agrandi trois puissances; la chute du commerce de la Hollande ne pouvait manquer d'amener un autre événement, l'appauvrissement ou le décroissement de prospérité de toutes. L'habileté que la nation hollandaise mettait dans les constructions navales, cette multitude de vaisseaux qu'elle envoyait dans tous les ports; cette immense population qu'elle consacrait à tous les genres de commerce; ce commerce qui allait chercher ou répandre partout les produits de l'agriculture et de l'industrie de toutes les nations, qui donnait la valeur à tout, multipliait partout les échanges, faisait naître et satisfaisait aussitôt les habitudes et les besoins; cette source de prospérité générale, cette mine féconde de

richesse, n'eussent-elles pas été perdues pour l'Europe entière?

En vain dira-t-on que, si la Hollande eût perdu son commerce, les autres puissances l'eussent attiré dans leurs ports et se fussent mises à sa place; je réponds que les puissances maritimes du nord eussent pu recueillir et se partager les débris du commerce de la Hollande, et les ports de la Baltique envahir le commerce d'Amsterdam; mais je soutiens qu'il eût été impossible de remplacer l'activité d'un peuple que la pauvreté de son territoire, que sa position physique sur le globe forçait de trouver sa fortune publique dans son industrie; qui avait créé un commerce immense et en avait rempli les deux hémisphères; je soutiens que, si le peuple hollandais eût perdu sans retour, par les résultats de la guerre, ses colonies et son commerce, la chute de sa puissance commerciale eût laissé un vide immense dans les travaux et dans les profits de l'industrie humaine.

Si les Espagnols ont été les premiers à découvrir les richesses du Nouveau-Monde, les Portugais les plus empressés à les conquérir, les Hollandais ont été les premiers à s'emparer

de tous les avantages qu'offraient ces richesses à l'avidité du commerce.

Tandis que les premiers étaient occupés à s'établir dans les possessions qu'ils avaient envahies, et qu'ils versaient le sang par torrens, les Hollandais s'étaient érigés en facteurs du commerce des deux mondes; ils avaient amassé des trésors, construit des vaisseaux, formé des hommes pour les voyages, pour les combats de mer, et l'intérêt de conquérir ne leur vint qu'après que les Espagnols et les Portugais eurent soumis ou égorgé les peuples des deux Indes, qu'après qu'ils eurent défriché, cultivé, et mis en valeur des contrées immenses, et excité la cupidité à les leur arracher.

Les Hollandais, qui avaient été les premiers à s'emparer des profits du commerce, sous le titre modeste de commissionnaires, éprouvèrent le besoin de faire pour leur compte ce qu'ils avaient fait jusque-là pour le compte d'autrui. Ce fut même pour eux une nécessité aussitôt que les Espagnols et les Portugais entreprirent d'entrer dans les affaires du commerce dont ils ignoraient la science, et de profiter eux-mêmes des avantages qui résultaient de ces sources de richesses. Les Hollandais commencèrent à conquérir et à fonder dans le Nou-

veau-Monde une puissance à laquelle ils ne pouvaient pas espérer d'atteindre dans l'ancien.

Leurs conquêtes dans le nouvel hémisphère, et celles qu'ils firent sur les Portugais dans l'Indostan, et plus particulièrement celles qu'ils firent dans la plupart des îles de l'Archipel indien, ainsi que les faveurs qu'ils obtinrent à la Chine, au Japon, et dans toutes les places propres à introduire un commerce d'échange, leur procurèrent un commerce et des richesses immenses; et ce nid de *marchands*, qui avait dû sa liberté et sa première existence politique à l'Angleterre, avait usurpé le commerce et la navigation dans toutes les mers.

CHAPITRE CXXV.

Maux causés à l'Angleterre par la rivalité des Hollandais.

Ce n'était point à cette république que de tels avantages devaient appartenir; c'était à l'Angleterre que sa position appelait à la mer. Mais l'Angleterre, sans cesse engagée dans des dissensions civiles, ne pouvait pas se livrer aux idées auxquelles la portait son génie. Ces dissensions avaient donné aux Hollandais le temps d'établir leur puissance commerciale et maritime, et pour pouvoir l'affermir, ils s'étaient appliqués à retenir la nation anglaise dans cet état d'inquiétude et de division qui servait si utilement leurs intérêts, en l'empêchant de se livrer à son génie maritime et commercial. Ils se déclarèrent en faveur des Stuarts; ils soutinrent leur despotisme royal, et ils combattirent pour les maintenir dans une situation qui enchaînait les Anglais dans leur île, et qui leur interdisait jusqu'à la pensée de pouvoir rivaliser leur commerce et leur puissance.

Cet état de choses avait duré jusqu'à la catastrophe de Charles I[er]; mais Cromwel arriva

à la tête des affaires. Le mal qu'avaient fait les Hollandais à son pays l'avait aigri, et il trouva dans son génie le moyen de s'en venger et de leur arracher en même temps et leur commerce et leur puissance.

Ce moyen résidait dans l'acte de navigation, et cet acte, qui fut exécuté dans tout son esprit et à la rigueur, pendant le règne de Cromwel, fit de la nation anglaise une nation toute différente de ce qu'elle avait été sous le règne de ses rois. Le patriotisme s'empara de toutes les classes; tous les cœurs furent enflammés du même désir, du désir d'arracher à des rivaux une fortune qu'ils avaient usurpée. Tous les riches s'engagèrent avec zèle dans des spéculations; les marins se précipitèrent avec ardeur sur les vaisseaux, et bientôt les mers furent couvertes de flottes anglaises qui cherchèrent partout les navires de leurs ennemis pour s'en emparer, et leurs vaisseaux de guerre pour les combattre et pour les détruire.

Tant que l'acte de navigation fut exécuté, la nation eut le même succès; mais après la mort de Cromwel et le rétablissement de Charles II, les choses prirent un autre tour. Les Hollandais avaient favorisé le rétablissement de Charles: ils jouirent d'une grande influence dans son gou-

vernement, et ils s'intriguèrent pour anéantir la compagnie des Indes, qui, jusque-là, avait reçu ses priviléges de la part de la couronne.

Cette compagnie avait été considérée comme une société monopolaire, et on avait animé contre elle des compagnies de marchands qui la représentaient comme funeste aux avantages du commerce anglais. Cette jalousie empêcha Cromwel de la protéger de la manière qu'il l'aurait pu faire, et elle ne cessa que lorsque le parlement s'établit juge de cette querelle et s'attribua le droit de concéder des priviléges de cette nature.

Alors s'établit une autre société, destinée à rivaliser la première. Ces rivalités, fondées sur la soif du gain, animèrent à tel point les deux partis, qu'ils travaillèrent réciproquement et avec ardeur à se détruire.

Cette conduite haineuse avait nui à l'intérêt général de la nation, et n'avait servi qu'à favoriser l'ambition des Hollandais, qui espéraient pouvoir profiter de ces divisions. Mais les malheurs qu'avaient produits ces divisions apprirent aux Anglais ce qui pouvait en arrêter le cours. Ils sentirent qu'ils trouveraient les avantages qu'ils cherchaient, en confondant

leurs intérêts; les deux sociétés se rapprochèrent et s'unirent en 1702.

Ils regagnèrent encore de la prépondérance à la faveur des divisions civiles que produisirent les rigueurs fanatiques du gouvernement de Jacques II, et ils furent encore favorisés par tant de circonstances heureuses pour eux et difficiles pour l'Angleterre, qu'ils se maintinrent dans une situation très-prospère, et qui l'eût été davantage encore sans le déplorable orgueil qu'eurent les *états-généraux* de jouer un grand rôle dans la politique du continent; sans la fausse politique qu'ils eurent de placer leur stadthouder Guillaume III sur le trône d'Angleterre, et d'entrer dans tous les projets chevaleresques qu'enfanta ce prince pour abaisser l'orgueil et diminuer la puissance de Louis XIV.

Cet orgueil des états-généraux avait été une combinaison très-fausse, parce qu'il exposait la république à dépendre de l'Angleterre, ou à se voir dépouillée par elle de son commerce et de ses colonies.

C'est en effet la situation dans laquelle elle s'est trouvée, et dans laquelle les précédentes administrations anglaises se sont appliquées à la maintenir, sans lui procurer le moindre

avantage en échange. Qu'en est-il résulté? que la république a été soumise à la puissance anglaise tant qu'elle a pu conserver ses liaisons avec l'Angleterre, et que ses possessions ont été conquises aussitôt qu'elle a été forcée d'entrer dans la ligue de ses ennemis.

Ces conquêtes furent une calamité pour la Hollande, mais elles ne furent point un bien pour l'Angleterre, puisquelle ne servirent qu'à augmenter ses dépenses sans profit, et ses embarras sans avantage.

Au moyen de l'ingénieuse combinaison de l'administration actuelle, les Hollandais, qui avaient fait autrefois tant de mal à l'Angleterre, sont destinés à devenir les principaux artisans de sa prospérité en redevenant ce qu'ils ont voulu être sous le stadthoudérat de Guillaume III. Ils sont placés dans une position à lui procurer les plus grands avantages, soit qu'ils restent ses amis, soit qu'ils deviennent ses ennemis. Amis, ils doivent servir à tenir ouverts les canaux de son commerce dans toutes les parties du continent, tant par leurs propres moyens que par les moyens de leurs alliances. Ennemis, leur commerce, leur fortune devient la proie de l'Angleterre et va accroître la somme de ses richesses.

Il fallait faire naître un tel état de choses, il fallait que la nation hollandaise, dont le génie commercial avait dégénéré depuis les succès multipliés des Anglais, dont les idées s'étaient tournées vers la politique depuis le règne du roi Guillaume, ne pût plus retourner à cette activité première qui l'avait rendue si puissante et si fortunée; il fallait que ses richesses et ses moyens de guerre allassent s'abîmer dans les gouffres de la politique du continent, que toute son attention fût fixée sur l'Europe; que ses forces fussent destinées, comme celles de la France, comme celles de toutes les puissances maritimes du continent, à défendre des territoires continentaux, et à concourir à former d'abord et à maintenir ensuite une nouvelle balance politique, et qu'elle eût besoin de l'amitié, de l'alliance et de la protection de l'Angleterre pour faire arriver dans ses ports les productions de ses colonies.

Il fallait encore que sa puissance sur le continent devînt grande pour fixer ses intérêts et son orgueil de ce côté, et pour faire rechercher son alliance. Il fallait que sa puissance fût établie dans le voisinage de la France, ennemie naturelle de l'Angleterre, pour rendre plus solide son alliance avec l'Angleterre, pour

qu'elle entrât dans toutes les querelles, dans toutes les guerres de l'Angleterre, gardienne de ses intérêts maritimes et commerciaux.

Il fallait enfin que, dans le cas où, pour ménager ses territoires sur le continent, elle trouverait de l'intérêt à s'allier avec la France, ou toute autre puissance contre l'Angleterre, que l'Angleterre eût une raison légitime de conquérir ses possessions dans l'Inde, et de s'emparer de ses établissemens dans les îles Manilles, de la Sonde, des Célèbes, des Moluques, qui seraient nécessaires à son commerce, telles que que celles qui produisent les épiceries et les aromates, ou de saisir en mer ses vaisseaux chargés de ces précieuses marchandises.

En conséquence, il fut résolu d'employer tous les moyens possibles pour sauver la république de l'infortune qui l'accablait, et sous le prétexte de la mettre en état de résister à la France, et de faire rechercher son alliance, le gouvernement d'Angleterre imagina de la gratifier des dix provinces des Pays-Bas, qui avaient appartenu à l'Autriche, et de l'ériger en royaume en faveur de la maison Nassau-Orange, à laquelle elle avait été redevable, dans ses commencemens, de sa liberté, de sa gloire et de son indépendance. Mais combien

de manœuvres politiques il fallait employer pour réaliser un tel projet!

Le moment était bien choisi pour opérer une telle métamorphose. Elle dut paraître suave à un peuple qui se débattait depuis dix ans dans les fers d'une tyrannie révoltante, au milieu des angoisses d'une misère insupportable. Il devait lui sembler bien doux d'être gouverné par un monarque constitutionnel, et de voir ses colonies restituées et protégées par une puissance telle que l'Angleterre, qu'il regardait comme attachée par un lien naturel à son alliance; et le prince d'Orange fut établi comme prince souverain et héréditaire des Provinces-Unies, en attendant que ces provinces fussent renforcées des Pays-Bas autrichiens, que l'Angleterre convoitait, pour faire du tout un vaste et puissant royaume, et cette vaste conception de la politique la plus habile devait être réalisée par le congrès de Vienne.

Cette combinaison est d'autant plus habile, qu'elle offre à l'esprit une multitude d'avantages que l'Angleterre n'avait jamais possédés avant. En l'examinant bien, on trouve que l'administration actuelle s'est conformée à l'esprit de l'acte de navigation, et qu'elle est entrée dans toutes les vues de son ingénieuse

constitution. On voit distinctement renaître et s'exécuter ce système si précieux pour les intérêts de l'Angleterre, de rivalité et d'isolement, dont doit dépendre sa prospérité commerciale et sa puissance maritime. On voit la Hollande destinée à remplacer l'Angleterre et à jouer le rôle onéreux qu'elle avait joué ci-devant dans la politique du continent; on la voit destinée à employer ses richesses à acheter les alliances qu'avant l'Angleterre devait acquérir par des subsides; on la voit destinée à employer ses ressources en hommes et en argent pour maintenir sa prépondérance dans la balance politique de l'Europe, et pour favoriser le commerce de l'Angleterre, qui tient, pour ainsi dire, dans ses mains toute sa fortune coloniale, et à laquelle elle a, en quelque sorte, confié ses possessions et son commerce, comme caution de son amitié et de sa bonne conduite à son égard. . . . .

. . . .

CHAPITRE CXXVI.

Combinaison du traité de Paris, du 30 mai 1814, avec le congrès de Vienne, en rapport avec les intérêts de l'Angleterre et l'ambition des grandes puissances du continent. Résultats qu'ils préparent et facilités qu'ils procurent au gouvernement britannique pour consolider son système maritime, colonial et commercial.

J'IGNORE si la combinaison du traité de Paris de 1814, et de la formation du congrès de Vienne, tel qu'il a existé, est l'ouvrage du gouvernement actuel de l'Angleterre, ou si elle a été le résultat des événemens et une conséquence de l'ambition des grandes puissances; mais je puis faire voir que le gouvernement en a habilement profité.

Si cette combinaison est l'ouvrage de l'administration actuelle, et il y a lieu de la lui attribuer, on peut avec raison la regarder comme un chef-d'œuvre de politique.

Il semblait que l'administration actuelle ne pouvait rien ajouter à ce qu'elle avait fait déjà pour placer sa nation dans la situation la plus brillante, la plus tranquillisante et la plus for-

tunée; mais elle s'est montrée supérieure à elle-même, par l'adresse qu'elle a mise à stipuler pour l'Angleterre seule des avantages réels dans le traité de Paris, et à n'y stipuler pour les autres puissances qu'un provisoire litigieux, que des espérances éventuelles, et l'établissement d'une arène où elles auraient le droit de se disputer les états repris à la France; celui de convenir de moyens pour former une nouvelle balance, et pour mettre en fermentation toutes les matières inflammables propres à produire de vastes conflagrations.

Cette idée était juste et conséquente, parce qu'elle avait sa racine dans l'ambition des puissances qui avaient déjà mis en avant la nécessité d'une balance, ce qui signifiait, en termes positifs, la nécessité de récupérer leurs pertes, et de s'agrandir encore aux dépens de qui il appartiendrait.

Cette idée était juste et conséquente, parce qu'à la faveur de ces débats, l'Angleterre se procurait le temps de se mettre en possession des objets à elle cédés, de s'y établir solidement, et d'y faire les dispositions convenables à son commerce et à sa puissance.

On pourrait peut-être reprocher à l'administration actuelle les nouveaux subsides par

elle accordés aux puissances pour l'entretien de 150,000 hommes sur la ligne des frontières de la France, voisines de l'Allemagne et des Pays-Bas; mais on qualifierait de faute ce qu'il faut au contraire considérer comme une très-adroite et très-profonde politique, par plusieurs raisons qu'il est important d'exposer.

La première, c'est qu'il était de l'intérêt de l'Angleterre de faire de la Hollande un grand royaume, d'en faire une puissance continentale, et de se débarrasser d'un ennemi maritime qui, souvent, et pendant plusieurs siècles, avait combattu ses flottes, lui avait disputé l'empire des mers, et avait partagé avec elle les profits du commerce. C'est qu'il fallait empêcher les Hollandais de retourner à cet esprit de commerce et de prétention maritime qui les avait armés autrefois contre l'Angleterre; c'est qu'il fallait mettre la Hollande dans une situation à ne pouvoir considérer ses possessions coloniales que comme un moyen de fortune, et non comme un moyen de puissance.

La seconde, c'est que, par le traité de Paris, il n'avait point été statué définitivement sur le sort de la Hollande, et que son sort ne devait être fixé que par le congrès de Vienne. Et en

effet, il fut stipulé, seulement dans le traité de Paris, que la Hollande, qui venait d'admettre et de reconnaître le prince d'Orange comme prince souverain et héréditaire de l'ancienne république, recevrait des agrandissemens dans les Pays-Bas autrichiens, et il fallait qu'elle reçût les dix provinces qui avaient appartenu à l'Autriche, et il fallait que son prince fût élevé à la dignité royale.

Pour réaliser tant d'objets d'intérêts, essentiels à la sûreté du commerce de l'Angleterre, importants pour l'affermissement de sa puissance, pour l'accroissement de sa prospérité; il fallait de toute nécessité qu'elle jouât un rôle principal dans les discussions du congrès, et qu'elle ne fût pas réduite à y figurer, comme devaient y figurer et comme y figurèrent en effet tous les rois et les princes qui eurent l'honneur d'y être invités, c'est-à-dire, de se tenir sur le seuil de la porte de la salle où les trois grandes puissances délibéraient, pour y attendre le résultat des décisions de ces trois grandes puissances, armées de manière à effrayer toute l'Europe. Il fallait qu'elle fît prononcer sur le sort de la Hollande, que cette république reçût les Pays-Bas, et que son prince fût revêtu de la dignité suprême d'un grand

royaume. Il fallait que l'électeur d'Hanovre fût décoré de la couronne royale. Et pour parvenir à régler tant d'objets, il fallait participer aux discussions; il fallait avoir le droit d'entrer dans le partage qui se faisait à huis clos; il fallait avoir le droit de contester des prétentions pour avoir les moyens de faire valoir les siennes.

Mais, pour se placer dans une telle situation vis-à-vis des trois grandes puissances, il fallait les mettre dans la dépendance de l'Angleterre par un subside qui leur procurât les moyens d'entretenir cent cinquante mille hommes sur les frontières de la France du côté de l'Empire, c'est-à-dire, du côté où elles avaient le dessein de morceler des états, de dépouiller des souverains, et d'en réduire la majeure partie à la qualité de vassaux pour établir une nouvelle balance.

C'est ce qu'a fait le gouvernement actuel de l'Angleterre. Ç'a été sans doute le but qu'il s'est proposé en accordant aux trois puissances un subside de 5 millions sterling; et l'on peut dire que cette conduite a été habile, éclairée et honorable pour la nation; on peut même se persuader que cette somme de subsides était placée à gros intérêts; car elle était destinée à procurer à l'Angleterre, en avantages de com-

merce, non-seulement les intérêts des dépenses qu'elle a dû faire pendant toute la durée de la guerre, mais même les capitaux, si elle a la sagesse de réserver ses richesses pour faire respecter sa puissance, et de ne se point mêler à l'avenir des divisions politiques des puissances du continent, autrement que pour le maintien et la garantie des états des rois des Pays-Bas, d'Hanovre, de Sardaigne et de Portugal, et pour assurer la liberté de son commerce dans toutes les parties de l'Europe.

Le troisième, c'est que les triomphes des alliés en France n'avaient renversé que Bonaparte et sa famille, mais y avaient laissé subsister une faction militaire très-dangereuse, qui pouvait tourmenter le Roi pour l'empêcher d'exécuter les conditions du traité de Paris, qui avait été si favorable à l'Angleterre, et pour l'engager à recommencer la guerre, ou le menacer de rétablir l'ancien gouvernement, s'il s'opposait à ses vœux.

Sous ce point de vue, la politique de l'administration anglaise était éclairée et prudente. Au fait, si la guerre devait éclater de nouveau par les raisons que je viens d'exposer, il était essentiel pour les intérêts de l'Angleterre que le royaume des Pays-Bas fût maintenu de la

n'aurait pu s'opposer sans risquer de compromettre les intérêts du prince d'Orange, et par contre-coup ceux de l'Angleterre, qui avait fondé sur l'établissement du royaume des Pays-Bas l'organisation de son système maritime et colonial. Mais elle savait aussi que le système qu'avaient adopté les trois grandes puissances pour empêcher le retour de la guerre était le moyen le plus infaillible de la renouveler, puisqu'il était de nature à répandre partout des levains de division et de discorde; et par cette raison encore, elle dut se prêter à ce système, puisque ce système pouvait produire une nouvelle guerre, faire naître un nouvel état de choses, et convaincre enfin les puissances qu'elles n'avaient travaillé que pour leur ambition particulière, mais qu'elles n'avaient rien fait pour la tranquillité et le bonheur de leurs sujets pour la sûreté de leurs successeurs.

La quatrième, c'est que, pour réaliser ces idées, il fallait mettre les trois puissances autrichienne, russe et prussienne, dans une position à pouvoir se permettre tout ce qu'on se permet d'ordinaire lorsqu'on maintient, à la suite d'une grande victoire, des forces redoutables au milieu et dans le voisinage d'états désarmés et craintifs; c'est qu'il fallait



leur procurer les moyens de travailler pour leur ambition, afin d'acquérir le droit d'en exiger les provinces belgiques, nécessaires à l'établissement du royaume des Pays-Bas; c'est qu'il fallait les mettre dans le cas de tout oser, pour qu'elles reversassent sur elles-mêmes les reproches d'usurpation qu'elles avaient faits à Bonaparte, et qui avaient été la cause principale de la guerre; c'est qu'enfin il fallait fournir à ces puissances l'occasion de démontrer à l'Europe, par leur conduite, que de grandes infortunes, et longtemps éprouvées, ne sont point des leçons pour des ambitieux; qu'on ne sent l'injustice que pour soi, et rarement à l'égard des autres; qu'on peut dépouiller les faibles, et s'approprier des provinces et des peuples aussi injustement sous le prétexte d'une balance que sous celui d'une domination universelle, lorsqu'il est impossible de procurer à l'Europe, par l'un ou l'autre de ces deux moyens, aucune espérance de sûreté, de paix et de prospérité, et lorsque tous deux au contraire engendrent des mécontentemens, des troubles, des guerres et des malheurs de toute espèce.

Sous ce point de vue, la politique de l'administration actuelle a été très-habile, parce

qu'elle a offert aux puissances alliées un appât pour illustrer la conduite bienfaisante, loyale et désintéressée de l'Angleterre à l'égard du continent; parce qu'elle a mis sa conduite en rapport avec ses besoins essentiels pour s'affermir dans ses nouvelles possessions, et pour organiser son système maritime et colonial; mais sa politique a été surtout très-habile en ce qu'elle a incité ces puissances à mettre en évidence qu'elles étaient incapables d'opérer cette paix véritable dont l'Europe éprouve un si grand besoin, et que leur ambition s'opposait à ce bel ouvrage, qui ne pouvait s'effectuer que par la justice la plus exacte et le désintéressement le plus absolu; en ce qu'elle les a incitées à s'exposer d'elles-mêmes à la censure la plus sévère, à la responsabilité la plus dangereuse, aux reproches les plus amers, dans le cas d'une nouvelle guerre occasionnée par l'injustice et la violence de leurs mesures.

Et la cinquième, c'est qu'il fallait que l'ambition de ces deux puissances, en excitant le mécontentement des princes dépossédés, et des peuples avilis et partagés, leur fît éprouver un mal nouveau, des inquiétudes nouvelles, servît d'un grand exemple, et dirigeât l'opinion générale vers un système de loyauté

et de justice distributive, qui rétablît le principe consacré par le droit naturel, par le droit civil, par le droit politique, par tous les droits du monde, le *suum cuique*.

Que l'administration actuelle de l'Angleterre ait voulu ou non produire de tels événemens, il n'est pas moins vrai qu'ils ont été les résultats du traité de Paris de 1814, et du congrès de Vienne.

L'administration britannique semble avoir prévu les effets de l'ambition des trois grandes puissances; elle semble avoir prévu qu'elles s'attacheraient à l'idée d'une prétendue balance pour introduire un système d'usurpation, de dépouillement et de partage, sous le titre de système de simplification; elle semble avoir prévu que leur conduite ferait naître des germes de discorde dans toutes les parties du continent; qu'elles aigriraient tous les cœurs, ceux des princes dépouillés, ceux de leurs sujets; elle semble avoir prévu qu'à la faveur de ces divisions, la guerre éclaterait de nouveau, que les provinces belgiques seraient en danger d'être reprises, si elle ne mettait pas les puissances dans une situation à pouvoir leur donner secours; mais elle semble aussi avoir prévu que cette guerre

amènerait de tels événemens, que l'Europe serait derechef troublée, et qu'il faudrait la constituer sur un plan tellement combiné, que chacun pût y trouver son compte, que tous les souverains fussent contens, tous les peuples protégés et tranquilles, tous les états libres et indépendans, et que l'Angleterre pût espérer de rétablir ses finances par les ressources d'un commerce vaste et florissant.

Ce sont là les travaux politiques exécutés par l'administration actuelle, et si, avec les lumières et le *génie* qu'elle possède, si avec l'amour de la justice et du bonheur général dont elle est animée, elle entreprend de constituer l'Europe de manière à ce que tous les souverains soient contens et tous les peuples heureux, et à ce que tous les souverains et les peuples puissent voir son commerce parcourir l'Europe en tous sens, sans jalousie et sans ombrage, sans concevoir l'envie de lui nuire et de lui opposer des entraves, elle aura fait parvenir l'Angleterre au plus haut degré de fortune, de gloire et de puissance.

Ce moyen existe, il est simple, il est facile à réaliser, et il garantit à l'Europe, pour des siècles, une paix et un bonheur qu'aucune puissance ne pourra troubler; mais une telle

paix et un tel bonheur ne peuvent résulter de l'établissement d'une balance, parce qu'il est impossible de rendre une balance égale sous les rapports de la force, du génie militaire, et du génie politique.

Il ne restera plus à l'administration britannique qu'à organiser un bon système pour la conservation de la fortune et des possessions de l'Angleterre dans les deux Indes.

J'ai parlé de cette nécessité dans *l'Histoire du patriotisme, de la liberté et de la constitution d'Angleterre, et de leur influence sur les lois, les mœurs et le caractère de la nation anglaise*, ouvrage que je me propose de publier incessamment. J'ai même indiqué dans cet ouvrage, consacré uniquement aux intérêts de la nation britannique, quelques vues sur la manière d'opérer une telle organisation. Mais quoiqu'il y ait beaucoup de choses à faire pour parvenir à ce but très-essentiel, l'administration, en se servant du même génie qui lui a fourni les moyens d'organiser son système maritime et commercial, trouvera facilement ceux qu'il convient d'employer pour rendre inébranlable la puissance de l'Angleterre dans ses îles et dans ses possessions aux Indes.

D'après les combinaisons politiques de l'administration actuelle, il n'y a pas une mer, un détroit, un golfe où elle ne domine, pas un port qu'elle ne puisse observer de très-près, pas un fleuve dont elle ne dispose, et il faut que toutes les puissances du monde renoncent à la mer, ou qu'elles souffrent que l'Angleterre fasse dans leurs états un commerce libre, vaste et lucratif.

Il y a de quoi être étonné quand on songe qu'un changement si *prodigieux* dans la situation politique de l'Angleterre a été opéré dans l'espace de quelques années. Ceci montre que tout dans l'univers peut dépendre du génie d'un homme. Depuis que le prince régent est à la tête du gouvernement, il a été une providence pour son pays ; il a fait de son pays un port de salut pour l'Europe. Puissent les rênes de ce royaume rester long-temps dans les mains d'un prince si digne de les tenir, si habile à les diriger ! Puisse ce prince conserver long-temps les hommes qui le conseillent, et qui se sont montrés si capables de remplir cette illustre fonction !

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

CHAPITRE XCIII.

LA France pousse à la guerre en multipliant les difficultés, et l'Autriche y pousse aussi en cherchant à les diminuer.................. *Page* 1

CHAPITRE XCIV.

Défection de la Bavière. — Effets qu'elle produit. 10

CHAPITRE XCV.

Le génie politique des puissances combat le génie militaire de Bonaparte..................... 22

CHAPITRE XCVI.

Le ministre comte de Mongelas sauve l'Empire par l'habileté de sa politique.................. 30

CHAPITRE XCVII.

La Providence retire à Bonaparte les lumières de la sagesse, et précipite sa chute................. 42

CHAPITRE XCVIII.

Bonaparte attribue ses succès à son génie. Il se roi-

dit contre la Providence. La Providence se venge.............................. *Page* 54

CHAPITRE XCIX.

La Providence poursuit ses vengeances. Elle porte Bonaparte à adopter de fausses mesures....... 60

CHAPITRE C.

Les conseils de la sagesse, les leçons de l'histoire, l'intérêt de Bonaparte, l'intérêt de sa famille, lui faisaient un devoir de renoncer à son projet de monarchie universelle.................. 72

CHAPITRE CI.

Bonaparte se confie à la puissance de son génie pour triompher de ses ennemis.............. 85

CHAPITRE CII.

Bonaparte supplée à la force par l'habileté de son génie, et engage de nouvelles négociations de paix.................................... 94

CHAPITRE CIII.

Les négociations de paix sont rompues. — Événemens qui suivent cette rupture............ 105

CHAPITRE CIV.

Les Bourbons prennent un rôle dans les affaires; la Providence se manifeste en leur faveur..... 109

CHAPITRE CV.

Les Bourbons entrent en France ; ils y sont accueillis avec des transports de joie....... *Page* 130

CHAPITRE CVI.

Bonaparte se débat encore contre la Providence ; mais elle porte les autorités à le trahir, et à se déclarer en faveur des Bourbons. — Soumission de Paris 141

CHAPITRE CVII.

Le sénat-conservateur déclare solennellement Bonaparte déchu du trône ainsi que sa famille... 151

CHAPITRE CVIII.

Les nouvelles que Bonaparte reçoit de Paris le mettent en fureur ; mais désespérant de sa cause, il abdique de lui-même pour se ménager un traité avec les puissances alliées.................... 167

CHAPITRE CIX.

Entrée de Monsieur, frère du Roi, à Paris. — Entrée de l'empereur d'Autriche. — Présentations et courtoisies.......................... 184

CHAPITRE CX.

Bonaparte ratifie le traité. Il abdique et part pour

l'île d'Elbe ; mais avant de partir il signale les hommes qui l'ont trompé............. *Page* 195

CHAPITRE CXI.

Le roi Louis XVIII reçoit la nouvelle de la déposition de Napoléon et de son rappel au trône. — Son entrée solennelle dans Londres. — Fêtes à cette occasion.............................. 202

CHAPITRE CXII.

Le Roi débarque à Calais, et de là se rend à Compiègne, où il reste quelques jours, afin de donner le temps de faire les préparatifs pour son entrée solennelle dans sa *capitale*.................... 209

CHAPITRE CXIII.

Entrée solennelle de S. M. le roi Louis XVIII à Paris.. 217

CHAPITRE CXIV.

Le sénat était incompétent pour rédiger une constitution et pour imposer au Roi l'obligation de l'accepter comme condition *sine quâ non.* — Le Roi rectifie cette irrégularité, et devient fondateur de la nouvelle constitution.............. 228

CHAPITRE CXV.

Situation politique des puissances alliées après le rétablissement des Bourbons sur le trône de France...................................... 238

CHAPITRE CXVI.

Situation de l'Angleterre à l'époque où le prince régent prend en ses mains les rênes du gouvernement. — L'administration actuelle reconnaît les vices du système politique adopté par celles qui l'ont précédée; elle les évite, et se forme un nouveau système de conduite.......... *Page* 251

CHAPITRE CXVII.

Le patriotisme s'enflamme dans les trois royaumes britanniques; il se manifeste dans toutes les classes, parce qu'il voit l'administration s'attacher à l'esprit de l'acte de navigation, et suivre la route tracée par la constitution anglaise..... 264

CHAPITRE CXVIII.

Traité de Paris de 1814. — Belle manœuvre de la politique anglaise pour la combinaison de ce traité.................................. 274

CHAPITRE CXIX.

Cession par la France et les puissances alliées des îles de Malte et de Gozzo. — Avantages maritimes, commerciaux et politiques qui doivent résulter de cette acquisition en faveur de l'Angleterre.. 279

CHAPITRE CXX.

Cession par la France des îles de France, de Rodrigue et de Sechelles...................... 289

CHAPITRE CXXI.

Cession par la France des îles de Tabago et de

